



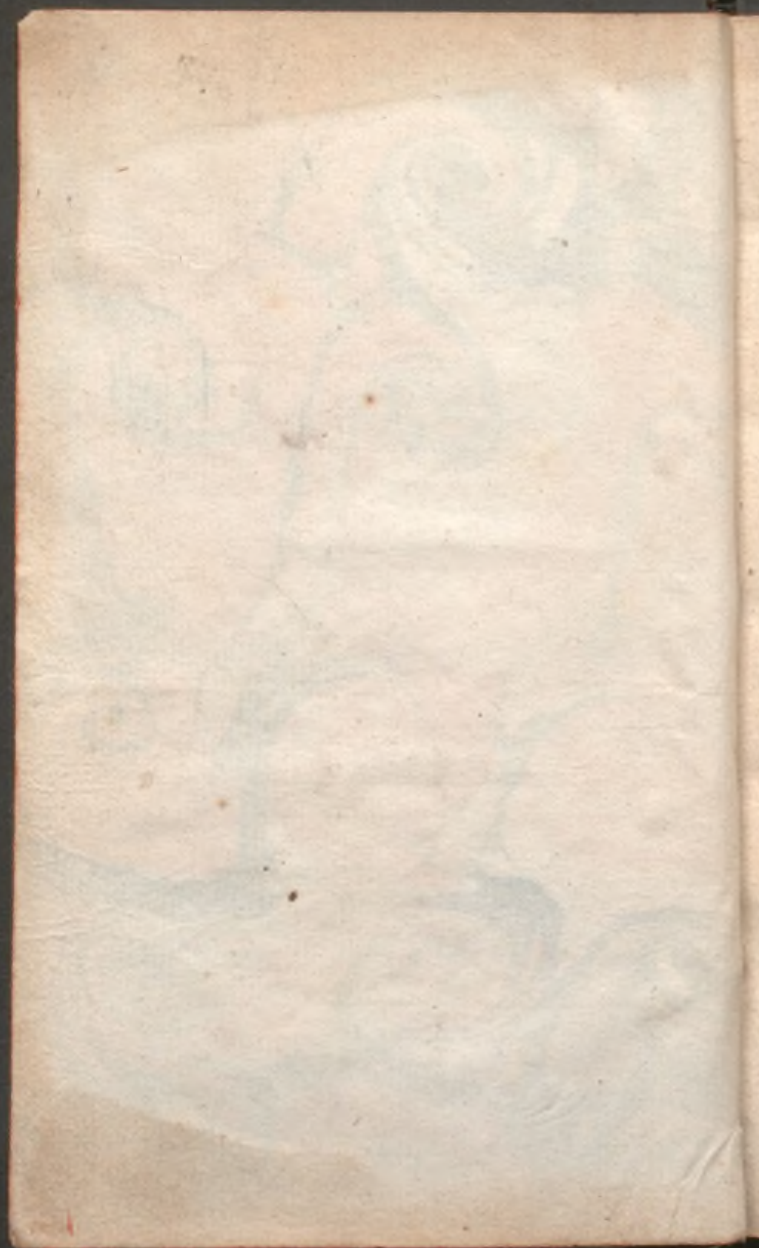
ISTOI
NATUR

ΣΟΜΝΙΑ









Corr/236

R. 73295

HISTOIRE
NATURELLE,
GENERALE ET PARTICULIERE,
AVEC LA DESCRIPTION
DU CABINET DU ROI.

Tome Septième.

SECONDE PARTIE.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLIII.

LIST OF

MEMBERS

OF THE

ASSOCIATION

FOR THE

PROTECTION

OF

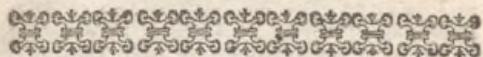
THE

INDUSTRY

OF

THE

UNITED STATES



HISTOIRE NATURELLE.

Les Animaux domestiques.

L'HOMME change l'état naturel des animaux en les forçant à lui obéir, & les faisant servir à son usage : un animal domestique est un esclave dont on s'amuse, dont on se sert, dont on abuse, qu'on altère, qu'on dépayse & que l'on dénature, tandis que l'animal sauvage n'obéissant qu'à la Nature, ne connoît d'autres loix que celles du besoin & de la liberté. L'histoire d'un animal sauvage est donc bornée à un petit nombre de faits émanés de la simple Nature, au lieu que l'histoire d'un animal domestique est compliquée de tout ce qui a rapport à l'art que l'on emploie

pour l'appriivoiser ou pour le subjuguier; & comme on ne fait pas assez combien l'exemple, la contrainte, la force de l'habitude peuvent influer sur les animaux & changer leurs mouvemens, leurs déterminations, leurs penchans, le but d'un Naturaliste doit être de les observer assez pour pouvoir distinguer les faits qui dépendent de l'instinct, de ceux qui ne viennent que de l'éducation; reconnoître ce qui leur appartient & ce qu'ils ont emprunté, séparer ce qu'ils font de ce qu'on leur fait faire, & ne jamais confondre l'animal avec l'esclave, la bête de somme avec la créature de Dieu.

L'empire de l'homme sur les animaux est un empire légitime qu'aucune révolution ne peut détruire, c'est l'empire de l'esprit sur la matière, c'est non seulement un droit de Nature, un pouvoir fondé sur des loix inaltérables, mais c'est encore un don de Dieu, par lequel l'homme peut reconnoître à tout instant l'excellence de son être; car ce n'est pas parce qu'il est le plus parfait, le plus fort ou le plus adroit des animaux

qu'il leur commande : s'il n'étoit que le premier du même ordre, les seconds se réuniroient pour lui disputer l'empire ; mais c'est par supériorité de Nature que l'homme règne & commande, il pense, & dès-lors il est maître des êtres qui ne pensent point.

Il est maître des corps bruts, qui ne peuvent opposer à sa volonté qu'une lourde résistance ou qu'une inflexible dureté, que sa main fait toujours surmonter & vaincre en les faisant agir les uns contre les autres ; il est maître des végétaux, que par son industrie il peut augmenter, diminuer, renouveler, dénaturer, détruire ou multiplier à l'infini ; il est maître des animaux, parce que non seulement il a comme eux du mouvement & du sentiment, mais qu'il a de plus la lumière de la pensée, qu'il connoît les fins & les moyens, qu'il sait diriger ses actions, concerter ses opérations, mesurer ses mouvemens, vaincre la force par l'esprit, & la vitesse par l'emploi du temps.

Cependant parmi les animaux les uns paroissent être plus ou moins familiers,

plus ou moins sauvages, plus ou moins doux, plus ou moins féroces : que l'on compare la docilité & la soumission du chien avec la fierté & la férocité du tigre, l'un paroît être l'ami de l'homme & l'autre son ennemi ; son empire sur les animaux n'est donc pas absolu, combien d'espèces savent se soustraire à sa puissance par la rapidité de leur vol, par la légèreté de leur course, par l'obscurité de leur retraite, par la distance que met entre eux & l'homme l'élément qu'ils habitent ! combien d'autres espèces lui échappent par leur seule petitesse ! & enfin combien y en a-t-il qui, bien loin de reconnoître leur souverain, l'attaquent à force ouverte, sans parler de ces insectes qui semblent l'insulter par leurs piquûres, de ces serpens dont la morsure porte le poison & la mort, & de tant d'autres bêtes immondes, incommodes, inutiles, qui semblent n'exister que pour former la nuance entre le mal & le bien, & faire sentir à l'homme combien, depuis sa chute, il est peu respecté !

C'est qu'il faut distinguer l'empire de Dieu du domaine de l'homme : Dieu créateur des êtres est seul maître de la Nature, l'homme ne peut rien sur le produit de la création, il ne peut rien sur les mouvemens des corps célestes, sur les révolutions de ce globe qu'il habite, il ne peut rien sur les animaux, les végétaux, les minéraux en général, il ne peut rien sur les espèces, il ne peut que sur les individus ; car les espèces en général & la matière en bloc appartiennent à la Nature, ou plutôt la constituent : tout se passe, se suit, se succède, se renouvelle & se meut par une Puissance irrésistible ; l'homme, entraîné lui-même par le torrent des temps, ne peut rien pour sa propre durée : lié par son corps à la matière, enveloppé dans le tourbillon des êtres, il est forcé de subir la loi commune : il obéit à la même Puissance, & comme tout le reste, il naît, croît & périt.

Mais le rayon divin dont l'homme est animé, l'anoblit & l'élève au dessus de tous les êtres matériels ; cette substance spirituelle, loin d'être sujette à

la matière, a le droit de la faire obéir, & quoiqu'elle ne puisse pas commander à la Nature entière, elle domine sur les êtres particuliers : Dieu, source unique de toute lumière & de toute intelligence, régit l'Univers & les espèces entières avec une puissance infinie ; l'homme, qui n'a qu'un rayon de cette intelligence, n'a de même qu'une puissance limitée à de petites portions de matière, & n'est maître que des individus.

C'est donc par les talens de l'esprit, & non par la force & par les autres qualités de la matière, que l'homme a fû subjuguier les animaux : dans les premiers temps ils devoient être tous également indépendans ; l'homme, devenu criminel & féroce, étoit peu propre à les apprivoiser, il a fallu du temps pour les approcher, pour les reconnoître, pour les choisir, pour les dompter, il a fallu qu'il fût civilisé lui-même pour savoir instruire & commander, & l'empire sur les animaux, comme tous les autres empires, n'a été fondé qu'après la société.

C'est d'elle que l'homme vient sa

puissance, c'est par elle qu'il a perfectionné sa raison, exercé son esprit & réuni ses forces, auparavant l'homme étoit peut-être l'animal le plus sauvage & le moins redoutable de tous : nud, sans armes & sans abri, la terre n'étoit pour lui qu'un vaste désert peuplé de monstres, dont souvent il devenoit la proie ; & même long-temps après, l'histoire nous dit que les premiers héros n'ont été que des destructeurs de bêtes.

Mais lorsqu'avec le temps l'espèce humaine s'est étendue, multipliée, répandue, & qu'à la faveur des arts & de la société l'homme a pû marcher en force pour conquérir l'Univers, il a fait reculer peu à peu les bêtes féroces, il a purgé la terre de ces animaux gigantesques dont nous trouvons encore les ossemens énormes, il a détruit ou réduit à un petit nombre d'individus les espèces voraces & nuisibles, il a opposé les animaux aux animaux, & subjuguant les uns par adresse, domptant les autres par la force, ou les écartant par le nombre, & les attaquant tous par des

moyens raisonnés, il est parvenu à se mettre en sûreté, & à établir un empire qui n'est borné que par les lieux inaccessibles, les solitudes reculées, les sables brûlans, les montagnes glacées, les cavernes obscures, qui servent de retraite au petit nombre d'espèces d'animaux indomptables.



L E C H E V A L.

LA plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier & fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre & la gloire des combats ; aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril & l'affronte, il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche & s'anime de la même ardeur : il partage aussi ses plaisirs, à la chasse, aux tournois, à la course, il brille, il étincelle ; mais docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter à son feu, il fait réprimer ses mouvemens, non seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses desirs, & obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête, & n'agit que pour y satisfaire : c'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre, qui fait même la prévenir, qui par la promptitude & la

précision de ses mouvemens l'exprime & l'exécute, qui sent autant qu'on le desire, & ne rend qu'autant qu'on veut qui se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excede & même meurt pour mieux obéir.

Voilà le cheval dont les talens sont développés, dont l'art a perfectionné les qualités naturelles, qui dès le premier âge a été soigné & ensuite exercé, dressé au service de l'homme; c'est par la perte de sa liberté que commence son éducation, & c'est par la contrainte qu'elle s'achève: l'esclavage ou la domesticité de ces animaux est même si universelle, si ancienne, que nous ne les voyons que rarement dans leur état naturel, ils sont toujours couverts de harnois dans leurs travaux, on ne les délivre jamais de tous leurs liens, même dans les temps du repos, & si on les laisse quelquefois errer en liberté dans les pâturages, ils y portent toujours les marques de la servitude, & souvent les empreintes cruelles du travail & de la douleur; la bouche est déformée par

les plis que le mors a produits, les flancs sont entamés par des plaies, ou sillonnés de cicatrices faites par l'éperon; la corne des pieds est traversée par des clous, l'attitude du corps est encore gênée par l'impression subsistante des entraves habituelles, on les en délivreroit en vain, ils n'en seroient pas plus libres: ceux même dont l'esclavage est le plus doux, qu'on ne nourrit, qu'on n'entretient que pour le luxe & la magnificence, & dont les chaînes dorées servent moins à leur parure qu'à la vanité de leur maître, sont encore plus deshonorés par l'élégance de leur toupet, par les tresses de leurs crins, par l'or & la soie dont on les couvre, que par les fers qui sont sous leurs pieds.

La Nature est plus belle que l'art, & dans un être animé la liberté des mouvemens fait la belle Nature: voyez ces chevaux qui se sont multipliés dans les contrées de l'Amérique Espagnole, & qui y vivent en chevaux libres, leur démarche, leur course, leurs sauts, ne sont ni gênés ni mesurés;

fiers de leur indépendance , ils fuient la présence de l'homme , ils dédaignent ses soins , ils cherchent & trouvent eux-mêmes la nourriture qui leur convient , ils errent , ils bondissent en liberté dans des prairies immenses , où ils cueillent les productions nouvelles d'un printemps toujours nouveau : sans habitation fixe , sans autre abri que celui d'un ciel serein , ils respirent un air plus pur que celui de ces Palais voûtés où nous les renfermons en pressant les espaces qu'ils doivent occuper ; aussi ces chevaux sauvages sont-ils beaucoup plus forts , plus légers , plus nerveux que la plupart des chevaux domestiques , ils ont ce que donne la Nature , la force & la noblesse , les autres n'ont que ce que l'art peut donner , l'adresse & l'agrément.

Le naturel de ces animaux n'est point féroce , ils sont seulement fiers & sauvages ; quoique supérieurs par la force à la plupart des autres animaux , jamais ils ne les attaquent , & s'ils en sont attaqués , ils les dédaignent , les écartent , ou les écrasent : ils

vont aussi par troupes & se réunissent pour le seul plaisir d'être ensemble, car ils n'ont aucune crainte, mais ils prennent de l'attachement les uns pour les autres; comme l'herbe & les végétaux suffisent à leur nourriture, qu'ils ont abondamment de quoi satisfaire leur appétit & qu'ils n'ont aucun goût pour la chair des animaux, ils ne leur font point la guerre, ils ne se la font point entre eux, ils ne se disputent pas leur subsistance, ils n'ont jamais occasion de ravir une proie ou de s'arracher un bien, sources ordinaires de querelles & de combats parmi les autres animaux carnaciers: ils vivent donc en paix, parce que leurs appétits sont simples & modérés, & qu'ils ont assez pour ne se rien envier.

Tout cela peut se remarquer dans les jeunes chevaux qu'on élève ensemble & qu'on mène en troupeaux, ils ont les mœurs douces & les qualités sociales, leur force & leur ardeur ne se marquent ordinairement que par des signes d'émulation; ils cherchent à se devancer à la course, à se faire & même s'animer

au péril en se défilant à traverser une rivière, sauter un fossé, & ceux qui dans ces exercices naturels donnent l'exemple, ceux qui d'eux-mêmes vont les premiers, sont les plus généreux, les meilleurs, & souvent les plus dociles & les plus souples lorsqu'ils sont une fois domptés.

Quelques anciens auteurs parlent des chevaux sauvages, & citent même les lieux où ils se trouvoient. Hérodote dit que sur les bords de l'Hypanis en Scythie, il y avoit des chevaux sauvages qui étoient blancs, & que dans la partie septentrionale de la Thrace au-delà du Danube, il y en avoit d'autres qui avoient le poil long de cinq doigts par tout le corps; Aristote cite la Syrie, Plin les pays du nord, Strabon les Alpes & l'Espagne comme des lieux où l'on trouvoit des chevaux sauvages. Parmi les modernes, Cardan dit la même chose de l'Ecosse & des Orcades (a), Olaus de la Moscovie, Dapper de l'isle de Chypre, où il y

(a) *Vid. Aldervand. de quadrupedib. soliped.*
lib. 1, pag. 19.

avoit, dit-il (*b*), des chevaux sauvages qui étoient beaux & qui avoient de la force & de la vitesse, Struys (*c*) de l'Isle de May au cap vert, où il y avoit des chevaux sauvages fort petits; Léon l'Africain (*d*) rapporte aussi qu'il y avoit des chevaux sauvages dans les deserts de l'Afrique & de l'Arabie, & il assure qu'il a vû lui-même dans les solitudes de Numidie, un poulain dont le poil étoit blanc & la crinière crépue. Marmol (*e*) confirme ce fait, en disant qu'il y en a quelques-uns dans les deserts de l'Arabie & de la Lybie, qu'ils sont petits & de couleur cendrée, qu'il y en a aussi de blancs, qu'ils ont la crinière & les crins fort courts & hérissés, & que les chiens ni les chevaux domestiques ne peuvent les atteindre à la course; on trouve aussi dans les Lettres

(*b*) Voyez la description des isles de l'Archipel, page 50.

(*c*) V. les voyages de Jean Struys. Rouen, 1719, tome 1, page 11.

(*d*) De Africa descriptione, part. II, vol II, p. 750 & 751.

(*e*) V. l'Afrique de Marmol. Paris, 1667, tome 1, page 50.

édifiantes (*f*) qu'à la Chine il y a des chevaux sauvages fort petits.

Comme toutes les parties de l'Europe sont aujourd'hui peuplées & presque également habitées, on n'y trouve plus de chevaux sauvages, & ceux que l'on voit en Amérique sont des chevaux domestiques & Européens d'origine, que les Espagnols y ont transportés, & qui se sont multipliés dans les vastes déserts de ces contrées inhabitées ou dépeuplées; car cette espèce d'animaux manquoit au nouveau monde. L'étonnement & la frayeur que marquèrent les habitans du Mexique & du Pérou à l'aspect des chevaux & des cavaliers, firent assez voir aux Espagnols que ces animaux étoient absolument inconnus dans ces climats; ils en transportèrent donc un grand nombre, tant pour leur service & leur utilité particulière, que pour en propager l'espèce, ils en lâchèrent dans plusieurs isles, & même dans le continent, où ils se sont multipliés comme les autres animaux sauvages

(*f*) Voyez les Lettres édifiantes, recueil XXVI, page 371.

M. de la Salle (*g*) en a vû en 1685 dans l'Amérique septentrionale, près de la baie S.^t Louis, ces chevaux passoient dans les prairies, & ils étoient si farouches, qu'on ne pouvoit les approcher. L'auteur (*h*) de l'histoire des aventuriers s'ibustiers dit « qu'on voit quelquefois dans l'isle S.^t Domingue des troupes « de plus de cinq cens chevaux qui « courent tous ensemble, & que lorsqu'ils aperçoivent un homme ils s'arrêtent tous; que l'un d'eux s'approche à une certaine distance, souffle des naseaux, prend la fuite, & que tous les autres le suivent » : il ajoute qu'il ne fait si ces chevaux ont dégénéré en devenant sauvages, mais qu'il ne les a pas trouvés aussi beaux que ceux d'Espagne, quoiqu'ils soient de cette race; « ils ont, dit-il, la tête fort grosse aussi-bien que les jambes, qui de »

(*g*) Voyez les dernières découvertes dans l'Amérique septentrionale de M. de la Salle, mises au jour par M. le chevalier Tonti, Paris, 1697, page 250.

(*h*) V. l'histoire des aventuriers s'ibustiers, par Oexmelin, Paris, 1686, tome 1, page 110 & 111.

» plus sont raboteuses, ils ont aussi
 » les oreilles & le col longs, les ha-
 » bitans du pays les apprivoisent aisé-
 » ment & les font ensuite travailler,
 » les chasseurs leur font porter leurs
 » cuirs; on se sert pour les prendre
 » de lacs de corde, qu'on tend dans
 » les endroits où ils fréquentent, ils
 » s'y engagent aisément, & s'ils se
 » prennent par le col ils s'étranglent
 » eux-mêmes, à moins qu'on n'arrive
 » assez-tôt pour les secourir, on les
 » arrête par le corps & les jambes, &
 » on les attache à des arbres, où on
 » les laisse pendant deux jours sans
 » boire ni manger: cette épreuve suffit
 » pour commencer à les rendre dociles,
 » & avec le temps ils le deviennent
 » autant que s'ils n'eussent jamais été
 » farouches, & même, si par quelque
 » hasard ils se retrouvent en liberté,
 » ils ne deviennent pas sauvages une
 » seconde fois, ils reconnoissent leurs
 » maîtres, & se laissent approcher &
 » reprendre aisément (i). »

(i) M. de Garfaut donne un autre moyen d'apprivoiser les chevaux farouches: « quand on

Cela prouve que ces animaux sont naturellement doux & très-disposés à se familiariser avec l'homme & à s'attacher à lui, aussi n'arrive-t-il jamais qu'aucun d'eux quitte nos maisons pour se retirer dans les forêts ou dans les deserts, ils marquent au contraire beaucoup d'empressement pour revenir au gîte, où cependant ils ne trouvent qu'une nour-

n'a point apprivoisé, dit-il, les poulains dès leur tendre jeunesse, il arrive souvent que l'ap-
 proche & l'attouchement de l'homme leur
 causent tant de frayeur, qu'ils s'en défendent
 à coups de dents & de pieds, de façon qu'il
 est presque impossible de les panser & de les
 serrer; si la patience & la douceur ne suffisent
 pas, il faut, pour les apprivoiser, se servir
 du moyen qu'on emploie en fauconnerie pour
 priver un oiseau qu'on vient de prendre &
 qu'on veut dresser au vol, c'est de l'empêcher
 de dormir jusqu'à ce qu'il tombe de foiblesse,
 il faut en user de même à l'égard d'un cheval
 farouche, & pour cela il faut le tourner à
 sa place le derrière à la mangeoire, & avoir
 un homme toute la nuit & tout le jour à sa
 tête, qui lui donne de temps en temps une
 poignée de foin & l'empêche de se coucher,
 on verra avec étonnement comme il sera sub-
 tement adouci; il y a cependant des chevaux
 qu'il faut veiller ainsi pendant huit jours.
V. le nouveau parfait Maréchal, page 89.

riture grossière, toujours la même, & ordinairement mesurée sur l'économie beaucoup plus que sur leur appétit; mais la douceur de l'habitude leur tient lieu de ce qu'ils perdent d'ailleurs : après avoir été excédés de fatigue, le lieu du repos est un lieu de délices, ils le sentent de loin, ils savent le reconnoître au milieu des plus grandes villes, & semblent préférer en tout l'esclavage à la liberté; ils se font même une seconde nature des habitudes auxquelles on les a forcés ou soumis, puisqu'on a vû des chevaux, abandonnés dans les bois, hennir continuellement pour se faire entendre, accourir à la voix des hommes, & en même temps maigrir & dépérir en peu de temps, quoi qu'ils eussent abondamment de quoi varier leur nourriture & satisfaire leur appétit.

Leurs mœurs viennent donc presque en entier de leur éducation, & cette éducation suppose des soins & des peines que l'homme ne prend pour aucun autre animal, mais dont il est dédommagé par les services continuels que lui rend celui-ci. Dès le temps du premier

àge on a soin de séparer les poulains de leur mère, on les laisse téter pendant cinq, six ou tout au plus sept mois, car l'expérience a fait voir que ceux qu'on laisse téter dix ou onze mois, ne valent pas ceux qu'on sèvre plus tôt, quoiqu'ils prennent ordinairement plus de chair & de corps: après ces six ou sept mois de lait on les sèvre pour leur faire prendre une nourriture plus solide que le lait, on leur donne du son deux fois par jour & un peu de foin, dont on augmente la quantité à mesure qu'ils avancent en âge, & on les garde dans l'écurie tant qu'ils marquent de l'inquiétude pour retourner à leur mère; mais lorsque cette inquiétude est passée, on les laisse sortir par le beau temps, & on les conduit aux pâturages, seulement il faut prendre garde de les laisser paître à jeun, il faut leur donner le son & les faire boire une heure avant de les mettre à l'herbe, & ne jamais les exposer au grand froid ou à la pluie; ils passent de cette façon le premier hiver: au mois de mai suivant, non seulement on leur permettra de pâturer tous les jours,

mais on les laissera coucher à l'air dans les pâturages pendant tout l'été & jusqu'à la fin d'octobre, en observant seulement de ne leur pas laisser paître les regains; s'ils s'accoutumoient à cette herbe trop fine, ils se dégoûteroient du foin, qui doit cependant faire leur principale nourriture pendant le second hiver avec du son mêlé d'orge ou d'avoine moulus: on les conduit de cette façon en les laissant paître le jour pendant l'hiver, & la nuit pendant l'été jusqu'à l'âge de quatre ans, qu'on les retire du pâturage pour les nourrir à l'herbe sèche; ce changement de nourriture demande quelques précautions, on ne leur donnera pendant les premiers huit jours que de la paille, & on fera bien de leur faire prendre quelques breuvages contre les vers, que les mauvaises digestions d'une herbe trop crue peuvent avoir produits. M. de Garfaut (k), qui recommande cette pratique, est sans doute fondé sur l'expérience;

(k) Voyez le nouveau parfait Maréchal, par M. de Garfaut. Paris, 1746, pages 84 & 85.

ependant on verra qu'à tout âge & dans tous les temps l'estomac de tous les chevaux est farci d'une si prodigieuse quantité de vers, qu'ils semblent faire partie de leur constitution : nous les avons (1) trouvés dans les chevaux sains comme dans les chevaux malades, dans ceux qui païssoient l'herbe comme dans ceux qui ne mangeoient que de l'avoine & du foin ; & les ânes, qui de tous les animaux sont ceux qui approchent le plus de la nature du cheval, ont aussi cette prodigieuse quantité de vers dans l'estomac, & n'en sont pas plus incommodés : ainsi l'on ne doit pas regarder les vers, du moins ceux dont nous parlons, comme une maladie accidentelle, causée par les mauvaises digestions d'une herbe crue, mais plutôt comme un effet dépendant de la nourriture & de la digestion ordinaire de ces animaux.

Il faut avoir attention, lorsqu'on sèvre les jeunes poulains, de les mettre dans

(1) Voyez ci-après dans ce volume la description de l'estomac du cheval, & la planche qui y a rapport.

une écurie propre , qui ne soit pas trop chaude , crainte de les rendre trop délicats & trop sensibles aux impressions de l'air ; on leur donnera souvent de la litière fraîche , on les tiendra propres en les bouchonnant de temps en temps ; mais il ne faudra ni les attacher , ni les panser à la main qu'à l'âge de deux ans & demi ou trois ans , ce frottement trop rude leur causeroit de la douleur , leur peau est encore trop délicate pour le souffrir , & ils dépériroient au lieu de profiter ; il faut aussi avoir soin que le ratelier & la mangeoire ne soient pas trop élevés , la nécessité de lever la tête trop haut pour prendre leur nourriture pourroit leur donner l'habitude de la porter de cette façon , ce qui leur gâteroit l'encolure. Lorsqu'ils auront un an ou dix-huit mois , on leur tondra la queue , les crins repousseront & deviendront plus forts & plus touffus. Dès l'âge de deux ans il faut séparer les poulains , mettre les mâles avec les chevaux , & les femelles avec les juments ; sans cette précaution les jeunes poulains se fatigueroient autour des poulines ,

&

& s'énerveroient sans aucun fruit.

A l'âge de trois ans ou de trois ans & demi on doit commencer à les dresser & à les rendre dociles : on leur mettra d'abord une selle légère & aisée , & on les laissera sellés pendant deux ou trois heures chaque jour ; on les acoûtera de même à recevoir un bridon dans la bouche & à se laisser lever les pieds, sur lesquels on frappera quelques coups comme pour les ferrer, & si ce sont des chevaux destinés au carrosse ou au trait, on leur mettra un harnois sur le corps & un bridon : dans les commencemens il ne faut point de bride, ni pour les uns, ni pour les autres ; on les fera trotter ensuite à la longe avec un caveçon sur le nez sur un terrain uni sans être montés, & seulement avec la selle ou le harnois sur le corps ; & lorsque le cheval de selle tournera facilement & viendra volontiers auprès de celui qui tient la longe, on le montera & descendra dans la même place & sans le faire marcher jusqu'à ce qu'il ait quatre ans, parce qu'avant cet âge il n'est pas encore assez fort pour n'être

pas, en marchant, surchargé du poids du cavalier ; mais à quatre ans on le montera pour le faire marcher au pas ou au trot, & toujours à petites reprises (*m*) : quand le cheval de carrosse sera accoutumé au harnois, on l'attellera avec un autre cheval fait, en lui mettant une bride, & on le conduira avec une longe passée dans la bride, jusqu'à ce qu'il commence à être sage au trait ; alors le cocher essayera de le faire reculer, ayant pour aide un homme devant, qui le poussera en arrière avec douceur, & même lui donnera de petits coups pour l'obliger à reculer : tout cela doit se faire avant que les jeunes chevaux aient changé de nourriture, car quand une fois ils sont ce qu'on appelle engrainés, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont au grain & à la paille, comme ils sont plus vigoureux, on a remarqué qu'ils étoient aussi moins dociles, & plus difficiles à dresser (*n*).

(*m*) Voyez les *Elémens de cavalerie* de M. de la Guérinière. *Paris, 1741, tome I, page 140 & suiv.*

(*n*) Voy. le *nouveau parfait Maréchal*, par M. de Garfaut, *page 86.*

Le mors & l'éperon sont deux moyens qu'on a imaginés pour les obliger à recevoir le commandement, le mors pour la précision, & l'éperon pour la promptitude des mouvemens. La bouche ne paroissoit pas destinée par la Nature à recevoir d'autres impressions que celles du goût & de l'appétit, cependant elle est d'une si grande sensibilité dans le cheval, que c'est à la bouche, par préférence à l'œil & à l'oreille, qu'on s'adresse pour transmettre au cheval les signes de la volonté; le moindre mouvement ou la plus petite pression du mors suffit pour avertir & déterminer l'animal, & cet organe de sentiment n'a d'autre défaut que celui de sa perfection même, sa trop grande sensibilité veut être ménagée, car si on en abuse, on gâte la bouche du cheval en la rendant insensible à l'impression du mors: les sens de la vûe & de l'ouïe ne seroient pas sujets à une telle altération & ne pourroient être émoussés de cette façon, mais apparemment on a trouvé des inconvéniens à commander aux chevaux par ces organes, & il est vrai

que les signes transmis par le toucher font beaucoup plus d'effet sur les animaux en général, que ceux qui leur sont transmis par l'œil ou par l'oreille; d'ailleurs, la situation des chevaux par rapport à celui qui les monte ou qui les conduit, rend les yeux presque inutiles à cet effet, puisqu'ils ne voient que devant eux, & que ce n'est qu'en tournant la tête qu'ils pourroient apercevoir les signes qu'on leur feroit; & quoique l'oreille soit un sens par lequel on les anime & on les conduit souvent, il paroît qu'on a restreint & laissé aux chevaux grossiers l'usage de cet organe, puisqu'au manège, qui est le lieu de la plus parfaite éducation, l'on ne parle presque point aux chevaux, & qu'il ne faut pas même qu'il paroisse qu'on les conduise: en effet, lorsqu'ils sont bien dressés, la moindre pression des cuisses, le plus léger mouvement du mors suffit pour les diriger, l'éperon est même inutile, ou du moins on ne s'en sert que pour les forcer à faire des mouvemens violens; & lorsque, par l'ineptie du cavalier, il arrive, qu'en donnant

de l'éperon il retient la bride; le cheval se trouvant excité d'un côté & retenu de l'autre, ne peut que se cabrer en faisant un bond sans sortir de sa place.

On donne à la tête du cheval, par le moyen de la bride, un air avantageux & relevé, on la place comme elle doit être, & le plus petit signe ou le plus petit mouvement du cavalier suffit pour faire prendre au cheval ses différentes allures; la plus naturelle est peut-être le trot, mais le pas & même le galop sont plus doux pour le cavalier, & ce sont aussi les deux allures qu'on s'applique le plus à perfectionner. Lorsque le cheval lève la jambe de devant pour marcher, il faut que ce mouvement soit fait avec hardiesse & facilité, & que le genou soit assez plié; la jambe levée doit paroître soutenue un instant, & lorsqu'elle retombe le pied doit être ferme & appuyer également sur la terre, sans que la tête du cheval reçoive aucune impression de ce mouvement: car lorsque la jambe retombe subitement, & que la tête baisse en même temps, c'est ordinairement pour soulager prompte-

ment l'autre jambe qui n'est pas assez forte pour supporter seule tout le poids du corps; ce défaut est très-grand aussi-bien que celui de porter le pied en dehors ou en dedans, car il retombe dans cette même direction: l'on doit observer aussi que lorsqu'il appuie sur le talon, c'est une marque de foiblesse, & que quand il pose sur la pince, c'est une attitude fatigante & forcée que le cheval ne peut soutenir long-temps.

Le pas, qui est la plus lente de toutes les allures, doit cependant être prompt, il faut qu'il ne soit ni trop alongé ni trop accourci, & que la démarche du cheval soit légère: cette légèreté dépend beaucoup de la liberté des épaules, & se reconnoît à la manière dont il porte la tête en marchant; s'il la tient haute & ferme, il est ordinairement vigoureux & léger: lorsque le mouvement des épaules n'est pas assez libre, la jambe ne se lève point assez, & le cheval est sujet à faire des faux pas & à heurter du pied contre les inégalités du terrain; & lorsque les épaules sont encore plus serrées & que le mouvement

des jambes en paroît indépendant, le cheval se fatigue, fait des chûtes, & n'est capable d'aucun service : le cheval doit être sur la hanche, c'est-à-dire, hausser les épaules & baisser la hanche en marchant, il doit aussi soutenir sa jambe & la lever assez haut, mais s'il la soutient trop long-temps, s'il la laisse retomber trop lentement, il perd tout l'avantage de la légèreté, il devient dur, & n'est bon que pour l'appareil & pour piaffer.

Il ne suffit pas que les mouvemens du cheval soient légers, il faut encore qu'ils soient égaux & uniformes dans le train du devant & dans celui du derrière, car si la croupe balance tandis que les épaules se soutiennent, le mouvement se fait sentir au cavalier par secousses & lui devient incommode; la même chose arrive lorsque le cheval alonge trop de la jambe de derrière, & qu'il la pose au-delà de l'endroit où le pied de devant a porté : les chevaux dont le corps est court sont sujets à ce défaut, ceux dont les jambes se croisent ou s'atteignent n'ont pas la

démarche sûre, & en général ceux dont le corps est long sont les plus commodes pour le cavalier, parce qu'il se trouve plus éloigné des deux centres de mouvement, les épaules & les hanches, & qu'il en ressent moins les impressions & les secousses.

Les quadrupèdes marchent ordinairement en portant à la fois en avant une jambe de devant & une jambe de derrière; lorsque la jambe droite de devant part, la jambe gauche de derrière suit & avance en même temps, & ce pas étant fait, la jambe gauche de devant part à son tour conjointement avec la jambe droite de derrière, & ainsi de suite: comme leur corps porte sur quatre points d'appui qui forment un quarré long, la manière la plus commode de se mouvoir est d'en changer deux à la fois en diagonale, de façon que le centre de gravité du corps de l'animal ne fasse qu'un petit mouvement & reste toujours à peu près dans la direction des deux points d'appui qui ne sont pas en mouvement; dans les trois allures naturelles du cheval, le pas, le trot &

Le galop, cette règle de mouvement s'observe toujours, mais avec des différences. Dans le pas il y a quatre temps dans le mouvement, si la jambe droite de devant part la première, la jambe gauche de derrière suit un instant après, ensuite la jambe gauche de devant part à son tour pour être suivie un instant après de la jambe droite de derrière; ainsi le pied droit de devant pose à terre le premier, le pied gauche de derrière pose à terre le second, le pied gauche de devant pose à terre le troisième, & le pied droit de derrière pose à terre le dernier, ce qui fait un mouvement à quatre temps & à trois intervalles, dont le premier & le dernier sont plus courts que celui du milieu. Dans le trot il n'y a que deux temps dans le mouvement, si la jambe droite de devant part, la jambe gauche de derrière part aussi en même temps, & sans qu'il y ait aucun intervalle entre le mouvement de l'une & le mouvement de l'autre, ensuite la jambe gauche de devant part avec la droite de derrière aussi en même temps, de sorte qu'il n'y a dans ce

mouvement du trot que deux temps & un intervalle, le pied droit de devant & le pied gauche de derrière posent à terre en même temps, & ensuite le pied gauche de devant & le droit de derrière posent aussi à terre en même temps. Dans le galop il y a ordinairement trois temps, mais comme dans ce mouvement, qui est une espèce de saut, les parties antérieures du cheval ne se meuvent pas d'abord d'elles-mêmes, & qu'elles sont chassées par la force des hanches & des parties postérieures, si des deux jambes de devant la droite doit avancer plus que la gauche, il faut auparavant que le pied gauche de derrière pose à terre pour servir de point d'appui à ce mouvement d'élanement, ainsi c'est le pied gauche de derrière qui fait le premier temps du mouvement & qui pose à terre le premier, ensuite la jambe droite de derrière se lève conjointement avec la gauche de devant & elles retombent à terre en même temps, & enfin la jambe droite de devant, qui s'est levée un instant après la gauche de devant & la droite de derrière, se

pose à terre la dernière, ce qui fait le troisième temps; ainsi dans ce mouvement du galop il y a trois temps & deux intervalles, & dans le premier de ces intervalles, lorsque le mouvement se fait avec vitesse, il y a un instant où les quatre jambes sont en l'air en même temps, & où l'on voit les quatre fers du cheval à la fois: lorsque le cheval a les hanches & les jarrets souples, & qu'il les remue avec vitesse & agilité, ce mouvement du galop est plus parfait, & la cadence s'en fait à quatre temps; il pose d'abord le pied gauche de derrière qui marque le premier temps, ensuite le pied droit de derrière retombe le premier & marque le second temps, le pied gauche de devant tombant un instant après marque le troisième temps, & enfin le pied droit de devant qui retombe le dernier marque le quatrième temps.

Les chevaux galopent ordinairement sur le pied droit; de la même manière qu'ils partent de la jambe droite de devant pour marcher & pour trotter, ils entament aussi le chemin en galopant

par la jambe droite de devant qui est plus avancée que la gauche, & de même la jambe droite de derrière, qui suit immédiatement la droite de devant, est aussi plus avancée que la gauche de derrière, & cela constamment tant que le galop dure : de là il résulte que la jambe gauche qui porte tout le poids & qui pousse les autres en avant, est la plus fatiguée, en sorte qu'il seroit bon d'exercer les chevaux à galoper alternativement sur le pied gauche aussi-bien que sur le droit, ils suffiroient plus longtemps à ce mouvement violent, & c'est aussi ce que l'on fait au manège, mais peut-être par une autre raison, qui est que comme on les fait souvent changer de main, c'est-à-dire décrire un cercle dont le centre est tantôt à droite, tantôt à gauche, on les oblige aussi à galoper tantôt sur le pied droit, tantôt sur le gauche.

Dans le pas les jambes du cheval ne se lèvent qu'à une petite hauteur & les pieds rasent la terre d'assez près, au trot elles s'élèvent davantage & les pieds sont entièrement détachés de

terre, dans le galop les jambes s'élèvent encore plus haut & les pieds semblent bondir sur la terre: le pas pour être bon, doit être prompt, léger, doux & sûr; le trot doit être ferme, prompt & également soutenu, il faut que le derrière chasse bien le devant, le cheval dans cette allure doit porter la tête haute & avoir les reins droits: car si les hanches haussent & baissent alternativement à chaque temps du trot, si la croupe balance & si le cheval se berce, il trotte mal par foiblesse; s'il jette en dehors les jambes de devant c'est un autre défaut, les jambes de devant doivent être sur la même ligne que celles de derrière, & toujours les effacer. Lorsqu'une des jambes de derrière se lance, si la jambe de devant du même côté reste en place un peu trop longtemps, le mouvement devient plus dur par cette résistance; & c'est pour cela que l'intervalle entre les deux temps du trot doit être court: mais, quelque court qu'il puisse être, cette résistance suffit pour rendre cette allure plus dure que le pas & le galop; parce que dans le

pas le mouvement est plus liant, plus doux, & la résistance moins forte, & que dans le galop il n'y a presque point de résistance horizontale, qui est la seule incommode pour le cavalier, la réaction du mouvement des jambes de devant se faisant presque toute de bas en haut dans la direction perpendiculaire.

Le ressort des jarrets contribue autant au mouvement du galop que celui des reins; tandis que les reins font effort pour élever & pousser en avant les parties antérieures, le pli du jarret fait ressort, rompt le coup & adoucit la secousse: aussi plus ce ressort du jarret est liant & souple, plus le mouvement du galop est doux; il est aussi d'autant plus prompt & plus rapide, que les jarrets sont plus forts, & d'autant plus soutenu, que le cheval porte plus sur les hanches & que les épaules sont plus soutenues par la force des reins. Au reste, les chevaux qui dans le galop lèvent bien haut les jambes de devant, ne sont pas ceux qui galopent le mieux, ils avancent moins que les autres & se fatiguent davantage, & cela vient

ordinairement de ce qu'ils n'ont pas les épaules assez libres.

Le pas, le trot & le galop sont donc les allures naturelles les plus ordinaires; mais il y a quelques chevaux qui ont naturellement une autre allure qu'on appelle l'amble, qui est très-différente des trois autres, & qui du premier coup d'œil paroît contraire aux loix de la mécanique & très-fatigante pour l'animal, quoique dans cette allure la vitesse du mouvement ne soit pas si grande que dans le galop ou dans le grand trot: dans cette allure le pied du cheval rase la terre encore de plus près que dans le pas, & chaque démarche est beaucoup plus alongée: mais ce qu'il y a de singulier, c'est que les deux jambes du même côté, par exemple, celle de devant & de derrière du côté droit, partent en même temps pour faire un pas, & qu'ensuite les deux jambes du côté gauche partent aussi en même temps pour en faire un autre, & ainsi de suite; en sorte que les deux côtés du corps manquent alternativement d'appui, & qu'il n'y a

point d'équilibre de l'un à l'autre : ce qui ne peut manquer de fatiguer beaucoup le cheval, qui est obligé de se soutenir dans un balancement forcé, par la rapidité d'un mouvement qui n'est presque pas détaché de terre ; car s'il levoit les pieds dans cette allure autant qu'il les lève dans le trot ou même dans le bon pas, le balancement seroit si grand qu'il ne pourroit manquer de tomber sur le côté, & ce n'est que parce qu'il rase la terre de très-près, & par des alternatives promptes de mouvement, qu'il se soutient dans cette allure, où la jambe de derrière doit, non seulement partir en même temps que la jambe de devant du même côté, mais encore avancer sur elle & poser un pied ou un pied & demi au-delà de l'endroit où celle-ci a posé : plus cet espace dont la jambe de derrière avance de plus que la jambe de devant, est grand, mieux le cheval marche l'amble, & plus le mouvement total est rapide. Il n'y a donc dans l'amble, comme dans le trot, que deux temps dans le mouvement ; & toute la différence

est que dans le trot les deux jambes qui vont ensemble sont opposées en diagonale, au lieu que dans l'amble ce sont les deux jambes du même côté qui vont ensemble : cette allure qui est très-fatigante pour le cheval, & qu'on ne doit lui laisser prendre que dans les terrains unis, est fort douce pour le cavalier, elle n'a pas la dureté du trot, qui vient de la résistance que fait la jambe de devant lorsque celle de derrière se lève, parce que dans l'amble cette jambe de devant se lève en même temps que celle de derrière du même côté; au lieu que dans le trot cette jambe de devant du même côté demeure en repos & résiste à l'impulsion pendant tout le temps que se meut celle de derrière. Les connoisseurs assurent que les chevaux qui naturellement vont l'amble, ne trotent jamais & qu'ils sont beaucoup plus foibles que les autres : en effet les poulains prennent assez souvent cette allure, sur-tout lorsqu'on les force à aller vite, & qu'ils ne sont pas encore assez forts pour trotter ou pour galoper; & l'on

observe aussi que la plupart des bons chevaux, qui ont été trop fatigués & qui commencent à s'user, prennent eux-mêmes cette allure lorsqu'on les force à un mouvement plus rapide que celui du pas (o).

L'amble peut donc être regardé comme une allure défectueuse, puisqu'elle n'est pas ordinaire & qu'elle n'est naturelle qu'à un petit nombre de chevaux; que ces chevaux sont presque toujours plus foibles que les autres; & que ceux qui paroissent les plus forts sont ruinés en moins de temps que ceux qui trottent & galopent: mais il y a encore deux autres allures, l'entrepas & l'aubin, que les chevaux foibles ou excédés prennent d'eux-mêmes, qui sont beaucoup plus défectueuses que l'amble; on a appelé ces mauvaises allures des trains rompus, desunis ou composés: l'entrepas tient du pas & de l'amble, & l'aubin tient du trot & du galop, l'un & l'autre viennent des excès d'une longue fatigue ou d'une grande

(o) Voyez l'école de cavalerie de M. de la Guérinière. Paris, 1751, in-folio, page 77.

foiblesse de reins ; les chevaux de mes-
fagerie qu'on surcharge , commencent
à aller l'entrepas au lieu du trot à mesure
qu'ils se ruinent , & les chevaux de poste
ruinés , qu'on presse de galoper , vont
l'aubin au lieu du galop.

Le cheval est de tous les animaux
celui qui , avec une grande taille , a le
plus de proportion & d'élégance dans
les parties de son corps ; car en lui
comparant les animaux qui sont immé-
diatement au dessus & au dessous , on
verra que l'âne est mal fait , que le
lion a la tête trop grosse , que le bœuf
a les jambes trop minces & trop courtes
pour la grosseur de son corps , que le
chameau est difforme , & que les plus
gros animaux , le rhinocéros & l'élé-
phant , ne sont , pour ainsi dire , que des
masses informes. Le grand allongement
des mâchoires est la principale cause de
la différence entre la tête des quadru-
pèdes & celle de l'homme , c'est aussi
le caractère le plus ignoble de tous ;
cependant , quoique les mâchoires du
cheval soient fort allongées , il n'a pas
comme l'âne , un air d'imbécillité , ou

de stupidité comme le bœuf: la régularité des proportions de sa tête lui donne au contraire un air de légèreté qui est bien soutenu par la beauté de son encolure. Le cheval semble vouloir se mettre au dessus de son état de quadrupède en élevant sa tête; dans cette noble attitude il regarde l'homme face à face; ses yeux sont vifs & bien ouverts, ses oreilles sont bien faites & d'une juste grandeur, sans être courtes comme celles du taureau, ou trop longues comme celles de l'âne; la crinière accompagne bien sa tête, orne son col, & lui donne un air de force & de fierté; sa queue traînante & touffue couvre & termine avantageusement l'extrémité de son corps: bien différente de la courte queue du cerf, de l'éléphant, &c. & de la queue nue de l'âne, du chameau, du rhinocéros, &c. la queue du cheval est formée par des crins épais & longs qui semblent sortir de la croupe, parce que le tronçon dont ils sortent est fort court; il ne peut relever sa queue comme le lion, mais elle lui sied mieux quoiqu'abaissée,

& comme il peut la mouvoir de côté, il s'en sert utilement pour chasser les mouches qui l'incommodent ; car quoique sa peau soit très-ferme, & qu'elle soit garnie par-tout d'un poil épais & ferré, elle est cependant très-sensible.

L'attitude de la tête & du col contribue plus que celle de toutes les autres parties du corps à donner au cheval un noble maintien ; la partie supérieure de l'encolure dont sort la crinière, doit s'élever d'abord en ligne droite en sortant du garrot, & former ensuite, en approchant de la tête, une courbe à peu près semblable à celle du col d'un cygne : la partie inférieure de l'encolure ne doit former aucune courbure, il faut que sa direction soit en ligne droite depuis le poitrail jusqu'à la ganache & un peu penchée en avant ; si elle étoit perpendiculaire l'encolure seroit fautive : il faut aussi que la partie supérieure du col soit mince, & qu'il y ait peu de chair auprès de la crinière, qui doit être médiocrement garnie de crins longs & déliés ; une belle encolure

doit être longue & relevée, & cependant proportionnée à la taille du cheval : lorsqu'elle est trop longue & trop menue, les chevaux donnent ordinairement des coups de tête, & quand elle est trop courte & trop charnue, ils sont pesans à la main ; & pour que la tête soit le plus avantageusement placée, il faut que le front soit perpendiculaire à l'horizon.

La tête doit être sèche & menue sans être trop longue, les oreilles peu distantes, petites, droites, immobiles, étroites, déliées & bien plantées sur le haut de la tête, le front étroit & un peu convexe, les salières remplies, les paupières minces, les yeux clairs, vifs, pleins de feu, assez gros & avancés à fleur de tête, la prunelle grande, la ganache décharnée & peu épaisse, le nez un peu arqué, les naseaux bien ouverts & bien fendus, la cloison du nez mince, les lèvres déliées, la bouche médiocrement fendue, le garrot élevé & tranchant, les épaules sèches, plates & peu serrées, le dos égal, uniformément arqué sur la longueur.

& relevé des deux côtés de l'épine qui doit paroître enfoncée, les flancs pleins & courts, la croupe ronde & bien fournie, la hanche bien garnie, le tronçon de la queue épais & ferme, les bras & les cuisses gros & charnus, le genou rond en devant, le jarret ample & évidé, les canons minces sur le devant & larges sur les côtés, le nerf bien détaché, le boulet menu, le fanon peu garni, le paturon gros & d'une médiocre longueur, la couronne peu élevée, la corne noire, unie & luisante, le sabot haut, les quartiers ronds, les talons larges & médiocrement élevés, la fourchette menue & maigre, & la folle épaisse & concave.

Mais il y a peu de chevaux dans lesquels on trouve toutes ces perfections rassemblées : les yeux sont sujets à plusieurs défauts qu'il est quelquefois difficile de reconnoître ; dans un œil sain on doit voir à travers la cornée deux ou trois taches couleur de suie au dessus de la prunelle, car pour voir ces taches il faut que la cornée soit claire, nette & transparente, si elle paroît

doubling ou de mauvaise couleur l'œil n'est pas bon : la prunelle petite , longue & étroite ou environnée d'un cercle blanc , désigne aussi un mauvais œil ; & lorsqu'elle a une couleur de bleu verdâtre , l'œil est certainement mauvais & la vûe trouble.

Je renvoie à l'article des descriptions l'énumération détaillée des défauts du cheval , & je me contenterai d'ajouter encore quelques remarques par lesquelles , comme par les précédentes , on pourra juger de la plupart des perfections ou des imperfections d'un cheval. On juge assez bien du naturel & de l'état actuel de l'animal par le mouvement des oreilles , il doit , lorsqu'il marche , avoir la pointe des oreilles en avant ; un cheval fatigué a les oreilles basses , ceux qui sont colères & malins portent alternativement l'une des oreilles en avant & l'autre en arrière : tous portent les oreilles du côté où ils entendent quelque bruit ; & lorsqu'on les frappe sur le dos ou sur la croupe , ils tournent les oreilles en arrière. Les chevaux qui ont les yeux enfoncés ou un œil plus petit que l'autre , ont ordinairement

ordinairement la vûe mauvaife; ceux dont la bouche est sèche ne font pas d'un auffi bon tempérament que ceux dont la bouche est fraîche & devient écumeufe sous la bride. Le cheval de selle doit avoir les épaules plates, mobiles & peu chargées: le cheval de trait au contraire doit les avoir grosses, rondes & charnues: si cependant les épaules d'un cheval de selle font trop sèches, & que les os paroiffent trop avancer sous la peau, c'est un défaut qui défigne que les épaules ne font pas libres, & que par conféquent le cheval ne pourra supporter la fatigue. Un autre défaut pour le cheval de selle est d'avoir le poitrail trop avancé & les jambes de devant retirées en arrière, parce qu'alors il est sujet à s'appuyer sur la main en galopant, & même à broncher & à tomber: la longueur des jambes doit être proportionnée à la taille du cheval; lorsque celles de devant font trop longues, il n'est pas assuré sur ses pieds; si elles font trop courtes, il est pesant à la main: on a remarqué que les jumens font plus sujettes que

les chevaux à être basses du devant, & que les chevaux entiers ont le col plus gros que les jumens & les hongres.

Une des choses les plus importantes à connoître, c'est l'âge du cheval; les vieux chevaux ont ordinairement les salières creusées, mais cet indice est équivoque, puisque de jeunes chevaux, engendrés de vieux étalons, ont aussi les salières creusées: c'est par les dents qu'on peut avoir une connoissance plus certaine de l'âge; le cheval en a quarante, vingt-quatre mâchelières, quatre canines & douze incisives; les jumens n'ont pas de dents canines, ou les ont fort courtes: les mâchelières ne servent point à la connoissance de l'âge, c'est par les dents de devant & ensuite par les canines qu'on en juge. Les douze dents de devant commencent à pousser quinze jours après la naissance du poulain; ces premières dents sont rondes, courtes, peu solides, & tombent en différens temps pour être remplacées par d'autres: à deux ans & demi les quatre de devant du milieu tombent les premières, deux en haut, deux en bas

Un an après il en tombe quatre autres, une de chaque côté des premières qui sont déjà remplacées; à quatre ans & demi environ il en tombe quatre autres, toujours à côté de celles qui sont tombées & remplacées; ces quatre dernières dents de lait sont remplacées par quatre autres, qui ne croissent pas à beaucoup près aussi vite que celles qui ont remplacé les huit premières; & ce sont ces quatre dernières dents, qu'on appelle les coins, & qui remplacent les quatre dernières dents de lait, qui marquent l'âge du cheval; elles sont aisées à reconnoître, puisqu'elles sont les troisièmes tant en haut qu'en bas, à les compter depuis le milieu de l'extrémité de la mâchoire; ces dents sont creusées & ont une marque noire dans leur concavité; à quatre ans & demi ou cinq ans elles ne débordent presque pas au dessus de la gencive, & le creux est fort sensible; à six ans & demi il commence à se remplir, la marque commence aussi à diminuer & à se rétrécir, & toujours de plus en plus jusqu'à sept ans & demi ou huit

ans, que le creux est tout à fait rempli & la marque noire effacée: après huit ans, comme ces dents ne donnent plus connoissance de l'âge, on cherche à en juger par les dents canines ou crochets; ces quatre dents sont à côté de celles dont nous venons de parler: ces dents canines, non plus que les mâchoières, ne sont pas précédées par d'autres dents qui tombent; les deux de la mâchoire inférieure poussent ordinairement les premières à trois ans & demi, & les deux de la mâchoire supérieure à quatre ans, & jusqu'à l'âge de six ans ces dents sont fort pointues; à dix ans celles d'en haut paroissent déjà émoussées, usées & longues, parce qu'elles sont déchauffées, la gencive se retirant avec l'âge, & plus elles le sont, plus le cheval est âgé: de dix jusqu'à treize ou quatorze ans, il y a peu d'indice de l'âge, mais alors quelques poils des sourcils commencent à devenir blancs; cet indice est cependant aussi équivoque que celui qu'on tire des salières creuses, puisqu'on a remarqué que les chevaux engendrés de vieux

étalons & de vieilles jumens ont des poils blancs aux sourcils dès l'âge de neuf ou dix ans. Il y a des chevaux dont les dents sont si dures qu'elles ne s'usent point, & sur lesquelles la marque noire subsiste & ne s'efface jamais; mais ces chevaux, qu'on appelle *béguts*, sont aisés à reconnoître par le creux de la dent qui est absolument rempli, & aussi par la longueur des dents canines (p): au reste on a remarqué qu'il y a plus de jumens que de chevaux béguts. On peut aussi connoître, quoique moins précisément, l'âge d'un cheval par les sillons du palais, qui s'effacent à mesure que le cheval vieillit.

Dès l'âge de deux ans ou deux ans & demi le cheval est en état d'engendrer, & les jumens, comme toutes les autres femelles, sont encore plus précoces que les mâles; mais ces jeunes chevaux ne produisent que des poulains mal conformés ou mal constitués: il faut que le cheval ait au moins quatre ans ou quatre ans & demi avant que de

(p.) Voyez l'école de cavalerie de M. de la Guérinière, page 25 & suivantes.

lui permettre l'usage de la jument, & encore ne le permettra-t-on de si bonne heure qu'aux chevaux de trait & aux gros chevaux, qui sont ordinairement formés plus tôt que les chevaux fins; car pour ceux-ci il faut attendre jusqu'à six ans, & même jusqu'à sept pour les beaux étalons d'Espagne; les jumens peuvent avoir un an de moins: elles sont ordinairement en chaleur au printemps depuis la fin de mars jusqu'à la fin de juin; mais le temps de la plus forte chaleur ne dure guère que quinze jours ou trois semaines, & il faut être attentif à profiter de ce temps pour leur donner l'étalon: il doit être bien choisi, beau, bien fait, relevé de devant, vigoureux, sain par tout le corps, & sur-tout de bonne race & de bon pays. Pour avoir de beaux chevaux de selle fins & bien faits, il faut prendre des étalons étrangers; les Arabes, les Turcs, les Barbes & les chevaux d'Andalousie sont ceux qu'on doit préférer à tous les autres; & à leur défaut on se servira de beaux chevaux Anglois parce que ces chevaux viennent de

premiers, & qu'ils n'ont pas beaucoup dégénéré, la nourriture étant excellente en Angleterre, où l'on a aussi très-grand soin de renouveler les races: les étalons d'Italie, sur-tout les Napolitains, sont aussi fort bons, & ils ont le double avantage de produire des chevaux fins de monture, lorsqu'on leur donne des jumens fines, & de beaux chevaux de carrosse avec des jumens étoffées & de bonne taille. On prétend qu'en France, en Angleterre, &c. les chevaux Arabes & Barbes engendrent ordinairement des chevaux plus grands qu'eux, & qu'au contraire les chevaux d'Espagne n'en produisent que de plus petits qu'eux. Pour avoir de beaux chevaux de carrosse, il faut se servir d'étalons Napolitains, Danois, ou de chevaux de quelques endroits d'Allemagne & de Hollande, comme du Holstein & de Frise. Les étalons doivent être de belle taille, c'est-à-dire, de quatre pieds huit, neuf & dix pouces pour les chevaux de selle, & de cinq pieds au moins pour les chevaux de carrosse: il faut aussi qu'un étalon soit

d'un bon poil, comme noir de jais, beau gris, bai, alezan, isabelle doré avec la raie de mulet, les crins & les extrémités noires; tous les poils qui sont d'une couleur lavée & qui paroissent mal teints doivent être bannis des haras, aussi-bien que les chevaux qui ont les extrémités blanches. Avec un très-bel extérieur, l'étalon doit avoir encore toutes les bonnes qualités intérieures, du courage, de la docilité, de l'ardeur, de l'agilité, de la sensibilité dans la bouche, de la liberté dans les épaules, de la sûreté dans les jambes, de la souplesse dans les hanches, du ressort par tout le corps, & sur-tout dans les jarrets, & même il doit avoir été un peu dressé & exercé au manège; le cheval est de tous les animaux celui qu'on a le plus observé, & on a remarqué qu'il communique, par la génération presque toutes ses bonnes & mauvaises qualités naturelles & acquises: un cheval naturellement hargneux, ombrageux, rétif, &c. produit des poulains qui ont le même naturel; & comme les défauts de conformation &

les vices des humeurs se perpétuent encore plus sûrement que les qualités du naturel, il faut avoir grand soin d'exclurre du haras tout cheval difforme, morveux, pouffif, lunatique, &c.

Dans ces climats la jument contribue moins que l'étalon à la beauté du poulain, mais elle contribue peut-être plus à son tempérament & à sa taille; ainsi il faut que les jumens aient du corps, du ventre, & qu'elles soient bonnes nourrices: pour avoir de beaux chevaux fins, on préfère les jumens Espagnoles & Italiennes, & pour des chevaux de carrosse les jumens Angloises & Normandes; cependant avec de beaux étalons, des jumens de tout pays pourront donner de beaux chevaux, pourvû qu'elles soient elles-mêmes bien faites & de bonne race; car si elles ont été engendrées d'un mauvais cheval, les poulains qu'elles produiront seront souvent eux-mêmes de mauvais chevaux: dans cette espèce d'animaux, comme dans l'espèce humaine, la progéniture ressemble assez souvent aux

ascendans paternels ou maternels; seulement il semble que dans les chevaux la femelle ne contribue pas à la génération tout à fait autant que dans l'espèce humaine: le fils ressemble plus souvent à sa mère que le poulain ne ressemble à la sienne; & lorsque le poulain ressemble à la jument qui l'a produit, c'est ordinairement par les parties antérieures du corps, & par la tête & l'encolure.

Au reste, pour bien juger de la ressemblance des enfans à leurs parens, il ne faudroit pas les comparer dans les premières années, mais attendre l'âge où, tout étant développé, la comparaison seroit plus certaine & plus sensible: indépendamment du développement dans l'accroissement, qui souvent altère ou change en bien les formes, les proportions & la couleur des chevaux, il se fait dans le temps de la puberté, un développement prompt & subit, qui change ordinairement les traits, la taille, l'attitude des jambes, &c. le visage s'allonge, le nez grossit & grandit, la mâchoire s'avance ou se

charge, la taille s'élève ou se courbe, les jambes s'allongent & souvent deviennent cagneuses ou effilées, en sorte que la physionomie & le maintien du corps changent quelquefois si fort, qu'il seroit très-possible de méconnoître, au moins du premier coup d'œil, après la puberté, une personne qu'on auroit bien connue avant ce temps, & qu'on n'auroit pas vû depuis. Ce n'est donc qu'après cet âge qu'on doit comparer l'enfant à ses parens, si l'on veut juger exactement de la ressemblance; & alors on trouve dans l'espèce humaine que souvent le fils ressemble à son père, & la fille à sa mère; que plus souvent ils ressemblent à l'un & à l'autre à la fois, & qu'ils tiennent quelque chose de tous deux; qu'assez souvent ils ressemblent aux grand-pères ou aux grand-mères; que quelquefois ils ressemblent aux oncles ou aux tantes; que presque toujours les enfans du même père & de la même mère se ressemblent plus entre eux qu'ils ne ressemblent à leurs ascendans, & que tous ont quelque chose de

commun & un air de famille. Dans les chevaux, comme le mâle contribue plus à la génération que la femelle, les jumens produisent des poulains qui sont assez souvent semblables en tout à l'étalon, ou qui toujours lui ressemblent plus qu'à la mère; elles en produisent aussi qui ressemblent aux grand-pères; & lorsque la jument mère a été elle-même engendrée d'un mauvais cheval, il arrive assez souvent que, quoiqu'elle ait eu un bel étalon, & qu'elle soit belle elle-même, elle ne produit qu'un poulain qui, quoiqu'en apparence beau & bien fait dans sa première jeunesse, décline toujours en croissant; tandis qu'une jument qui sort d'une bonne race donne des poulains qui, quoique de mauvaise apparence d'abord, embellissent avec l'âge.

Au reste, ces observations que l'on a faites sur le produit des jumens, & qui semblent concourir toutes à prouver que dans les chevaux le mâle influence beaucoup plus que la femelle sur la progéniture, ne me paroissent pas encore suffisantes pour établir ce fait

d'une manière indubitable & irrévocable ; il ne seroit pas impossible que ces observations subsistassent , & qu'en même temps & en général les jumens contribuassent autant que les chevaux au produit de la génération : il ne me paroît pas étonnant que des étalons, toujours choisis dans un grand nombre de chevaux , tirés ordinairement de pays chauds , nourris dans l'abondance , entretenus & ménagés avec grand soin, dominant dans la génération sur des jumens communes , nées dans un climat froid , & souvent réduites à travailler ; & comme dans les observations tirées des haras , il y a toujours plus ou moins de cette supériorité de l'étalon sur la jument , on peut très-bien imaginer que ce n'est que par cette raison qu'elles sont vraies & constantes : mais en même temps il pourroit être tout aussi vrai que de très-belles jumens des pays chauds , auxquelles on donneroit des chevaux communs , influeroient peut-être beaucoup plus qu'eux sur leur progéniture , & qu'en général, dans l'espèce des chevaux comme dans l'espèce

humaine, il y eût égalité dans l'influence du mâle & de la femelle sur leur progéniture ; cela me paroît naturel & d'autant plus probable, qu'on a remarqué, même dans les haras, qu'il naissoit à peu près un nombre égal de poulains & de poulines: ce qui prouve qu'au moins pour le sexe la femelle influe pour sa moitié.

Mais ne suivons pas plus loin ces considérations, qui nous éloigneroient de notre sujet: lorsque l'étalon est choisi & que les jumens qu'on veut lui donner sont rassemblées, il faut avoir un autre cheval entier qui ne servira qu'à faire connoître les jumens qui seront en chaleur, & qui même contribuera par ses attaques à les y faire entrer; on fait passer toutes les jumens l'une après l'autre devant ce cheval entier, qui doit être ardent & hennir fréquemment; il veut les attaquer toutes, celles qui ne sont point en chaleur se défendent, & il n'y a que celles qui y sont qui se laissent approcher; mais au lieu de le laisser approcher tout à fait, on le retire & on lui substitue le véritable étalon.

Cette épreuve est utile pour reconnoître le vrai temps de la chaleur des jumens, & sur-tout de celles qui n'ont pas encore produit; car celles qui viennent de pouliner entrent ordinairement en chaleur neuf jours après leur accouchement, ainsi on peut les mener à l'étalon dès ce jour même & les faire couvrir; ensuite essayer neuf jours après, au moyen de l'épreuve ci-dessus, si elles sont encore en chaleur; & si elles y sont en effet, les faire couvrir une seconde fois, & ainsi de suite une fois tous les neuf jours tant que leur chaleur dure, car lorsqu'elles sont pleines la chaleur diminue & cesse peu de jours après.

Mais pour que tout cela puisse se faire aisément, commodément, avec succès & fruit, il faut beaucoup d'attention, de dépense & de précautions; il faut établir le haras dans un bon terrain & dans un lieu convenable & proportionné à la quantité de jumens & d'étalons qu'on veut employer; il faut partager ce terrain en plusieurs parties, fermées de palis ou de fossés

avec de bonnes haies, mettre les jumens pleines & celles qui allaitent leurs poulains dans la partie où le pâturage est le plus gras, séparer celles qui n'ont pas conçu ou qui n'ont pas encore été couvertes, & les mettre avec les jeunes poulines dans un autre parquet où le pâturage soit moins gras, afin qu'elles n'engraissent pas trop, ce qui s'opposeroit à la génération; & enfin il faut mettre les jeunes poulains entiers ou hongres dans la partie du terrain la plus sèche & la plus inégale, pour qu'en montant & en descendant les collines ils acquièrent de la liberté dans les jambes & les épaules: ce dernier parquet, où l'on met les poulains mâles, doit être séparé de ceux des jumens avec grand soin, de peur que ces jeunes chevaux ne s'échappent & ne s'énervent avec les jumens. Si le terrain est assez grand pour qu'on puisse partager en deux parties chacun de ces parquets, pour y mettre alternativement des chevaux & des bœufs l'année suivante, le fonds du pâturage durera bien plus long-temps que s'il étoit continuellement mangé.

par les chevaux ; le bœuf répare le pâturage, & le cheval l'amaigrit : il faut aussi qu'il y ait des mares dans chacun de ces parquets ; les eaux dormantes sont meilleures pour les chevaux que les eaux vives, qui leur donnent souvent des tranchées ; & s'il y a quelques arbres dans ce terrain il ne faut pas les détruire, les chevaux sont bien aises de trouver cette ombre dans les grandes chaleurs ; mais s'il y a des troncs, des chicots ou des trous, il faut arracher, combler, aplanir, pour prévenir tout accident. Ces pâturages serviront à la nourriture de votre haras pendant l'été ; & il faudra pendant l'hiver mettre les jumens à l'écurie & les nourrir avec du foin, aussi-bien que les poulains, qu'on ne mènera pâturer que dans les beaux jours d'hiver. Les étalons doivent être toujours nourris à l'écurie avec plus de paille que de foin, & entretenus dans un exercice modéré jusqu'au temps de la monte, qui dure ordinairement depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juin ; on ne leur fera faire aucun autre exercice pendant ce temps,

& on les nourrira largement, mais avec les mêmes nourritures qu'à l'ordinaire.

Lorsqu'on mènera l'étalon à la jument, il faudra le panser auparavant, cela ne fera qu'augmenter son ardeur; il faut aussi que la jument soit propre & défermée des pieds de derrière, car il y en a qui sont chatouilleuses & qui ruent à l'approche de l'étalon; un homme tient la jument par le licol, & deux autres conduisent l'étalon par des longes; lorsqu'il est en situation, on aide à l'accouplement en le dirigeant & en détournant la queue de la jument; car un seul crin qui s'opposeroit pourroit le blesser, même dangereusement; il arrive quelquefois que dans l'accouplement l'étalon ne consomme pas l'acte de la génération, & qu'il sort de dessus la jument sans lui avoir rien laissé; il faut donc être attentif à observer si dans les derniers momens de la copulation, le tronçon de la queue de l'étalon n'a pas un mouvement de balancier près de la croupe, car ce mouvement accompagne toujours l'émission de la

liqueur séminale : s'il a consommé, il ne faut pas lui laisser réitérer l'accouplement, il faut au contraire le ramener tout de suite à l'écurie & le laisser jusqu'au surlendemain ; car, quoiqu'un bon étalon puisse suffire à couvrir tous les jours une fois pendant les trois mois que dure le temps de la monte, il vaut mieux le ménager davantage & ne lui donner une jument que tous les deux jours, il dépensera moins & produira davantage : dans les premiers sept jours on lui donnera donc successivement quatre jumens différentes, & le neuvième jour on lui ramènera la première, & ainsi des autres, tant qu'elles seront en chaleur ; mais dès qu'il y en aura quelqu'une dont la chaleur sera passée, on lui en substituera une nouvelle, pour la faire couvrir à son tour aussi tous les neuf jours ; & comme il y en a plusieurs qui retiennent dès la première, seconde ou troisième fois, on compte qu'un étalon ainsi conduit peut couvrir quinze ou dix-huit jumens, & produire dix ou douze poulains dans les trois mois que

dure cet exercice. Dans ces animaux la
 quantité de la liqueur séminale est très-
 grande, & dans l'émission ils en répandent
 fort abondamment : on verra dans les
 descriptions la grande capacité des résér-
 voirs qui la contiennent, & les inductions
 qu'on peut tirer de l'étendue & de la
 forme de ces réservoirs. Dans les juments
 il se fait aussi une émission, ou plutôt
 une stillation de la liqueur séminale
 pendant tout le temps qu'elles sont en
 amour ; car elles jettent au dehors une
 liqueur gluante & blancheâtre qu'on
 appelle des chaleurs, & dès qu'elles
 sont pleines ces émissions cessent : c'est
 cette liqueur que les Grecs ont appelée
l'hippomanès de la jument, & dont ils
 prétendent qu'on peut faire des filtres,
 sur-tout pour rendre un cheval fréné-
 tique d'amour ; cet *hippomanès* est
 bien différent de celui qui se trouve
 dans les enveloppes du poulain, dont
 M. Daubenton (q) a le premier connu
 & si bien décrit la nature, l'origine &
 la situation : cette liqueur que la jument

(q) Voyez les Mémoires de l'Académie
 Royale des Sciences, année 1751.

jette au dehors, est le signe le plus certain de sa chaleur; mais on le reconnoît encore au gonflement de la partie inférieure de la vulve & aux fréquens hennissemens de la jument, qui dans ce temps cherche à s'approcher des chevaux: lorsqu'elle a été couverte par l'étalon, il faut simplement la mener au pâturage sans aucune autre précaution. Le premier poulain d'une jument n'est jamais si étoffé que ceux qu'elle produit par la suite, ainsi on observera de lui donner la première fois un étalon plus gros, afin de compenser le défaut de l'accroissement par la grandeur même de la taille; il faut aussi avoir grande attention à la différence ou à la réciprocité des figures du cheval & de la jument, afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre, & sur-tout ne jamais faire d'accouplemens disproportionnés, comme d'un petit cheval avec une grosse jument, & d'un grand cheval avec une petite jument, parce que le produit de cet accouplement seroit petit ou mal proportionné: pour tâcher d'approcher

de la belle nature, il faut aller par nuances; donner par exemple, à une jument un peu trop épaisse un cheval étoffé, mais fin, à une petite jument un cheval un peu plus haut qu'elle, à une jument qui pêche par l'avant-main, un cheval qui ait la tête belle & l'encolure noble, &c.

On a remarqué que les haras établis dans des terrains secs & légers produisoient des chevaux sobres, légers & vigoureux, avec la jambe nerveuse & la corne dure, tandis que dans les lieux humides & dans les pâturages les plus gras ils ont presque tous la tête grosse & pesante, le corps épais, des jambes chargées, la corne mauvaise & les pieds plats: ces différences viennent de celle du climat & de la nourriture, ce qui peut s'entendre aisément; mais ce qui est plus difficile à comprendre, & qui est encore plus essentiel que tout ce que nous venons de dire, c'est la nécessité où l'on est de toujours croiser les races, si l'on veut les empêcher de dégénérer.

Il y a dans la Nature un prototype

général dans chaque espèce sur lequel chaque individu est modelé, mais qui semble, en se réalisant, s'altérer ou se perfectionner par les circonstances; en sorte que, relativement à de certaines qualités, il y a une variation bizarre en apparence dans la succession des individus, & en même temps une constance qui paroît admirable dans l'espèce entière: le premier animal, le premier cheval, par exemple, a été le modèle extérieur & le moule intérieur sur lequel tous les chevaux qui sont nés, tous ceux qui existent & tous ceux qui naîtront ont été formés; mais ce modèle, dont nous ne connoissons que les copies, a pû s'altérer ou se perfectionner en communiquant sa forme & se multipliant: l'empreinte originaire subsiste en son entier dans chaque individu; mais quoiqu'il y en ait des millions, aucun de ces individus n'est cependant semblable en tout à un autre individu, ni par conséquent au modèle dont il porte l'empreinte: cette différence qui prouve combien la Nature est éloignée de rien faire d'absolu, &

combien elle fait nuancer ses ouvrages, se trouve dans l'espèce humaine, dans celles de tous les animaux, de tous les végétaux, de tous les êtres en un mot qui se reproduisent; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il semble que le modèle du beau & du bon soit dispersé par toute la terre, & que dans chaque climat il n'en réside qu'une portion qui dégénère toujours, à moins qu'on ne la réunisse avec une autre portion prise au loin; en sorte que pour avoir de bon grain, de belles fleurs, &c. il faut en échanger les graines & ne jamais les semer dans le même terrain qui les a produits; & de même, pour avoir de beaux chevaux, de bons chiens, &c. il faut donner aux femelles du pays des mâles étrangers, & réciproquement aux mâles du pays des femelles étrangères, sans cela les grains, les fleurs, les animaux dégénèrent, ou plutôt prennent une si forte teinture du climat, que la matière domine sur la forme & semble l'abâtardir: l'empreinte reste, mais défigurée par tous les traits qui ne lui sont pas essentiels; en mêlant au contraire
les

les races, & sur-tout en les renouvelant toujours par des races étrangères, la forme semble se perfectionner, & la Nature se relever & donner tout ce qu'elle peut produire de meilleur.

Ce n'est point ici le lieu de donner les raisons générales de ces effets, mais nous pouvons indiquer les conjectures qui se présentent au premier coup d'œil; on fait par expérience que des animaux ou des végétaux transplantés d'un climat lointain, souvent dégénèrent & quelquefois se perfectionnent en peu de temps, c'est - à - dire, en un très-petit nombre de générations : il est aisé de concevoir que ce qui produit cet effet est la différence du climat & de la nourriture ; l'influence de ces deux causes doit à la longue rendre ces animaux exempts ou susceptibles de certaines affections, de certaines maladies; leur tempérament doit changer peu à peu; le développement de la forme, qui dépend en partie de la nourriture & de la qualité des humeurs, doit donc changer aussi dans les générations: ce changement est à la vérité presque

insensible à la première génération, parce que les deux animaux, mâle & femelle, que nous supposons être les souches de cette race, ont pris leur consistance & leur forme avant d'avoir été dépayés, & que le nouveau climat & la nourriture nouvelle peuvent à la vérité changer leur tempérament, mais ne peuvent pas influencer assez sur les parties solides & organiques pour en altérer la forme, sur-tout si l'accroissement de leur corps étoit pris en entier; par conséquent la première génération ne sera point altérée, la première progéniture de ces animaux ne dégènera pas, l'empreinte de la forme sera pure, il n'y aura aucun vice de souche au moment de la naissance: mais le jeune animal essuyera, dans un âge tendre & foible, les influences du climat, elles lui feront plus d'impression qu'elles n'en ont pû faire sur le père & la mère, celles de la nourriture seront aussi bien plus grandes & pourront agir sur les parties organiques dans le temps de l'accroissement, en altérer un peu la forme originale, & y produire des germes de

défectuosités qui se manifesteront ensuite d'une manière très-sensible dans la seconde génération, où la progéniture a non seulement ses propres défauts, c'est-à-dire, ceux qui lui viennent de son accroissement, mais encore les vices de la seconde souche, qui ne s'en développeront qu'avec plus d'avantage; & enfin à la troisième génération les vices de la seconde & de la troisième souche, qui proviennent de cette influence du climat & de la nourriture, se trouvant encore combinés avec ceux de l'influence actuelle dans l'accroissement, deviendront si sensibles, que les caractères de la première souche en seront effacés: ces animaux de race étrangère n'auront plus rien d'étranger, ils ressembleront en tout à ceux du pays; des chevaux d'Espagne ou de Barbarie, dont on conduit ainsi les générations, deviennent en France des chevaux françois, souvent dès la seconde génération, & toujours à la troisième: on est donc obligé de croiser les races au lieu de les conserver, on renouvelle la race à chaque génération, en faisant

venir des chevaux Barbes ou d'Espagne pour les donner aux jumens du pays ; & ce qu'il y a de singulier , c'est que ce renouvellement de race , qui ne se fait qu'en partie , & , pour ainsi dire , à moitié , produit cependant de bien meilleurs effets que si le renouvellement étoit entier : un cheval & une jument d'Espagne ne produiront pas ensemble d'aussi beaux chevaux en France que ceux qui viendront de ce même cheval d'Espagne avec une jument du pays ; ce qui se concevra encore aisément , si l'on fait attention à la compensation nécessaire des défauts qui doit se faire lorsqu'on met ensemble un mâle & une femelle de différens pays : chaque climat, par ses influences & par celles de la nourriture , donne une certaine conformation qui pêche par quelque excès ou par quelque défaut ; mais dans un climat chaud il y aura en excès ce qui sera en défaut dans un climat froid , & réciproquement ; de manière qu'il doit se faire une compensation du tout lorsqu'on joint ensemble des animaux de ces climats opposés : & comme ce qui

a le plus de perfection dans la Nature est ce qui a le moins de défauts, & que les formes les plus parfaites sont seulement celles qui ont le moins de difformités, le produit de deux animaux, dont les défauts se compenseroient exactement, seroit la production la plus parfaite de cette espèce; or ils se compensent d'autant mieux, qu'on met ensemble des animaux de pays plus éloignés, ou plutôt de climats plus opposés; le composé qui en résulte est d'autant plus parfait, que les excès ou les défauts de l'habitude du père sont plus opposés aux défauts ou aux excès de l'habitude de la mère.

Dans le climat tempéré de la France il faut donc pour avoir de beaux chevaux, faire venir des étalons de climats plus chauds ou plus froids: les chevaux Arabes, si l'on en peut avoir, & les Barbes doivent être préférés, & ensuite les chevaux d'Espagne & du royaume de Naples; & pour les climats froids ceux de Danemarck, & ensuite ceux du Holstein & de Frise: tous ces chevaux produiront en France, avec les

jumens du pays, de très-bons chevaux qui seront d'autant meilleurs & d'autant plus beaux, que la température du climat sera plus éloignée de celle du climat de la France, en sorte que les Arabes feront mieux que les Barbes, les Barbes mieux que ceux d'Espagne, & de même les chevaux tirés de Danemarck produiront de plus beaux chevaux que ceux de Frise. Au défaut de ces chevaux de climats beaucoup plus froids ou plus chauds, il faudra faire venir des étalons Anglois ou Allemands, ou même des provinces méridionales de la France dans les provinces septentrionales : on gagnera toujours à donner aux jumens des chevaux étrangers, & au contraire on perdra beaucoup à laisser multiplier ensemble dans un haras des chevaux de même race, car ils dégènerent infailliblement & en très-peu de temps.

Dans l'espèce humaine, le climat & la nourriture n'ont pas d'aussi grandes influences que dans les animaux, & la raison en est assez simple ; l'homme se défend, mieux que l'animal, de l'intem-

périe du climat, il se loge, il se vêtit convenablement aux saisons, sa nourriture est aussi beaucoup plus variée, & par conséquent elle n'influe pas de la même façon sur tous les individus: les défauts ou les excès qui viennent de ces deux causes, & qui sont si constans & si sensibles dans les animaux, le sont beaucoup moins dans les hommes; d'ailleurs, comme il y a eu de fréquentes migrations de peuples, que les nations se sont mêlées, & que beaucoup d'hommes voyagent & se répandent de tous côtés, il n'est pas étonnant que les races humaines paroissent être moins sujettes au climat, & qu'il se trouve des hommes forts, bien faits & même spirituels dans tous les pays. Cependant on peut croire que par une expérience dont on a perdu toute mémoire, les hommes ont autrefois connu le mal qui résultoit des alliances du même sang, puisque chez les nations les moins policées, il a rarement été permis au frère d'épouser sa sœur: cet usage qui est pour nous de droit divin, & qu'on ne rapporte chez les autres peuples qu'à des

vûes politiques, a peut-être été fondé sur l'observation; la politique ne s'étend pas d'une manière si générale & si absolue, à moins qu'elle ne tienne au physique: mais si les hommes ont une fois connu par expérience que leur race dégénéroit toutes les fois qu'ils ont voulu la conserver sans mélange dans une même famille, ils auront regardé comme une loi de la Nature celle de l'alliance avec des familles étrangères, & se seront tous accordés à ne pas souffrir de mélange entre leurs enfans. Et en effet, l'analogie peut faire présumer que dans la plupart des climats les hommes dégénéreroient comme les animaux, après un certain nombre de générations.

Une autre influence du climat & de la nourriture est la variété des couleurs dans la robe des animaux, ceux qui sont sauvages & qui vivent dans le même climat sont d'une même couleur, qui devient seulement un peu plus claire ou plus foncée dans les différentes saisons de l'année; ceux au contraire qui vivent sous des climats différens, sont de couleurs différentes & les

animaux domestiques varient prodigieusement par les couleurs, en sorte qu'il y a des chevaux, des chiens, &c. de toute sorte de poils, au lieu que les cerfs, les lièvres, &c. sont tous de la même couleur : les injures du climat toujours les mêmes, la nourriture toujours la même, produisent dans les animaux sauvages cette uniformité ; le soin de l'homme, la douceur de l'abri, la variété dans la nourriture, effacent & font varier cette couleur dans les animaux domestiques, aussi-bien que le mélange des races étrangères lorsqu'on n'a pas soin d'assortir la couleur du mâle avec celle de la femelle, ce qui produit quelquefois de belles singularités, comme on le voit sur les chevaux pies, où le blanc & le noir sont appliqués d'une manière si bizarre & tranchent l'un sur l'autre si singulièrement, qu'il semble que ce ne soit pas l'ouvrage de la Nature, mais l'effet du caprice d'un peintre.

Dans l'accouplement des chevaux, on assortira donc le poil & la taille, on contrastera les figures, on croisera

les races en opposant les climats, & on ne joindra jamais ensemble les chevaux & les jumens nés dans le même haras; toutes ces conditions sont essentielles, & il y a encore quelques autres attentions qu'il ne faut pas négliger, par exemple, il ne faut point dans un haras, de jumens à queue courte, parce que ne pouvant se défendre des mouches, elles en sont beaucoup plus tourmentées que celles qui ont tous leurs crins, & l'agitation continuelle que leur cause la piqure de ces insectes, fait diminuer la quantité de leur lait, ce qui influe beaucoup sur le tempérament & la taille du poulain qui, toutes choses égales d'ailleurs, sera d'autant plus vigoureux que sa mère sera meilleure nourrice. Il faut tâcher de n'avoir pour son haras que des jumens qui aient toujours pâturé & qui n'aient point fatigué; les jumens qui ont toujours été à l'écurie nourries au sec, & qu'on met ensuite au pâturage, ne produisent pas d'abord, il leur faut du temps pour s'accoutumer à cette nouvelle nourriture.

Quoique la saison ordinaire de la chaleur des jumens soit depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juin, il arrive assez souvent que dans un grand nombre il y en a quelques-unes qui sont en chaleur avant ce temps: on fera bien de laisser passer cette chaleur sans les faire couvrir, parce que le poulain naîtroit en hiver, souffriroit de l'intempérie de la saison, & ne pourroit succer qu'un mauvais lait; & de même lorsqu'une jument ne vient en chaleur qu'après le mois de juin, on ne devoit pas la laisser couvrir, parce que le poulain naissant alors en été, n'a pas le temps d'acquérir assez de force pour résister aux injures de l'hiver suivant.

Beaucoup de gens, au lieu de conduire l'étalon à la jument pour la faire couvrir, le lâchent dans le parquet où les jumens sont rassemblées, & l'y laissent en liberté choisir lui-même celles qui ont besoin de lui, & les satisfaire à son gré; cette manière est bonne pour les jumens, elles produiront même plus sûrement que de l'autre façon, mais.

l'étalon se ruine plus en six semaines qu'il ne feroit en plusieurs années par un exercice modéré & conduit comme nous l'avons dit.

Lorsque les jumens sont pleines & que leur ventre commence à s'appesantir, il faut les séparer des autres qui ne le sont point, & qui pourroient les blesser; elles portent ordinairement onze mois & quelques jours, elles accouchent debout, au lieu que presque tous les autres quadrupèdes se couchent: on aide celles dont l'accouchement est difficile, on y met la main, on remet le poulain en situation, & quelquefois même, lorsqu'il est mort, on le tire avec des cordes. Le poulain se présente ordinairement la tête la première, comme dans toutes les autres espèces d'animaux, il rompt ses enveloppes en sortant de la matrice, & les eaux abondantes qu'elles contiennent s'écoulent, il tombe en même temps un ou plusieurs morceaux solides formés par le sédiment de la liqueur épaissie de l'allantoïde (r);

(r) Voyez ci-après la description des enveloppes de l'hippomanès du poulain.

ce morceau, que les anciens ont appelé l'hippomanès du poulain; n'est pas comme ils le disent, un morceau de chair attaché à la tête du poulain, il en est au contraire séparé par la membrane amnios: la jument lèche le poulain après sa naissance, mais elle ne touche pas à l'hippomanès, & les anciens se sont encore trompés lorsqu'ils ont assuré qu'elle le dévorait à l'instant.

L'usage ordinaire est de faire couvrir une jument neuf jours après qu'elle a pouliné, c'est pour ne point perdre de temps, & pour tirer de son haras tout le produit que l'on peut en attendre; cependant il est sûr que la jument ayant ensemble à nourrir son poulain né & son poulain à naître, ses forces sont partagées, & qu'elle ne peut leur donner autant que si elle n'avoit que l'un ou l'autre à nourrir: il seroit donc mieux, pour avoir d'excellens chevaux, de ne laisser couvrir les jumens que de deux années l'une, elles dureroient plus long-temps & retiendroient plus sûrement; car dans les haras ordinaires il s'en faut bien que toutes les jumens qui

ont été couvertes produisent tous les ans, c'est beaucoup lorsque dans la même année il s'en trouve la moitié ou les deux tiers qui donnent des poulains.

Les jumens quoique pleines, peuvent souffrir l'accouplement, & cependant il n'y a jamais de superfétation; elles produisent ordinairement jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans, & les plus vigoureuses ne produisent guère au-delà de dix-huit ans: les chevaux, lorsqu'ils ont été ménagés, peuvent engendrer jusqu'à l'âge de vingt & même au-delà, & l'on a fait sur ces animaux la même remarque que sur les hommes, c'est que ceux qui ont commencé de bonne heure finissent aussi plus tôt; car les gros chevaux, qui sont plus tôt formés que les chevaux fins, & dont on fait des étalons dès l'âge de quatre ans, ne durent pas si long-temps, & sont communément hors d'état d'engendrer avant l'âge de quinze ans (*f*).

La durée de la vie des chevaux, est

(*f*) Voyez le nouveau parfait Maréchal de M. de Garfaut, page 68 & suivantes.

comme dans toutes les autres espèces d'animaux proportionnée à la durée du temps de leur accroissement ; l'homme, qui est quatorze ans à croître, peut vivre six ou sept fois autant de temps, c'est-à-dire, quatre-vingt-dix ou cent ans : le cheval, dont l'accroissement se fait en quatre ans, peut vivre six ou sept fois autant, c'est-à-dire, vingt-cinq ou trente ans. Les exemples qui pourroient être contraires à cette règle sont si rares, qu'on ne doit pas même les regarder comme une exception dont on puisse tirer des conséquences ; & comme les gros chevaux prennent leur entier accroissement en moins de temps que les chevaux fins, ils vivent aussi moins de temps, & sont vieux dès l'âge de quinze ans.

Il paroîtroit au premier coup d'œil que dans les chevaux & la plupart des autres animaux quadrupèdes, l'accroissement des parties postérieures est d'abord plus grand que celui des parties antérieures, tandis que dans l'homme les parties inférieures croissent moins d'abord que les parties supérieures : car dans l'enfant

les cuisses & les jambes sont, à proportion du corps, beaucoup moins grandes que dans l'adulte; dans le poulain au contraire les jambes de derrière sont assez longues pour qu'il puisse atteindre à sa tête avec le pied de derrière, au lieu que le cheval adulte ne peut plus y atteindre: mais cette différence vient moins de l'inégalité de l'accroissement total des parties antérieures & postérieures, que de l'inégalité des pieds de devant & de ceux de derrière, qui est constante dans toute la Nature, & plus sensible dans les animaux quadrupèdes; car dans l'homme les pieds sont plus gros que les mains, & sont aussi plus tôt formés, & dans le cheval, dont une grande partie de la jambe de derrière n'est qu'un pied, puisqu'elle n'est composée que des os relatifs au tarse, au métatarse, &c. il n'est pas étonnant que ce pied soit plus étendu & plus tôt développé que la jambe de devant, dont toute la partie inférieure représente la main, puisqu'elle n'est composée que des os du carpe, du métacarpe, &c. Lorsqu'un poulain

vient de naître on remarque aisément cette différence, les jambes de devant comparées à celles de derrière paroissent, & sont en effet beaucoup plus courtes alors qu'elles ne le seront dans la suite, & d'ailleurs l'épaisseur que le corps acquiert, quoiqu'indépendante des proportions de l'accroissement en longueur, met cependant plus de distance entre les pieds de derrière & la tête, & contribue par conséquent à empêcher le cheval d'y atteindre lorsqu'il a pris son accroissement.

Dans tous les animaux chaque espèce est variée suivant les différens climats, & les résultats généraux de ces variétés forment & constituent les différentes races, dont nous ne pouvons saisir que celles qui sont les plus marquées, c'est-à-dire, celles qui diffèrent sensiblement les unes des autres, en négligeant toutes les nuances intermédiaires qui sont ici, comme en tout, infinies; nous en avons même encore augmenté le nombre & la confusion en favorisant le mélange de ces races, & nous avons, pour ainsi dire, brusqué la Nature en amenant

en ces climats des chevaux d'Afrique ou d'Asie, nous avons rendu méconnoissables les races primitives de France en y introduisant des chevaux de tous pays, & il ne nous reste, pour distinguer les chevaux, que quelques légers caractères, produits par l'influence actuelle du climat : ces caractères seroient bien plus marqués & les différences seroient bien plus sensibles, si les races de chaque climat s'y fussent conservées sans mélange ; les petites variétés n'auroient été moins nuancées, moins nombreuses, mais il y auroit eu un certain nombre de grandes variétés bien caractérisées, que tout le monde auroit aisément distinguées ; au lieu qu'il faut de l'habitude, & même une assez longue expérience, pour connoître les chevaux des différens pays : nous n'avons sur cela que les lumières que nous avons pu tirer des livres des voyageurs, des ouvrages des plus habiles écuyers, tels que M.^{rs} de Newcastle, de Garfault, de la Guérinière, &c. & de quelques remarques que M. de Pignerolles, écuyer du Roi, & chef de l'Académie

d'Angers a eu la bonté de nous communiquer.

Les chevaux Arabes sont les plus beaux que l'on connoisse en Europe, ils sont plus grands & plus étoffés que les Barbes, & tout aussi bien faits; mais comme il en vient rarement en France, les E'cuyers n'ont pas d'observations détaillées de leurs perfections & de leurs défauts.

Les chevaux Barbes sont plus communs, ils ont l'encolure longue, fine, peu chargée de crins & bien sortie du garrot, la tête belle, petite & assez ordinairement moutonnée, l'oreille belle & bien placée, les épaules légères & plates, le garrot mince & bien relevé, les reins courts & droits, le flanc & les côtes rondes sans trop de ventre, les hanches bien effacées, la croupe le plus souvent un peu longue & la queue placée un peu haut, la cuisse bien formée & rarement plate, les jambes belles, bien faites & sans poil, le nerf bien détaché, le pied bien fait, mais souvent le paturon long; on en voit de tout poils, mais plus communément de gris;

les Barbes ont un peu de négligence dans leur allure, ils ont besoin d'être recherchés, & on leur trouve beaucoup de vitesse & de nerf; ils sont fort légers & très-propres à la course: ces chevaux paroissent être les plus propres pour en tirer race; il seroit seulement à souhaiter qu'ils fussent de plus grande taille; les plus grands sont de quatre pieds huit pouces, & il est rare d'en trouver qui aient quatre pieds neuf pouces; il est confirmé par expérience qu'en France, en Angleterre, &c. ils engendrent des poulains qui sont plus grands qu'eux: on prétend que parmi les Barbes, ceux du royaume de Maroc sont les meilleurs, ensuite les Barbes de Montagne; ceux du reste de la Mauritanie sont au dessous, aussi-bien que ceux de Turquie, de Perse & d'Arménie: tous ces chevaux des pays chauds ont le poil plus ras que les autres. Les chevaux Turcs ne sont pas si bien proportionnés que les Barbes, ils ont pour l'ordinaire l'encolure effilée, le corps long, les jambes trop menues; cependant ils sont grands travailleurs &

de longue haleine : on n'en fera pas étonné, si l'on fait attention que dans les pays chauds les os des animaux sont plus durs que dans les climats froids, & c'est par cette raison que quoiqu'ils aient le canon plus menu que ceux de ce pays-ci, ils ont cependant plus de force dans les jambes.

Les chevaux d'Espagne, qui tiennent le second rang après les Barbes, ont l'encolure longue, épaisse & beaucoup de crins, la tête un peu grosse, & quelquefois moutonnée, les oreilles longues, mais bien placées, les yeux pleins de feu, l'air noble & fier, les épaules épaisses & le poitrail large, les reins assez souvent un peu bas, la côte ronde, & souvent un peu trop de ventre, la croupe ordinairement ronde & large, quoique quelques-uns l'aient un peu longue, les jambes belles & sans poil, le nerf bien détaché, le paturon quelquefois un peu long, comme les Barbes, le pied un peu alongé, comme celui d'un mulet, & souvent le talon trop haut : les chevaux d'Espagne de belle race sont épais, bien

étouffés, bas de terre, ils ont aussi beaucoup de mouvement dans leur démarche, beaucoup de souplesse, de feu & de fierté; leur poil le plus ordinaire est noir ou bai-marron, quoiqu'il y en ait quelques-uns de toutes sortes de poils; ils ont très-rarement des jambes blanches & des nez blancs; les Espagnols, qui ont de l'aversion pour ces marques, ne tirent point race des chevaux qui les ont, ils ne veulent qu'une étoile au front, ils estiment même les chevaux zains autant que nous les méprisons: l'un & l'autre de ces préjugés, quoique contraires, sont peut-être tout aussi mal fondés, puisqu'il se trouve de très-bons chevaux avec toutes sortes de marques, & de même d'excellents chevaux qui sont zains; cette petite différence dans la robe d'un cheval ne semble en aucune façon dépendre de son naturel, ou de sa constitution intérieure, puisqu'elle dépend en effet d'une qualité extérieure, & si superficielle, que par une légère blessure dans la peau on produit une tache blanche; au reste les chevaux d'Espagne, zains

ou autres, sont tous marqués à la cuisse hors le montoir, de la marque du haras dont ils sont sortis; ils ne sont pas communément de grande taille, cependant on en trouve quelques-uns de quatre pieds neuf ou dix pouces; ceux de la haute Andalousie passent pour être les meilleurs de tous, quoiqu'ils soient assez sujets à avoir la tête trop longue, mais on leur fait grace de ce défaut en faveur de leurs rares qualités; ils ont du courage, de l'obéissance, de la grace, de la fierté, & plus de souplesse que les Barbes, c'est par tous ces avantages qu'on les préfère à tous les autres chevaux du monde, pour la guerre, pour la pompe & pour le manège.

Les plus beaux chevaux Anglois sont, pour la conformation assez semblables aux Arabes & aux Barbes, dont ils sortent en effet; ils ont cependant la tête plus grande, mais bien faite & moutonnée, & les oreilles plus longues, mais bien placées: par les oreilles seules on pourroit distinguer un cheval Anglois d'un cheval Barbe, mais la

grande différence est dans la taille, les Anglois sont bien étoffés & beaucoup plus grands; on en trouve communément de quatre pieds dix poudes & même de cinq pieds de hauteur, il y en a de tous poils & de toutes marques; ils sont généralement forts, vigoureux, hardis, capables d'une grande fatigue, excellens pour la chasse & la course, mais il leur manque la grace & la souplesse, ils sont durs & ont peu de liberté dans les épaules.

On parle souvent de courses de chevaux en Angleterre, & il y a des gens extrêmement habiles dans cette espèce d'art gymnastique. Pour en donner une idée, je ne puis mieux faire que de rapporter ce qu'un homme respectable (1), que j'ai déjà eu occasion de citer dans le premier volume de cet ouvrage, m'a écrit de Londres le 18 février 1748. M. Thornhill, maître de poste à Stilton, fit gageure de courir à cheval trois fois de suite le chemin de Stilton à Londres, c'est-à-dire, de faire deux cens quinze milles d'Angleterre (environ soixante-

(1) Mylord comte de Morton,

douze lieues de France) en quinze heures. Le 29 avril 1745, vieux style, il se mit en course, partit de Stilton, fit la première course jusqu'à Londres en trois heures cinquante-une minutes, & monta huit différens chevaux dans cette course; il repartit sur le champ & fit la seconde course, de Londres à Stilton, en trois heures cinquante-deux minutes, & ne monta que six chevaux; il se servit pour la troisième course des mêmes chevaux qui lui avoient déjà servi, dans les quatorze il en monta sept, & il acheva cette dernière course en trois heures quarante-neuf minutes; en sorte que, non seulement il remplit la gageure, qui étoit de faire ce chemin en quinze heures, mais il le fit en onze heures trente-deux minutes: je doute que dans les jeux Olympiques il se soit jamais fait une course aussi rapide que cette course de M. Thornhill.

Les chevaux d'Italie étoient autrefois plus beaux qu'ils ne le sont aujourd'hui, parce que depuis un certain temps on y a négligé les haras; cependant il se trouve encore de beaux chevaux

Napolitains , sur-tout pour les attelages ; mais en général ils ont la tête grosse & l'encolure épaisse , ils sont indociles , & par conséquent difficiles à dresser : ces défauts sont compensés par la richesse de leur taille , par leur fierté & par la beauté de leurs mouvemens ; ils sont excellens pour l'appareil , & ont beaucoup de disposition à piaffer.

Les chevaux Dancis sont de si belle taille & si étoffés , qu'on les préfère à tous les autres pour en faire des attelages ; il y en a de parfaitement bien moulés , mais en petit nombre , car le plus souvent ces chevaux n'ont pas une conformation fort régulière : la plupart ont l'encolure épaisse , les épaules grosses , les reins un peu longs & bas , la croupe trop étroite pour l'épaisseur du devant ; mais ils ont tous de beaux mouvemens , & en général ils sont très-bons pour la guerre & pour l'appareil , ils sont de tous poils ; & même les poils singuliers , comme pie & tigre , ne se trouvent guère que dans les chevaux Danois.

Il y a en Allemagne de fort beaux

chevaux, mais en général ils sont pesans & ont peu d'haleine, quoiqu'ils viennent pour la pluspart de chevaux Turcs & Barbes dont on entretient les haras, aussi-bien que de chevaux d'Espagne & d'Italie; ils sont donc peu propres à la chasse & à la course de vitesse, au lieu que les chevaux Hongrois, Transilvains, &c. sont au contraire légers & bons coureurs: les Housfards & les Hongrois leur fendent les naseaux, dans la vûe, dit-on, de leur donner plus d'haleine, & aussi pour les empêcher de hennir à la guerre; on prétend que les chevaux auxquels on a fendu les naseaux ne peuvent plus hennir: je n'ai pas été à portée de vérifier ce fait, mais il me semble qu'ils doivent seulement hennir plus foiblement; on a remarqué que les chevaux Hongrois, Cravates & Polonois sont fort sujets à être béguts.

Les chevaux de Hollande sont fort bons pour le carrosse, & ce sont ceux dont on se sert le plus communément en France; les meilleurs viennent de la province de Frise, il y en a aussi de

fort bons dans le pays de Bergues & de Juliers. Les chevaux Flamands sont fort au dessous des chevaux de Hollande, ils ont presque tous la tête grosse, les pieds plats, les jambes sujètes aux eaux, & ces deux derniers défauts sont essentiels dans des chevaux de carrosse.

Il y a en France des chevaux de toute espèce, mais les beaux sont en petit nombre: les meilleurs chevaux de selle viennent du Limosin, ils ressemblent assez aux Barbes, & sont comme eux excellens pour la chasse, mais ils sont tardifs dans leur accroissement; il faut les ménager dans leur jeunesse, & même ne s'en servir qu'à l'âge de huit ans: il y a aussi de très-bons bidets en Auvergne, en Poitou, dans le Morvant en Bourgogne; mais après le Limosin, c'est la Normandie qui fournit les plus beaux chevaux: ils ne sont pas si bons pour la chasse, mais ils sont meilleurs pour la guerre, ils sont plus étoffés & plus tôt formés. On tire de la basse Normandie & du Cotentin de très-beaux chevaux de carrosse, qui

ont plus de légèreté & de ressource que les chevaux de Hollande; la Franche-Comté & le Boulonnois fournissent de très-bons chevaux de tirage : en général les chevaux François pèchent par avoir de trop grosses épaules, au lieu que les Barbes pèchent par les avoir trop ferrées.

Après l'énumération de ces chevaux qui nous sont le mieux connus, nous rapporterons ce que les voyageurs disent des chevaux étrangers que nous connoissons peu. Il y a de fort bons chevaux dans toutes les isles de l'Archipel; ceux de l'isle de Crète (*u*) étoient en grande réputation chez les anciens pour l'agilité & la vitesse, cependant aujourd'hui on s'en sert peu dans le pays même, à cause de la trop grande aspérité du terrain, qui est presque par-tout fort inégal & fort montueux : les beaux chevaux de ces isles, & même ceux de Barbarie, sont de race Arabe. Les chevaux naturels du royaume de Maroc sont beaucoup plus petits que les Arabes,

(*u*) Voyez la description des isles de l'Archipel, par Dapper, page 462.

mais très-légers & très-vigoureux (x) M. Shaw prétend (y) que les-haras d'Égypte & de Tingitanie l'emportent aujourd'hui sur tous ceux des pays voisins ; au lieu qu'on trouvoit, il y a environ un siècle, d'aussi bons chevaux dans tout le reste de la Barbarie : l'excellence de ces chevaux Barbes consisté, dit-il, à ne s'abattre jamais, & à se tenir tranquilles lorsque le cavalier descend ou laisse tomber la bride ; ils ont un grand pas & un galop rapide, mais on ne les laisse point trotter ni marcher l'amble : les habitans du pays regardent ces allures du cheval comme des mouvemens grossiers & ignobles. Il ajoute que les chevaux d'Égypte sont supérieurs à tous les autres pour la taille & pour la beauté ; mais ces chevaux d'Égypte, aussi-bien que la plupart des chevaux de Barbarie, viennent des chevaux Arabes qui sont, sans contredit,

(x) Voyez l'Afrique de Marmol. Paris, 1667, tome II, page 124.

(y) Voy. les voyages de M. Shaw, traduits en François. La Haie, 1748, tome 4, page 308.

les premiers & les plus beaux chevaux du monde.

Selon Marmol (z), ou plustôt selon Léon l'Africain (a), car Marmol l'a ici copié presque mot à mot, les chevaux Arabes viennent des chevaux sauvages des deserts d'Arabie dont on a fait très-anciennement des haras, qui les ont tant multipliés, que toute l'Asie & l'Afrique en sont pleines; ils sont si légers, que quelques-uns d'entre eux devancent les autruches à la course: les Arabes du desert & les peuples de Libye élèvent une grande quantité de ces chevaux pour la chasse; ils ne s'en servent ni pour voyager ni pour combattre, ils les font pâturer lorsqu'il y a de l'herbe; & lorsque l'herbe manque, ils ne les nourrissent que de dattes & de lait de chameau, ce qui les rend nerveux, légers & maigres. Ils tendent des pièges aux chevaux sauvages, ils en mangent la chair, & disent que celle des jeunes

(z) Voyez l'Afrique de Marmol, tome I, page 50.

(a) Vide Leonis Afric. de Africa descript, t. II, p. 750 & 751.

est fort délicate : ces chevaux sauvages sont plus petits que les autres, ils sont communément de couleur cendrée, quoiqu'il y en ait aussi de blancs, & ils ont le crin & le poil de la queue fort court & hérissé. D'autres voyageurs (b) nous ont donné sur les chevaux Arabes des relations curieuses, dont nous ne rapporterons ici que les principaux faits.

Il n'y a point d'Arabe, quelque misérable qu'il soit, qui n'ait des chevaux : ils montent ordinairement les jumens, l'expérience leur ayant appris qu'elles résistent mieux que les chevaux à la fatigue, à la faim & à la soif; elles sont aussi moins vicieuses, plus douces & hennissent moins fréquemment que les chevaux : ils les accoutument si bien à être ensemble, qu'elles demeurent en grand nombre, quelquefois des jours entiers, abandonnées à elles-mêmes sans se frapper les unes les

(b) Voyez le voyage de M. de la Roque, fait par ordre de Louis XIV. Paris, 1714, page 194 & suiv. & aussi l'histoire générale des voyages. Paris, 1746, tome 11, page 626.

autres, & sans se faire aucun mal. Les Turcs au contraire n'aiment point les jumens, & les Arabes leur vendent les chevaux qu'ils ne veulent pas garder pour étalons : ils conservent avec grand soin, & depuis très-long-temps, les races de leurs chevaux, ils en connoissent les générations, les alliances & toute la généalogie, ils distinguent les races par des noms différens, & ils en font trois classes ; la première est celle des chevaux nobles, de race pure & ancienne des deux côtés ; la seconde est celle des chevaux de race ancienne, mais qui se sont méfaliés, & la troisième est celle des chevaux communs : ceux-ci se vendent à bas prix, mais ceux de la première classe, & même ceux de la seconde, parmi lesquels il s'en trouve d'aussi bons que ceux de la première, sont excessivement chers ; ils ne font jamais couvrir les jumens de cette première classe noble, que par des étalons de la même qualité : ils connoissent par une longue expérience toutes les races de leurs chevaux & de ceux de leurs voisins, ils en connoissent

en particulier le nom, le surnom, le poil, les marques, &c. Quand ils n'ont pas des étalons nobles, ils en empruntent chez leurs voisins, moyennant quelque argent, pour faire couvrir leurs jumens, ce qui se fait en présence de témoins qui en donnent une attestation signée & scellée par-devant le secrétaire de l'Émir, ou quelque autre personne publique; & dans cette attestation, le nom du cheval & de la jument est cité, & toute leur génération exposée: lorsque la jument a pouliné, on appelle encore des témoins, & l'on fait une autre attestation dans laquelle on fait la description du poulain qui vient de naître, & on marque le jour de sa naissance. Ces billets donnent le prix aux chevaux, & on les remet à ceux qui les achètent. Les moindres jumens de cette première classe sont de cinq cens écus, & il y en a beaucoup qui se vendent mille écus, & même quatre, cinq & six mille livres. Comme les Arabes n'ont qu'une tente pour maison, cette tente leur sert aussi d'écurie; la jument, le poulain, le mari, la femme & les enfans couchent tous

pêle-mêle les uns avec les autres : on y voit les petits enfans sur le corps, sur le col de la jument & du poulain, sans que ces animaux les blessent ni les incommodent; on diroit qu'ils n'osent se remuer, de peur de leur faire du mal : ces jumens sont si accoutumées à vivre dans cette familiarité, qu'elles souffrent toute sorte de badinage. Les Arabes ne les battent point, ils les traitent doucement, ils parlent & raisonnent avec elles, ils en prennent un très-grand soin, ils les laissent toujours aller au pas, & ne les piquent jamais sans nécessité: mais aussi dès qu'elles se sentent chatouiller le flanc avec le coin de l'étrier, elles partent subitement & vont d'une vitesse incroyable, elles sautent les haies & les fossés aussi légèrement que des biches; & si leur cavalier vient à tomber, elles sont si bien dressées, qu'elles s'arrêtent tout court, même dans le galop le plus rapide. Tous les chevaux des Arabes sont d'une taille médiocre, fort dégagés, & plutôt maigres que gras; ils les pansent soir & matin fort régulièrement.

& avec tant de soin, qu'ils ne leur laissent pas la moindre crasse sur la peau; ils leur lavent les jambes, le crin & la queue qu'ils laissent toute longue & qu'ils peignent rarement pour ne pas rompre le poil; ils ne leur donnent rien à manger de tout le jour, ils leur donnent seulement à boire deux ou trois fois, & au coucher du soleil ils leur passent un sac à la tête, dans lequel il y a environ un demi-boisseau d'orge bien net: ces chevaux ne mangent donc que pendant la nuit, & on ne leur ôte le sac que le lendemain matin lorsqu'ils ont tout mangé; on les met au verd au mois de mars, quand l'herbe est assez grande; c'est dans cette même saison que l'on fait couvrir les jumens, & on a grand soin de leur jeter de l'eau froide sur la croupe, immédiatement après qu'elles ont été couvertes: lorsque la saison du printemps est passée, on retire les chevaux du pâturage, & on ne leur donne ni herbe ni foin de tout le reste de l'année, ni même de paille que très-rarement, l'orge est leur unique nourriture. On ne manque

pas de couper aussi les crins aux poulains dès qu'ils ont un an ou dix-huit mois, afin qu'ils deviennent plus touffus & plus longs : on les monte dès l'âge de deux ans ou deux ans & demi tout au plus tard, on ne leur met la selle & la bride qu'à cet âge ; & tous les jours, du matin jusqu'au soir, tous les chevaux des Arabes demeurent sellés & bridés à la porte de la tente.

La race de ces chevaux s'est étendue en Barbarie, chez les Maures, & même chez les Nègres de la rivière de Gambie & du Sénégal, les Seigneurs du pays en ont quelques-uns qui sont d'une grande beauté ; au lieu d'orge ou d'avoine on leur donne du maïs concassé ou réduit en farine qu'on mêle avec du lait lorsqu'on veut les engraisser, & dans ce climat si chaud on ne les laisse boire que rarement (c). D'un autre côté les chevaux Arabes ont peuplé l'Égypte, la Turquie, & peut-être la Perse, où il y avoit autrefois des haras très-consi-

(c) Voyez l'histoire générale des voyages, tome III, page 227.

dérables : Marc Paul (*d*) cite un haras de dix mille jumens blanches, & il dit que dans la province de Balascie il y avoit une grande quantité de chevaux grands & légers, avec la corne du pied si dure, qu'il étoit inutile de les ferrer.

Tous les chevaux du Levant ont, comme ceux de Perse & d'Arabie, la corne fort dure ; on les ferre cependant, mais avec des fers minces, légers, & qu'on peut clouer par-tout : en Turquie, en Perse & en Arabie on a aussi les mêmes usages pour les soigner, les nourrir, & leur faire de la litière de leur fumier, qu'on fait auparavant sécher au soleil pour en ôter l'odeur, & ensuite on le réduit en poudre & on en fait une couche, dans l'écurie ou dans la tente, d'environ quatre ou cinq pouces d'épaisseur ; cette litière sert fort longtemps, car quand elle est infectée de nouveau, on la relève pour la faire sécher au soleil une seconde fois, &

(*d*) Voyez la descript. géogr. de l'Inde, par Marc Paul, Vénitien. Paris, 1566, tome 1, page 41. & liv. 1, page 21.

cela lui fait perdre entièrement sa mauvaise odeur.

Il y a en Turquie des chevaux Arabes, des chevaux Tartares, des chevaux Hongrois & des chevaux de race du pays; ceux-ci sont beaux & très-fins (e), ils ont beaucoup de feu, de vitesse, & même d'agrément, mais ils sont trop délicats, ils ne peuvent supporter la fatigue, ils mangent peu, ils s'échauffent aisément, & ont la peau si sensible, qu'ils ne peuvent supporter le frottement de l'étrille; on se contente de les frotter avec l'épouffette & de les laver: ces chevaux, quoique beaux, sont, comme l'on voit, fort au dessous des Arabes, ils sont même au dessous des chevaux de Perse, qui sont après les Arabes (f), les plus beaux & les meilleurs chevaux de l'Orient; les pâturages des plaines de Médie, de Persépolis, d'Ardebil, de Derbent sont

(e) Voyez le voyage de M. Dumont. *La Haie*, 1699, tome III, page 253 & suivantes.

(f) Voy les voyages de Thévenot. *Paris*, 1664, t. II, p. 220; de Chardin *Amst.* 1711, t. II, p. 25 & suiv. d'Adam Olearius. *Paris*, 1656, t. I, page 560 & suiv.

admirables, & on y élève, par les ordres du Gouvernement, une prodigieuse quantité de chevaux, dont la plupart sont très-beaux, & presque tous excellens : Pietro della Valle (*g*) préfère les chevaux communs de Perse aux chevaux d'Italie, & même, dit-il, aux plus excellens chevaux du royaume de Naples; communément ils sont de taille médiocre (*h*) il y en a même de fort petits (*i*), qui n'en sont pas moins bons ni moins forts, mais il s'en trouve aussi beaucoup de bonne taille, & plus grands que les chevaux de selle Anglois (*k*). Ils ont tous la tête légère, l'encolure fine, le poitrail étroit, les oreilles bien faites & bien placées, les jambes menues, la croupe belle & la corne dure; ils sont dociles, vifs, légers,

(*g*) Voyez les voyages de Pietro della Valle. Rouen, 1745, in-12, tome V, page 284 & suivantes.

(*h*) Voy. les voyages de Tavernier. Rouen, 1713, tome II, page 19 & 20.

(*i*) Voy. les voyages de Thévenot, tome II, page 220.

(*k*) Voy. les voyages de Chardin, tome II, page 25 & suivantes.

hardis, courageux & capables de supporter une grande fatigue; ils courent d'une très-grande vitesse, sans jamais s'abattre ni s'affaïsser; ils sont robustes & très-aisés à nourrir, on ne leur donne que de l'orge mêlée avec de la paille hachée menu, dans un sac qu'on leur passe à la tête, & on ne les met au verd que pendant six semaines au printemps: on leur laisse la queue longue, on ne fait ce que c'est que de les faire hongres; on leur donne des couvertures pour les défendre des injures de l'air, on les soigne avec une attention particulière, on les conduit avec un simple bridon & sans éperon, & on en transporte une très-grande quantité en Turquie, & sur-tout aux Indes: ces voyageurs, qui font tous l'éloge des chevaux de Perse, s'accordent cependant à dire que les chevaux Arabes sont encore supérieurs pour l'agilité, le courage & la force, & même la beauté, & qu'ils sont beaucoup plus recherchés en Perse même, que les plus beaux chevaux du pays.

Les chevaux qui naissent aux Indes

ne sont pas bons (1), ceux dont se servent les Grands du pays y sont transportés de Perse & d'Arabie ; on leur donne un peu de foin le jour, & le soir on leur fait cuire des pois avec du sucre & du beurre au lieu d'avoine ou d'orge : cette nourriture les soutient & leur donne un peu de force, sans cela ils dépériroient en très-peu de temps, le climat leur étant contraire. Les chevaux naturels du pays sont en général fort petits, il y en a même de si petits, que Tavernier rapporte que le jeune prince du Mogol, âgé de sept ou huit ans, montoit ordinairement un petit cheval très-bien fait, dont la taille n'excédoit pas celle d'un grand lévrier (m). Il semble que les climats excessivement chauds soient contraires aux chevaux : ceux de la côte d'Or, de celle de Juda, de Guinée,

(1) Voyez le voyage de la Boullaye-le-Gouz. Paris, 1657, page 256 ; & le recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes, Amst. 1702, tome IV, page 424.

(m) Voy. les voyages de Tavernier, t. III, page 334.

&c. sont, comme ceux des Indes, fort mauvais; ils portent la tête & le col fort bas, leur marche est si chancelante, qu'on les croit toujours prêts à tomber; ils ne se remueroient pas si on ne les fraploit continuellement, & la plupart sont si bas, que les pieds de ceux qui les montent touchent presque à terre (*n*); ils sont de plus fort indociles, & propres seulement à servir de nourriture aux Nègres, qui en aiment la chair autant que celle des chiens (*o*): ce goût pour la chair du cheval est donc commun aux Nègres & aux Arabes, il se retrouve en Tartarie, & même à la Chine (*p*). Les chevaux Chinois ne valent pas mieux que ceux des Indes (*q*),

(*n*) Voyez. histoire générale des voyages, tome IV, page 228.

(*o*) Idem, tome IV, page 353.

(*p*) Voy. le voyage de M. le Gentil. Paris, 1725, tome II, page 24.

(*q*) Voy. les anciennes relations des Indes & de la Chine, traduites de l'Arabe. Paris, 1718, page 204; l'histoire générale des voyages, t. VI. page 492 & 535; l'histoire de la conquête de la Chine, par Palafox. Paris, 1670, page 426.

ils sont foibles, lâches, mal faits, & fort petits; ceux de la Corée n'ont que trois pieds de hauteur: à la Chine presque tous les chevaux sont hongres & ils sont si timides, qu'on ne peut s'en servir à la guerre; aussi peut-on dire que ce sont les chevaux Tartares qui ont fait la conquête de la Chine: ces chevaux sont très-propres pour la guerre, quoique communément ils ne soient que de taille médiocre, ils sont forts, vigoureux, fiers, ardens, légers & grand coureurs; ils ont la corne du pied fort dure, mais trop étroite, la tête fort légère, mais trop petite, l'encolure longue & roide, les jambes trop hautes, avec tous ces défauts ils peuvent passer pour de très-bons chevaux, ils sont infatigables & courent d'une vitesse extrême. Les Tartares vivent avec leurs chevaux à peu près comme les Arabes, ils les font monter dès l'âge de sept ou huit mois par de jeunes enfans, qui les promènent & les font courir à petites reprises; ils les dressent ainsi peu à peu, & leur font souffrir de grandes diètes, mais ils ne les montent pour aller en

course que quand ils ont six ou sept ans, & ils leur font supporter alors des fatigues incroyables (*r*), comme de marcher deux ou trois jours sans s'arrêter, d'en passer quatre ou cinq sans autre nourriture qu'une poignée d'herbe de huit heures en huit heures, & d'être en même temps vingt-quatre heures sans boire, &c. ces chevaux, qui paroissent, & qui sont en effet si robustes dans leur pays, dépérissent dès qu'on les transporte à la Chine & aux Indes, mais ils réussissent assez en Perse & en Turquie. Les petits Tartares ont aussi une race de petits chevaux dont ils font tant de cas, qu'ils ne se permettent jamais de les vendre à des étrangers: ces chevaux ont toutes les bonnes & mauvaises qualités de ceux de la grande Tartarie, ce qui prouve combien les mêmes mœurs & la même éducation donnent le même naturel & la même

(*r*) Voyez Palafox, page 427; le recueil des voyages du Nord. Rouen, 1716, tome III, page 156; Tavernier, tome 1, page 472 & suiv. histoire générale des voyages, tome VI, p. 603, & tome VII, page 214.

habitude à ces animaux. Il y a aussi en Circassie & en Mingrèlie beaucoup de chevaux qui sont même plus beaux que les chevaux Tartares ; on trouve encore d'assez beaux chevaux en Ukraine, en Valachie, en Pologne & en Suède, mais nous n'avons pas d'observations particulières de leurs qualités & de leurs défauts.

Maintenant, si l'on consulte les anciens sur la nature & les qualités des chevaux des différens pays, on trouvera (*f*) que les chevaux de Grèce, & sur-tout ceux de la Thessalie & de l'Épire, avoient de la réputation, & étoient très-bons pour la guerre ; que ceux de l'Achaïe étoient les plus grands que l'on connût ; que les plus beaux de tous étoient ceux d'Égypte où il y en avoit une très-grande quantité, & où Salomon envoyoit en acheter à un très-grand prix ; qu'en Éthiopie, les chevaux réussissoient mal à cause de la trop grande chaleur du climat ; que l'Arabie & l'Afrique fournissoient les

(*f*) Voyez Aldrovand. Hist. Nat. de soliped.
page 48 — 63.

chevaux les mieux faits, & sur-tout les plus légers & les plus propres à la monture & à la course; que ceux d'Italie, & sur-tout de la Pouille, étoient aussi très-bons; qu'en Sicile, Cappadoce, Syrie, Arménie, Médie & Perse, il y avoit d'excellens chevaux, & recommandables par leur vitesse & leur légèreté; que ceux de Sardaigne & de Corse étoient petits, mais vifs & courageux; que ceux d'Espagne ressembloient à ceux des Parthes, & étoient excellens pour la guerre; qu'il y avoit aussi en Transilvanie & en Valachie des chevaux à tête légère, à grands crins pendans jusqu'à terre, & à queue touffue, qui étoient très-prompts à la course; que les chevaux Danois étoient bien faits & bons sauteurs; que ceux de Scandinavie étoient petits, mais bien moulés & fort agiles; que les chevaux de Flandre étoient forts; que les Gaulois fournissoient aux Romains de bons chevaux pour la monture & pour porter des fardeaux; que les chevaux des Germains étoient mal faits & si mauvais, qu'ils ne s'en servoient pas; que les Suisses en

avoient beaucoup & de très-bons pour la guerre; que les chevaux de Hongrie étoient aussi fort bons; & enfin, que les chevaux des Indes étoient fort petits & très-foibles.

Il résulte de tous ces faits, que les chevaux Arabes ont été de tous temps & sont encore les premiers chevaux du monde, tant pour la beauté que pour la bonté; que c'est d'eux que l'on tire soit immédiatement, soit médiatement par le moyen des Barbes, les plus beaux chevaux qui soient en Europe, en Afrique & en Asie; que le climat de l'Arabie est peut-être le vrai climat des chevaux, & le meilleur de tous les climats, puisqu'au lieu d'y croiser les races par des races étrangères, on a grand soin de les conserver dans toute leur pureté; que si ce climat n'est pas par lui-même le meilleur climat pour les chevaux, les Arabes l'ont rendu tel par les soins particuliers qu'ils ont pris de tous les temps, d'anoblir les races, en ne mettant ensemble que les individus les mieux faits & de la première qualité; que par cette attention suivie pendant des siècles,

siècles, ils ont pû perfectionner l'espèce au-delà de ce que la Nature auroit fait dans le meilleur climat : on peut encore en conclurre que les climats plus chauds que froids, & sur-tout les pays secs, sont ceux qui conviennent le mieux à la nature de ces animaux ; qu'en général les petits chevaux sont meilleurs que les grands ; que le soin leur est aussi nécessaire à tous que la nourriture ; qu'avec de la familiarité & des caresses on en tire beaucoup plus que par la force & les châtimens ; que les chevaux des pays chauds ont les os, la corne, les muscles plus durs que ceux de nos climats ; que quoique la chaleur convienne mieux que le froid à ces animaux, cependant le chaud excessif ne leur convient pas ; que le grand froid leur est contraire ; qu'enfin leur habitude & leur naturel dépendent presque en entier du climat, de la nourriture, des soins & de l'éducation.

En Perse, en Arabie & dans plusieurs autres lieux de l'Orient, on n'est pas dans l'usage de hongrer les chevaux, comme on le fait si généralement en Europe & à la Chine : cette opération

leur ôte beaucoup de force, de courage, de fierté, &c. mais leur donne de la douceur, de la tranquillité, de la docilité; pour la faire, on leur attache les jambes avec des cordes, on les renverse sur le dos, on ouvre les bourses avec un bistouri, on en tire les testicules, on coupe les vaisseaux qui y aboutissent & les ligamens qui les soutiennent, & après les avoir enlevés on referme la plaie, & on a soin de faire baigner le cheval deux fois par jour pendant quinze jours, ou de l'étuver souvent avec de l'eau fraîche, & de le nourrir pendant ce temps avec du son détrempé dans beaucoup d'eau, afin de le rafraîchir: cette opération se doit faire au printemps ou en automne, le grand chaud & le grand froid y étant également contraires. A l'égard de l'âge auquel on doit la faire, il y a des usages différens: dans certaines provinces on hongre les chevaux dès l'âge d'un an ou dix-huit mois, aussi-tôt que les testicules sont bien apparens au dehors; mais l'usage le plus général & le mieux fondé est de ne les hongrer qu'à deux & même à

trois ans, parce qu'en les hongrant tard ils conservent un peu plus des qualités attachées au sexe masculin. Pline (1) dit que les dents de lait ne tombent point à un cheval qu'on fait hongre avant qu'elles soient tombées : j'ai été à portée de vérifier ce fait, & il ne s'est pas trouvé vrai ; les dents de lait tombent également aux jeunes chevaux hongres & aux jeunes chevaux entiers, & il est probable que les anciens n'ont hasardé ce fait que parce qu'ils l'ont cru fondé sur l'analogie de la chute des cornes du cerf, du chevreuil, &c. qui en effet ne tombent point lorsque l'animal a été coupé. Au reste un cheval hongre n'a plus la puissance d'engendrer, mais il peut encore s'accoupler, & l'on en a vu des exemples.

Les chevaux de quelque poil qu'ils soient, muent comme presque tous les autres animaux couverts de poil, & cette mue se fait une fois l'an, ordinairement au printemps, & quelquefois en automne; ils sont alors plus foibles que dans les

(1) Voyez Plin. Hist. Nat. in-8.^e Paris, 1685, t. II, liv. II, parag. LXXIV, page 558.

autres temps, il faut les ménager, les soigner davantage, & les nourrir un peu plus largement. Il y a aussi des chevaux qui muent de corne, cela arrive sur-tout à ceux qui ont été élevés dans des pays humides & marécageux, comme en Hollande.

Les chevaux hongres & les juments hennissent moins fréquemment que les chevaux entiers, ils ont aussi la voix moins pleine & moins grave : on peut distinguer dans tous cinq (*u*) sortes de hennissemens différens, relatifs à différentes passions ; le hennissement d'allégresse, dans lequel la voix se fait entendre assez longuement, monte & finit à des sons plus aigus ; le cheval rue en même temps, mais légèrement, & ne cherche point à frapper ; le hennissement du desir, soit d'amour, soit d'attachement, dans lequel le cheval ne rue point, & la voix se fait entendre longuement & finit par des sons plus graves ; le hennissement de la colère, pendant lequel le cheval rue & frappe dangereusement, est très-court & aigu ; celui de la crainte, pendant lequel il rue aussi,

(*u*) Vide *Cardan. de rerum varietate*, l. VII, c. 34.

n'est guère plus long que celui de la colère, la voix est grave, rauque, & semble sortir en entier des naseaux, ce hennissement est assez semblable au rugissement d'un lion; celui de la douleur est moins un hennissement qu'un gémissement ou ronflement d'oppression qui se fait à voix grave, & suit les alternatives de la respiration. Au reste, on a remarqué que les chevaux qui hennissent le plus souvent, sur-tout d'allégresse & de desir, sont les meilleurs & les plus généreux: les chevaux entiers ont aussi la voix plus forte que les hongres & les jumens; dès la naissance le mâle a la voix plus forte que la femelle; à deux ans ou deux ans & demi, c'est-à-dire, à l'âge de puberté, la voix des mâles & des femelles devient plus forte & plus grave, comme dans l'homme & dans la plupart des autres animaux. Lorsque le cheval est passionné d'amour, de desir, d'appétit, il montre les dents & semble rire, il les montre aussi dans la colère & lorsqu'il veut mordre; il tire quelquefois la langue pour lécher, mais moins fréquemment que le bœuf, qui lèche beau-

coup plus que le cheval, & qui cependant est moins sensible aux caresses : le cheval se souvient aussi beaucoup plus long-temps des mauvais traitemens, & il se rebute bien plus aisément que le bœuf ; son naturel ardent & courageux lui fait donner d'abord tout ce qu'il possède de forces, & lorsqu'il sent qu'on exige encore davantage, il s'indigne & refuse, au lieu que le bœuf, qui de sa nature est lent & paresseux, s'exécute & se rebute moins aisément.

Le cheval dort beaucoup moins que l'homme ; lorsqu'il se porte bien il ne demeure guère que deux ou trois heures de suite couché, il se relève ensuite pour manger, & lorsqu'il a été trop fatigué il se couche une seconde fois après avoir mangé, mais en tout il ne dort guère que trois ou quatre heures en vingt-quatre ; il y a même des chevaux qui ne se couchent jamais & qui dorment toujours debout, ceux qui se couchent dorment aussi quelquefois sur leurs pieds : on a remarqué que les hongres dorment plus souvent & plus long-temps que les chevaux entiers.

Les quadrupèdes ne boivent pas tous de la même manière, quoique tous soient également obligés d'aller chercher avec la tête la liqueur qu'ils ne peuvent saisir autrement, à l'exception du singe, du maki & de quelques autres qui ont des mains, & qui par conséquent peuvent boire comme l'homme, lorsqu'on leur donne un vase qu'ils peuvent tenir; car ils le portent à leur bouche, l'inclinent, versent la liqueur, & l'avalent par le simple mouvement de la déglutition: l'homme boit ordinairement de cette manière, parce que c'est en effet la plus commode; mais il peut encore boire de plusieurs autres façons, en approchant les lèvres & les contractant pour aspirer la liqueur, ou bien en y enfonçant le nez & la bouche assez profondément pour que la langue en soit environnée & n'ait d'autres mouvemens à faire que celui qui est nécessaire pour la déglutition, ou encore en mordant, pour ainsi dire la liqueur avec les lèvres, ou enfin, quoique plus difficilement, en tirant la langue, l'élargissant, & formant une espèce de petit godet qui

rapporte un peu d'eau dans la bouche : la plupart des quadrupèdes pourroient aussi chacun boire de plusieurs manières, mais ils font comme nous, ils choisissent celle qui leur est la plus commode & la suivent constamment. Le chien, dont la gueule est fort ouverte & la langue longue & mince, boit en lapant, c'est-à-dire, en léchant la liqueur, & formant avec la langue un godet qui se remplit à chaque fois & rapporte une assez grande quantité de liqueur ; il préfère cette façon à celle de se mouiller le nez : le cheval au contraire, qui a la bouche plus petite & la langue trop épaisse & trop courte pour former un grand godet, & qui d'ailleurs boit encore plus avidement qu'il ne mange, enfonce la bouche & le nez brusquement & profondément dans l'eau, qu'il avale abondamment par le simple mouvement de la déglutition ; mais cela même le force à boire tout d'une haleine, au lieu que le chien respire à son aise pendant qu'il boit : aussi doit-on laisser aux chevaux la liberté de boire à plusieurs reprises, sur-tout après une course,

lorsque le mouvement de la respiration est court & pressé; on ne doit pas non plus leur laisser boire de l'eau trop froide, parce qu'indépendamment des coliques que l'eau froide cause souvent, il leur arrive aussi, par la nécessité où ils sont d'y tremper les naseaux, qu'ils se refroidissent le nez, s'enrhument, & prennent peut-être les germes de cette maladie à laquelle on a donné le nom de morve, la plus formidable de toutes pour cette espèce d'animaux: car on sait depuis peu que le siège de la morve est dans la membrane pituitaire (*); que c'est par conséquent un vrai rhume, qui à la longue cause une inflammation dans cette membrane, & d'autre côté les voyageurs qui rapportent dans un assez grand détail les maladies des chevaux dans les pays chauds, comme l'Arabie, la Perse, la Barbarie, ne disent pas que la morve y soit aussi fréquente que dans les climats froids; ainsi je crois être fondé

(* M. de la Fosse, Maréchal du Roi, a le premier démontré que le siège de la morve est dans la membrane pituitaire, & il a essayé de guérir des chevaux en les trépanant.

à conjecturer que l'une des causes de cette maladie est la froideur de l'eau, parce que ces animaux sont obligés d'y enfoncer & d'y tenir le nez & les naseaux pendant un temps considérable, ce que l'on préviendroit en ne leur donnant jamais d'eau froide, & en leur essuyant toujours les naseaux après qu'ils ont bu. Les ânes, qui craignent le froid beaucoup plus que les chevaux, & qui leur ressemblent si fort par la structure intérieure, ne sont cependant pas si sujets à la morve, ce qui ne vient peut-être que de ce qu'ils boivent différemment des chevaux; car au lieu d'enfoncer profondément la bouche & le nez dans l'eau, ils ne font presque que l'atteindre des lèvres.

Je ne parlerai pas des autres maladies des chevaux, ce seroit trop étendre l'Histoire Naturelle que de joindre à l'histoire d'un animal celle de ses maladies; cependant je ne puis terminer l'histoire du cheval, sans marquer quelques regrets de ce que la fanté de cet animal utile & précieux, a été jusqu'à présent abandonnée aux soins & à la pratique, souvent aveugles, de gens

sans connoissance & sans lettres. La Médecine que les anciens ont appelée Médecine Vétérinaire, n'est presque connue que de nom : je suis persuadé que si quelque Médecin tournoit ses vûes de ce côté-là ; & faisoit de cette étude son principal objet, il en seroit bien-tôt dédommagé par d'amples succès ; que non-seulement il s'enrichiroit, mais même qu'au lieu de se dégrader il s'illustreroit beaucoup, & cette Médecine ne seroit pas si conjecturale & si difficile que l'autre : la nourriture, les mœurs, l'influence du sentiment, toutes les causes en un mot étant plus simples dans l'animal que dans l'homme, les maladies doivent aussi être moins compliquées, & par conséquent plus faciles à juger & à traiter avec succès ; sans compter la liberté qu'on auroit toute entière de faire des expériences, de tenter de nouveaux remèdes, & de pouvoir arriver sans crainte & sans reproches à une grande étendue de connoissances en ce genre, dont on pourroit même par analogie tirer des inductions utiles à l'art de guérir les hommes.

DESCRIPTION
DU CHEVAL.

DE tous les animaux que nous avons à décrire, le Cheval est le mieux connu, soit pour les parties extérieures de son corps, soit pour celles de l'intérieur ; il reçoit aussi de l'homme la plus belle éducation, tous ses mouvemens, toutes ses allures sont dirigés par un art qui a ses principes. C'est au manège qu'il faut voir tout ce que l'on fait apprendre aux chevaux à force d'habitudes, tout ce qu'on leur fait faire à l'aide du mors & de l'éperon, &c. cet art, qui n'est pas dédaigné par les Princes & par les Rois, met le cheval dans une carrière glorieuse : c'est là que l'on donne de la noblesse à son port, & de l'agrément à son maintien, on met à l'épreuve toutes ses forces & toute sa légèreté, on le livre à sa plus grande vitesse, on augmente son ardeur, on anime son courage, enfin on éprouve sa constance, on cultive sa docilité, & on emploie toutes les ressources de son instinct. La science dont l'objet est d'affermir ou de rétablir la santé, d'éloigner la mort & de conserver la vie de l'homme, la Médecine, n'exclut point le cheval dans la recherche de ses connoissances & dans l'administration de ses remèdes ; aussi s'est-il formé un art dans

lequel on se propose de prévenir les maladies des chevaux, de les reconnoître, de les juger & de les guérir, & de déterminer les opérations que l'on doit faire sur les différentes parties du cheval lorsqu'elles sont affligées : * ce même art s'étend à tous les besoins des chevaux, ceux qui l'exercent se dévouent à leur service; enfin ces animaux trouvent dans les haras des soins particuliers & continuels pour la conservation & la propagation de leur espèce; & même ces soins influent sur eux avant qu'ils existent, car on contribue à la perfection de leur être par le choix du mâle & de la femelle qui doivent les engendrer: en combinant les qualités de l'étalon & de la jument on a su prévoir le résultat de leur mélange, & perpétuer la force & la beauté des chevaux, & la finesse de leur instinct.

En faisant tant de recherches & d'observations sur les chevaux, on a formé, pour ainsi dire, un langage particulier, dont les termes sont affectés aux arts qui concernent ces animaux; ainsi on ne pourroit pas décrire le cheval d'une manière satisfaisante, si on ne commençoit par donner l'intelligence de ces termes, en expliquant les dénominations des différentes parties de son corps, & en énonçant leurs perfections ou leurs défauts, avant que de faire la description de cet animal, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Cette explication préliminaire est d'autant plus nécessaire, que la plupart de

* *Medicina veterinaria.*

ces termes serviront à la description de plusieurs autres animaux ; car on verra dans la suite, qu'en les considérant tous par rapport à leurs différences ou à leurs ressemblances avec le corps humain, il se trouve que le cheval & les autres solipèdes sont ceux qui en diffèrent le plus, comme le singe & les autres animaux à cinq doigts sont ceux qui y ressemblent le plus. Le cheval & le singe seront donc les deux extrêmes dans la comparaison que nous ferons des animaux ; aussi nous commençons par l'histoire naturelle du cheval, & nous finirons par celle du singe, nous comparerons chaque animal au cheval ou au singe, selon qu'ils ressembleront plus à l'un ou à l'autre, & nous emploierons dans le premier cas les termes usités pour le cheval, & dans le second ceux qui sont en usage pour le corps humain, puisque le singe est de tous les animaux celui dont le corps diffère le moins du corps de l'homme.

En expliquant les termes d'art qui ont rapport aux différentes parties extérieures du cheval, nous commencerons par celles de la tête, & nous suivrons l'ordre le plus naturel, qui est de rapporter les parties du corps avant de passer à celles des extrémités, quoique la plupart des auteurs qui ont écrit sur cette matière aient fait mention des extrémités antérieures avant qu'il fût question du corps.

On appelle *larmiers* les deux parties (A, pl. 1) de la tête du cheval, qui correspondent aux temples de la tête de l'homme.

Les salières (*B*) se trouvent entre l'œil & l'oreille, au dessus des fourcils, une de chaque côté.

On ne distingue dans certains cas que deux parties dans l'œil, qui sont la vitre & le fond de l'œil: la vitre est la partie extérieure de l'œil, c'est-à-dire, la cornée; le fond de l'œil signifie les parties intérieures, c'est-à-dire, les parties que l'on aperçoit en regardant à travers la vitre par l'ouverture de la prunelle: on a aussi désigné le fond de l'œil par le mot de prunelle; mais comment ce mot peut-il signifier le fond de l'œil, puisque la prunelle ou pupille n'est qu'une ouverture de l'uvée, qui communique dans l'intérieur de l'œil!

On donne le nom d'*avives* aux glandes parotides (*C*), qui sont situées entre l'oreille & le coin de la ganache.

Le chanfrein (*D*) est le devant de la tête, depuis les yeux jusqu'aux naseaux; cette partie correspond à la partie supérieure du nez de l'homme: mais le mot de chanfrein ne signifie, le plus souvent, qu'une bande de couleur blanche qui s'étend sur cette même partie, & occupe plus ou moins d'espace entre les yeux & les naseaux, comme nous le dirons dans suite.

Le cartilage (*E*) qui forme le tour des naseaux, & qui les borde en haut & en devant, est appelé la *souris*.

Le bout du nez du cheval est la cloison (*F*) qui sépare les deux naseaux, cette partie est

formée par le bas du chanfrein, elle se termine à la lèvre supérieure; cependant Solleysfel donne le nom de nez à la partie de cette lèvre qui est au dessous des naseaux.

La mâchoire inférieure des chevaux est appelée *ganache* ou *ganasse*; les deux os de la ganache s'étendent des deux côtés de la tête, depuis l'œil jusqu'à l'endroit (G) près du gosier, & depuis le gosier jusqu'au menton (H).

La *barbe* ou le *barbouchet* est l'endroit (I) où les deux os de la ganache se réunissent au dessus du menton & au dehors de la mâchoire inférieure.

On appelle *canal*, *braie* ou *auget*, la cavité qui est formée par les deux os de la ganache, & qui s'étend en forme de gouttière depuis le gosier jusqu'à la barbe; on nomme aussi du même nom de *canal*, la cavité dans laquelle la langue est logée.

On a donné différens noms aux six dents incisives que le cheval a dans chaque mâchoire; on nomme *pinces* les deux dents du devant, celles qui touchent aux pinces sont appelées *mitoyennes*, & les dernières de chaque côté sont nommées les *coins*.

Les deux dents canines qui sont dans chaque mâchoire, une de chaque côté, à quelque distance des incisives, portent le nom de *crocs*, *crochets* ou *écaillons*.

On nomme *barres* les espaces des deux mâchoires qui sont vuides, entre les dents incisives & les machelières.

* Le véritable & parfait Maréchal, Paris, 1672, p. 31

Les inégalités ou les rides qui traversent le palais du cheval, sont appelées *crans* ou *fillons*.

Le cou du cheval est désigné par le mot d'*encolure*, ainsi l'encolure est bordée d'un bout à l'autre, en dessus par la crinière, & en dessous par le gosier (*K*).

La partie (*L*) de la crinière qui se trouve au dessus de la tête entre les deux oreilles & qui tombe sur le front, est nommée le *toupet*.

Le gosier s'étend d'un bout à l'autre de l'encolure en dessous, depuis les os de la ganache (*G*) jusqu'au poitrail.

L'endroit (*M*) où les deux épaules s'approchent par le haut entre l'encolure & le dos, est nommé *garrot*, c'est à cet endroit que finissent la crinière & l'encolure.

Les épaules (*N*) s'étendent depuis le garrot jusqu'au haut du bras (*O*), c'est-à-dire, jusqu'à la partie supérieure de la jambe de devant, comme on le verra dans la suite.

Il y a des chevaux Turcs, Barbes & Espagnols qui ont au cou ou à l'épaule, ou à la jonction du cou & de l'épaule, tantôt plus haut, tantôt plus bas, un creux assez profond que l'on appelle le *coup de lance*, parce qu'on a prétendu que cette marque venoit originaiement d'un étalon Turc ou Barbe, qui avoit reçu un coup de lance dans l'endroit où elle se trouve, & que cette même marque avoit passé à tous les chevaux qui étoient venus de cet étalon, par une suite de générations qui dure encore. On dit aussi que le coup de lance tra-

versa de devant en arrière, parce que la marque dont il est question se trouve devant l'épaule au défaut de l'encolure, & par derrière au défaut de l'épaule, comme une cavité qu'une grande plaie auroit formée; mais il n'y a aucune apparence de cicatrice. L'histoire du coup de lance passe pour une fable, & je crois que c'est avec raison, quoiqu'au fond il ne soit peut-être pas impossible qu'un étalon transmette aux chevaux qu'il engendre, les marques qu'il auroit, de quelque espèce qu'elles fussent; mais il n'est pas probable que ces marques se perpétuassent dans plusieurs générations: il est plus vrai-semblable que le prétendu coup de lance soit l'effet d'une conformation particulière à certains chevaux, qui forme une cavité à peu près pareille à celle des sâlières qui sont fort creuses dans un très-grand nombre de chevaux; au reste, je n'en ai jamais vû qui eussent le coup de lance, & pour savoir ce que c'est, il faudroit au moins en avoir disséqué.

On donne le nom de *poitrail* à la partie (P) qui est au devant de la poitrine & au dessous du gosier, à l'endroit où les épaules se terminent par devant.

Le dos du cheval (Q) est désigné communément par le nom de *reins*: il commence au garrot, & s'étend le long de l'épine jusqu'à la croupe & jusqu'aux reins proprement dits, que l'on désigne aussi par le nom de *rognon*. Lorsque les chevaux sont en embonpoint, & qu'ils ont l'épine du dos large, elle est car-

foncée, & les muscles qui s'élèvent de chaque côté forment une sorte de canal tout le long du dos, c'est ce qu'on appelle avoir les reins doubles : ce canal s'étend sur la croupe jusqu'à la queue.

On a donné le nom de *nombril* à l'endroit (*R*) qui est entre le dos & les reins.

Les vrais reins ou rognons (*S*), à prendre cette dénomination dans la signification qu'elle a pour le corps de l'homme, commencent à l'endroit où finissent les côtes, & sont terminés par la croupe ; mais dans l'usage ordinaire on donne le nom de *reins* à la colonne vertébrale du cheval dans toute son étendue.

Les côtés (*T*) sont formés par les côtes, & se trouvent à droite & à gauche au dessous du dos.

La capacité qui est formée par le contour des côtes, est appelée particulièrement le *coffre*. On donne aussi le nom de *ventre* à la partie inférieure du corps qui est à l'endroit du sternum (*V*), & des parties inférieures des côtes ; dans ce sens le ventre du cheval correspond à la partie antérieure de la poitrine de l'homme.

Les flancs (*X*) sont à l'extrémité du ventre, au défaut des côtes & au dessous des rognons, ils s'étendent jusqu'aux os des hanches.

La hanche (*Y*) est formée, comme dans l'homme, par l'os de la hanche ; cet os termine le haut du flanc dans le cheval, & se trouve à côté de la croupe.

La croupe (*Z*) est ronde, & s'étend depuis les rognons jusqu'à la queue.

On distingue deux parties dans la queue, ce sont les crins & le tronc, c'est-à-dire, la queue dépouillée de ses crins.

Les fesses du cheval (*a*) sont placées au dessous de la croupe & de l'origine de la queue, & elles s'étendent jusqu'à l'endroit où les jambes de derrière joignent le corps.

Pour expliquer les noms que l'on a donnés aux différentes parties des jambes de devant, il faut revenir à l'épaule; elle comprend dans les chevaux l'omoplate (*b*) & l'humerus (*c*), & par conséquent les parties qui correspondent à l'épaule & au bras de l'homme: ainsi le vrai bras du cheval paroît être confondu avec l'épaule, parce qu'il est réuni avec le corps sous la même peau. Le coude (*d*) est donc placé en arrière, comme dans l'homme; mais dans le cheval il se trouve contre les côtes au haut de la jambe de devant, à l'endroit où elle commence à être séparée du corps; c'est la première jointure qui paroisse au dehors, car celle du bras avec l'épaule est cachée sous la peau de l'animal.

La première partie de la jambe de devant du cheval qui est séparée du corps, est appelée le *bras*, quoiqu'elle corresponde à l'avant-bras de l'homme: la partie extérieure (*e*) du bras du cheval est nommée le *gros du bras*, il passe sur la face intérieure une veine appelée *ars*.

On a donné le nom de *genou* à la jointure (*f*) qui est au dessous du bras, elle se trouve à l'endroit du poignet de l'homme, & en effet elle forme un angle en devant lorsque la jambe est pliée.

Le canon est la seconde partie (*g*) de la jambe de devant, il commence à l'articulation du genou, & correspond au métacarpe de l'homme.

Il y a derrière le canon un tendon (*h*) qui s'étend d'un bout à l'autre, & que l'on appelle communément & fort improprement le *nerf de la jambe*.

Le boulet est l'articulation (*i*) qui se trouve au dessous du canon.

Le fanon est un bouquet de poil (*k*) qui couvre une espèce de corne molle située derrière le boulet, & que l'on appelle l'*ergot*.

Le paturon (*l*) est la partie de la jambe qui s'étend depuis le boulet jusqu'au pied : on donne quelquefois au paturon le nom de *jointure*, mais ce terme est équivoque ; car, à proprement parler, il doit signifier ici une articulation.

La couronne est une élévation (*m*) qui se trouve au bas du paturon, & qui est garnie de poils longs qui tombent sur la corne tout autour du pied.

Le sabot est, pour ainsi dire, l'ongle du cheval, il est formé par la corne ; la partie antérieure du sabot (*n*) est appelée la *pince*, les côtés (*o*) portent le nom de *quartiers* ; on

nomme le quartier extérieur de chaque pied *quartier de dehors*, & l'intérieur *quartier de dedans*. La partie postérieure du sabot est un peu élevée & séparée en deux pièces, auxquelles on a donné le nom de *talon*, elles s'étendent jusqu'au milieu du dessous du pied, & forment la fourchette par leur réunion sous la folle qui est, pour ainsi dire, la plante du pied; sa substance est de corne comme le reste du sabot dont elle fait partie, mais la corne de la folle est plus dure que celle de la fourchette, & plus tendre que celle du sabot.

Pour déterminer les noms des parties qui composent les jambes de derrière, il faut remonter jusqu'aux fesses du cheval, chacune renferme le fémur, ainsi elle correspond à la cuisse de l'homme: c'est proprement la cuisse du cheval qui est réunie avec le corps & qui porte le nom de *fesse*, elle est terminée en bas & en devant par le grasset (*p*), qui est proprement l'articulation du genou où se trouve la rotule. Le grasset est donc placé au bas de la hanche à la hauteur du flanc; il change de place lorsque le cheval marche.

La première partie (*q*) de la jambe de derrière du cheval qui soit détachée du corps, est celle que l'on appelle la *cuisse*, elle s'étend depuis le grasset & le bas des fesses jusqu'au jarret (*r*), & elle correspond à la jambe de l'homme; aussi y a-t-il dans la cuisse du cheval une partie charnue (*s*) qui a rapport au gras de notre jambe, & que l'on nomme le *gras*

de la *cuisse* ou le *grasset*, quoiqu'on ait aussi donné une autre signification à ce dernier nom, comme nous venons de le dire. Il y a sur la face intérieure de la *cuisse* une veine, que l'on nomme la *veine du plat de la cuisse*.

Le jarret est la jointure (*t*) qui est au bas de la *cuisse* & qui se plie en avant; cette articulation a rapport au cou-de-pied de l'homme, c'est-à-dire, au tarse; la partie du jarret qui est en arrière, & que l'on appelle la *pointe du jarret*, est proprement le talon: ce que l'on appelle vulgairement le *gros nerf du jarret*, qui se termine à la pointe du jarret, est un tendon qui correspond au tendon d'Achille, qui est attaché au talon de l'homme.

C'est ici le lieu de nommer une partie qui se trouve dans chacune des quatre jambes du cheval, elle est placée dans les jambes de devant en dedans du bras, & un peu au dessus & à côté du genou, & dans les jambes de derrière un peu au dessous & à côté du jarret, aussi en dedans: c'est une petite tumeur sans poil, de la grosseur d'une châtaigne & de la consistance d'une corne molle; on lui a donné les noms de *châtaigne*, de *lichène* ou d'*ergot*, mais il ne faudroit pas se servir du dernier, parce qu'il pourroit faire confondre la partie dont il s'agit ici avec une autre dont il a déjà été fait mention sous le nom d'*ergot*. La châtaigne croît dans certains chevaux, & s'allonge de la longueur d'un pouce & d'un pouce & demi, elle tombe alors & repousse ensuite.

Au dessous de la partie des jambes de derrière, qui porte le nom de *jarret*, sont le canon (*u*), le boulet (*x*), le paturon (*y*) & le pied (*z*), comme dans les jambes de devant ce qui en a été dit suffit pour les jambes de derrière, on fera seulement remarquer que le canon de celles-ci est appelé la *jambe* par quelques auteurs.

Après avoir donné l'explication des dénominations particulières, celle des dénominations générales devient plus facile & plus simple on divise le cheval en trois parties principales qui sont, l'avant-main, le corps & l'arrière-main; l'avant-main comprend la tête, l'encolure, le garrot, les épaules, le poitrail & les jambes de devant; le corps est composé des reins, des rognons, des côtés du ventre & des flancs; l'arrière-main renferme la croupe, les hanches, la queue, les fesses, le grasset, les cuisses, le jarret & le reste des jambes de derrière.

On a fait encore une autre division générale du cheval en quatre parties, savoir, la tête, le corps, le train de devant & le train de derrière; le dos, les rognons, le ventre, les côtés & les flancs composent le corps; le train de devant est formé par l'encolure, les épaules, le poitrail & les jambes de devant; & le train de derrière par la croupe, la queue, les hanches & les jambes de derrière.

On doit toujours regretter le temps qui est employé à expliquer & définir des termes d'

qui pourroient être changés en d'autres termes généralement connus; par exemple, pourquoi dans le cheval le nez est-il appelé *chanfrein*? pourquoi les narines ont-elles le nom de *naseaux*, & la mâchoire inférieure celui de *ganache*, tandis qu'on a conservé les vrais noms du front, des lèvres, de la bouche & du menton, &c! il est certain que les naseaux du cheval ne ressemblent pas moins à des narines que son menton ou sa ganache ne ressemble à un menton ou à une mâchoire inférieure, ainsi les naseaux devroient porter le nom de *narines*, comme le menton porte le nom de *menton*: il y a d'autres parties, comme les salières du cheval, pour lesquelles il faut des noms particuliers, parce qu'elles ne se trouvent que dans certains animaux; mais à quoi bon s'imposer la nécessité d'apprendre de nouveau des choses que l'on fait déjà, en les tenant déguisées par des noms peu usités, au lieu de les présenter sous le nom le plus universellement reçu! c'est un reste de barbarie grossière, ou peut-être de pédanterie mystérieuse; car ces différens noms pour la même chose ne viennent que d'un mélange de langues ou de jargons. Les charlatans, qui ne peuvent étaler qu'une vaine science de noms, en conservent l'usage, & obligent les autres à les apprendre; les artisans respectent cet usage, & ne sont pas même en état de s'y soustraire, ceux qui peuvent le faire doivent donc proscrire peu à peu toutes les dénominations superflues. Nous ne

les emploierons que le moins que nous pourrions dans la suite de cet ouvrage, & une des principales raisons qui nous a obligés à en rapporter les définitions, a été pour faire voir que l'on peut se passer de ces noms, parce qu'il y en a de meilleurs & de plus faciles, puisqu'on les a fait d'avance.

On emploie des termes d'art pour dénommer les différentes couleurs du poil des chevaux, comme pour désigner les parties de leur corps, parce que la grande variété qui se trouve dans les couleurs & dans leurs nuances a fait multiplier les noms : comme la plupart ne sont connus que des gens qui se sont appliqués à la connoissance des chevaux, il est à propos pour faire entendre le langage des connoisseurs en ce genre, d'expliquer ces noms en même temps que nous détaillerons les différentes couleurs que l'on a remarquées dans ces animaux. On auroit déjà pû faire observer que nous nous servons de termes impropres, en disant que les chevaux sont de différentes couleurs : l'usage est de dire qu'un cheval est de tel poil ou de telle robe, & non pas de telle couleur : cependant il est certain que ces deux expressions, *poil* & *couleur*, ne sont pas équivalentes, c'est pourquoi nous les emploierons chacune dans leur propre signification.

Quoiqu'il y ait beaucoup de diversité dans les couleurs des chevaux, cependant elles ne sont pas assez variées pour que l'on soit obligé dans le détail que l'on fera, de suivre un ordre

méthodique afin de les faire retenir de mémoire plus aisément; ainsi nous ne les distribuerons pas, comme on l'a déjà fait, en couleurs simples qui s'étendent sur tout le corps du cheval sans aucun mélange d'autres couleurs, en couleurs composées, c'est-à-dire, celles qui sont mêlées d'autres couleurs, & en couleurs bizarres & extraordinaires. Selon cette méthode, les couleurs simples sont, le blanc, l'isabelle, l'alzan, le bai & le noir: les couleurs composées sont, le gris, le louvet, le rouan & le rubican; enfin les couleurs extraordinaires sont, le tigre, la pie, la porcelaine & l'aubert ou fleur de pêcher. Au lieu de suivre ces divisions, il vaut mieux commencer tout simplement, comme plusieurs auteurs, par les couleurs les plus communes & qui paroissent les plus naturelles au cheval, tandis que les autres ne semblent lui appartenir qu'en tant qu'il se trouve au rang des animaux domestiques. En effet, si l'on observe que le jaune, le roux ou le brun, ou pour tout dire en un mot, le fauve, est la couleur la plus ordinaire &, pour ainsi dire, la plus naturelle aux animaux sauvages, & que le bai, c'est-à-dire, le mélange & les différentes teintes des mêmes couleurs que nous venons de nommer, est la couleur la plus commune aux chevaux, on ne sera pas éloigné de croire que si ces animaux étoient sauvages, ils seroient tous de couleur baie, au moins dans notre climat, & que l'explication de cette couleur doit précéder toutes les autres.

Le bai est la couleur de châtaigne rougeâtre, elle a plusieurs nuances que l'on distingue par les dénominations suivantes; bai clair ou lavé, bai châtain, bai marron, bai brun, bai doré, bai sanguin ou d'écarlatte & bai à miroir: les chevaux bais bruns sont d'une couleur brune très-obscur & presque noire, excepté aux flancs & au bout du nez où ils ont une couleur rousse; c'est ce qu'on appelle *avoir du feu*. On conçoit aisément que le bai doré n'est qu'une couleur jaune. Les chevaux bais à miroir ou bais miroités sont ceux qui ont sur la croupe des marques d'un bai plus obscur que le reste du corps; cependant on donne aussi le même nom de bai à miroir ou de bai miroité aux chevaux bais châains qui ont beaucoup de taches rondes d'un bai plus clair, ou plutôt à ceux qui ont sur la croupe des marques d'un bai plus obscur, de sorte qu'on pourroit dire qu'ils sont pommelés s'il étoit d'usage d'employer ce mot pour d'autres que pour des chevaux gris. En général tous les chevaux bais ont les extrémités, les crins & la queue noirs.

Il y a trois sortes de couleurs noires, qui sont le noir mal teint, le noir ordinaire & le noir gai ou jais. Le premier a une teinte de brun ou de rousseâtre, on pourroit peut-être en faire une sorte de bai brun, aussi le noir n'est-il guère moins commun que le bai. Les chevaux noirs mal teints ont les flancs & les extrémités, d'une couleur lavée & moins

foncée que celle du reste du corps. Le noir gai est clair, lisse & très-noir. On a aussi donné au noir fort vif le nom de *noir more* ou *moreau*.

Le poil isabelle est jaune; les crins & la queue sont blancs dans certains chevaux, de couleur isabelle & noirs dans d'autres: ceux-ci ont une raie noire qui s'étend le long de l'épine du dos jusqu'à la queue; c'est ce qu'on appelle la *raie de mulet*. L'isabelle a plusieurs nuances, celle où il y a le moins de jaune est nommée *soupe de lait*, c'est un blanc sale ou mêlé d'une teinte de jaune très-légère; on l'a comparée à la couleur d'une soupe au lait dans laquelle on a mêlé des jaunes d'œufs. L'isabelle clair a un peu plus de jaune, l'isabelle commun encore davantage; l'isabelle doré est d'un jaune plus vif, & enfin l'isabelle foncé est d'un jaune plus saturé.

Le louvet ou poil de loup approche de la couleur de cet animal, il y a des louvets clairs & d'autres obscurs; ils ont tous des teintes d'isabelle, & quelquefois on y voit la raie de mulet.

L'alzan est une sorte de bai roux ou canelle, il y en a plusieurs nuances qui sont l'alzan clair, comme la couleur du poil de vache, l'alzan commun, qui n'est ni brun ni clair, l'alzan bai qui tire sur le roux, l'alzan obscur & l'alzan brûlé qui est foncé & fort brun. Il se trouve des chevaux alzans qui ont les crins & la queue blancs, & d'autres qui les ont noirs.

Lorsqu'un cheval bai, noir ou alzan a des poils blancs parsemés sur le corps, principalement sur les flancs, on dit qu'il a du rubican.

Le rouan est mêlé de rouge & de blanc, on l'a aussi défini comme un mélange de blanc de gris sale & de bai. On distingue deux ou trois sortes de rouan qui sont, le rouan ordinaire, le rouan vineux qui tire plus sur le rouge & qui approche de la couleur du vin, & le rouan cap-de-maure ou cavellé-de-more : les chevaux de cette couleur ont la tête & les extrémités blanches, & le reste du corps est rouan, ou, selon quelques auteurs, gris sale.

Les chevaux gris ont le poil mêlé de blanc & de noir ou de bai. On distingue plusieurs sortes de chevaux gris, savoir, les gris pommelés, les gris argentés, gris sales, &c. les gris pommelés ont sur la croupe & sur le corps plusieurs taches rondes, les unes plus noires, les autres plus blanches, assez également distribuées : les chevaux gris argentés n'ont que très-peu de poils noirs qui sont parsemés sur un fond blanc, lisse, & luisant en quelque façon comme de l'argent ; le poil des chevaux que l'on appelle *gris sale* a beaucoup de brun & de noir avec le blanc : on a vanté les crins blancs dans les chevaux de cette couleur ; les gris bruns ont beaucoup de noir & peu de blanc ; les gris rouges sont mêlés de bai, de noir & de blanc ; le gris vineux est mêlé de bai par-tout ; le gris truité est un fond blanc

parsemé de roux par petites taches oblongues répandues assez également sur la tête & sur le corps; le gris tourdille est un gris sale qui approche de la couleur des grosses grives, comme le désigne le mot tourdille, qui vient de *turdus* grive: les chevaux de cette couleur ont des poils rougeâtres & beaucoup de noir dans le blanc; le gris étourneau a aussi été dénommé de la sorte, parce qu'il ressemble en quelque façon à la couleur des étourneaux ou sanfonnets, il est encore plus brun que le gris sale, & on conserve le même nom quoiqu'il y ait beaucoup de noir. Les chevaux gris tisonnés ou charbonnés ont sur un fond blanc ou gris des taches noires, larges à peu près comme la main, & disposées irrégulièrement comme si on les avoit formées avec un tison: lorsque ces taches sont larges, on donne aussi à ces chevaux le nom de *tigres*. Les chevaux gris de souris ont pour l'ordinaire les extrémités noires & la raie de mulot: tous les chevaux gris deviennent blancs en vieillissant, parce que leurs poils bais ou noirs blanchissent avec l'âge; mais il est très-rare de voir des poulains entièrement blancs, & on peut reconnoître si un vieux cheval a été de poil gris, par les restes de cette même couleur qui paroissent aux genoux & aux jarrets.

La couleur appelée *porcelaine*, est un gris mêlé de taches de couleur bleuâtre d'ardoise, à peu près comme la porcelaine blanche & bleue.

On nomme *aubert*, *mille-fleur* ou *fleur de*

pêcher, un mélange assez confus, de bai, de blanc & d'alzan, dont le composé approche de la couleur des fleurs de pêcher.

Les chevaux pies ont du blanc & d'autres couleurs qui forment de grandes taches comme de grands placards, disposés irrégulièrement. On distingue plusieurs sortes de chevaux pies, par les différentes couleurs qui se trouvent avec le blanc, savoir, les pies noirs qui sont blancs & noirs, les pies bais qui sont blancs & bais, & les pies alzans qui sont blancs & alzans.

De quelque couleur que soient les chevaux, ceux qui ont les extrémités, les crins & la queue noirs, sont les plus recherchés & passent pour être les plus beaux; ceux qui ont les flancs & les extrémités de couleur moins foncée que celle du reste du corps, &, pour ainsi dire, lavée, sont les moins estimés.

On donne le nom de *zain* aux chevaux qui n'ont point de poils blancs, ainsi les chevaux blancs, & tous ceux dont les couleurs sont mélangées de blanc, ne peuvent pas être appelés zains.

Lorsqu'il y a au front une marque blanche, on la nomme la *pelotte* ou l'*étoile*: cette marque est plus ou moins grande, mais si elle descend depuis le front jusqu'au bas de la tête, on lui donne le nom de *chanfrein blanc* ou de *belle face*; c'est une bande blanche qui s'étend depuis le front jusqu'aux naseaux le long des os du nez, c'est-à-dire, de cette partie que l'on appelle aussi le *chanfrein*, comme nous l'avons déjà dit.

on n'aime pas que la marque blanche anticipe sur les sourcils, ni qu'elle soit prolongée jusqu'au bout du nez; s'il y a une tache blanche sur cette partie, & qu'elle occupe toute la lèvre supérieure, on dit que le cheval boit dans son blanc: le même individu peut avoir tout à la fois la pelotte, le chanfrein & le bout du nez blanc. Il y a plusieurs moyens de faire des pelottes artificielles, c'est-à-dire de changer en blanc la couleur du poil; pour cela on le détruit en entamant la peau ou en la brûlant, &c. le poil qui revient après que la plaie est guérie se trouve blanc. On a aussi divers procédés pour teindre les sourcils blancs & le poil gris ou blanc, en bai ou en noir, mais la couleur ne dure que jusqu'au temps de la mue, car le nouveau poil reparoît avec sa couleur naturelle.

Si un cheval a le bas de la jambe blanc, cette marque est nommée *balzane*; lorsqu'elle est frangée par le haut, ou terminée irrégulièrement par des pointes en forme de dents de scie, on lui donne le nom de *balzane dentelée*: si elle est marquée de noir, c'est une *balzane herminée* ou *mouchetée*, ou une *jambe herminée*; si elle s'étend jusqu'auprès du genou ou du jarret, on dit que le cheval est chauffé trop haut: s'il y en a une à la jambe de derrière & à la jambe de devant du même côté, on désigne le cheval par le nom de *travat*; mais si les balzanes sont à la jambe droite de devant & à la jambe gauche de derrière, ou lorsque

c'est au contraire à la jambe gauche de devant & à la jambe droite de derrière, le cheval est appelé *trastravat* ou *transstravat* : enfin s'il y a du blanc au bas des quatre jambes, on dit que c'est un cheval balzan des quatre pieds.

On ne peut exprimer toutes les teintes & toutes les nuances des couleurs des chevaux, ni déterminer la grandeur & la figure des marques & des taches que l'on observe sur ces animaux : ce n'est pas qu'il y ait dans les chevaux beaucoup de couleurs essentiellement différentes, car je crois qu'on pourroit les imiter presque toutes avec du blanc, du noir & de l'orangé ; mais il y a tant de variétés dans ce mélange, qu'il n'est pas possible d'avoir autant de noms qu'il y a de différences sensibles dans les teintes. On trouvera donc souvent des chevaux dont les couleurs ne seront d'accord avec aucune des définitions de couleurs que nous venons de rapporter, mais il suffira qu'elles en approchent pour que l'on puisse les exprimer, en modifiant les dénominations reçues, & dans certains cas il faut en employer d'autres.

La position, la figure & l'étendue des taches varient plus ou moins, de même que les couleurs, dans chaque individu des animaux domestiques. On a prétendu que ces différences, sensibles à l'extérieur, pouvoient nous faire juger de l'intérieur des chevaux, & on a pris les teintes des couleurs & leur arrangement pour des signes réels, qui dénotoient les bonnés

ou les mauvaises qualités de ces animaux, non seulement par rapport à la constitution du tempérament, mais encore par rapport à l'instinct & aux mœurs de chaque cheval. Si on avoit pû se fier à de tels indices, il auroit fallu, avant que d'en tirer des conséquences, faire des recherches sur les animaux sauvages; leurs couleurs sont beaucoup plus constantes & ne varient guère que par l'âge, le climat & les saisons: aussi chaque espèce a ses couleurs distinctes, chaque espèce a aussi des qualités relatives au tempérament & à l'instinct, qui sont plus évidentes qu'elles ne peuvent l'être dans les individus de la même espèce; ainsi en opposant une espèce à une autre pour les couleurs du poil & pour les bonnes & les mauvaises qualités des individus en général, on a l'avantage de comparer des extrêmes, tandis qu'en n'observant que les individus d'une seule espèce, on ne découvre que les mêmes qualités individuelles, plus ou moins marquées, mais toujours ressemblantes par rapport aux caractères spécifiques.

Si on avoit fait de bonnes recherches sur ce sujet, le faux préjugé n'auroit pas duré si longtemps, & aujourd'hui tous les connoisseurs en chevaux seroient d'accord avec les meilleurs observateurs en ce genre, qui ne font aucun cas des prétendus signes que l'on a tirés de la couleur du poil: l'expérience a détruit cette erreur, & on a mis en axiome qu'il y a de bons chevaux de tout poil. Tout ce qu'on peut

dire en faveur de l'ancien préjugé, c'est que l'on soupçonne que les chevaux de poil gris, & principalement de gris sale, sont sujets à avoir mauvaise vûe, & qu'il y a moins de force & de vigueur dans ceux dont le poil est de couleur claire, sur-tout s'il est de couleur encore moins foncée sur les flancs & au bout du nez que sur le reste du corps : on suppose au contraire qu'ils sont vigoureux s'il y a du feu, c'est-à-dire, du bai vif dans ces mêmes endroits ; mais on a vû par l'expérience, que ces marques sont très-fautives : on ne doit donc avoir égard aux couleurs, qu'autant qu'elles influent sur la beauté & sur le prix des chevaux ; la rareté de certaines couleurs les fait aussi beaucoup valoir, car le bon goût n'a jamais pu empêcher que les choses les plus rares ne soient souvent préférées aux plus belles.

Je crois que certaines couleurs, & sur-tout les marques ou les taches qui se trouvent sur la face de plusieurs chevaux, nous en imposent & nous trompent par une fausse apparence ; car elles changent la physionomie de l'animal & le masquent, pour ainsi dire : par exemple, on a cru que les chevaux qui avoient la bande du chanfrein blanc, discontinuée & interrompue dans le milieu de la face, étoient bizarres & fantasques ; n'est-ce pas parce que cette interruption leur donne un air extraordinaire, comme des cicatrices sur le visage d'un homme rendent sa physionomie plus dure ! L'étoile au front des chevaux n'a peut-être passé pour un

bon augure, que parce qu'elle est placée dans le milieu du front, & qu'il n'y a pas dans toute la face un endroit plus favorable pour qu'elle rende la physionomie ouverte, & pour qu'elle ne choque pas la vûe; je croirois aussi que les balzanes n'ont été si bien observées, que parce qu'étant sur une partie qui est souvent en mouvement, elles ont plus frappé la vûe que les autres taches, & qu'on ne les a prises le plus souvent pour de mauvais signes, que parce qu'en rendant les pieds sur lesquels elles se trouvent plus apparens par leur blancheur, on s'est imaginé en voyant le cheval en marche, que les pieds balzans s'approchoient de plus près que les autres, & qu'il étoit sujet à se laisser tomber: ceux qui ont les quatre pieds balzans n'en ont pas été soupçonnés, parce qu'il n'y a pas la même apparence d'inégalité dans leur démarche; mais il est inutile de discuter plus long-temps cette matière, & de combattre des préjugés que les meilleurs connoisseurs en chevaux ont abandonnés; leur exemple détrompera mieux les autres que des raisons: quand la vérité est connue, il ne faut plus que du temps pour détruire l'erreur.

Je reviens aux observations que l'on a faites sur le poil des chevaux, & principalement par rapport à son arrangement sur certaines parties.

Tous les chevaux des pays orientaux & méridionaux, c'est-à-dire, des pays les plus chauds, comme les chevaux Turcs, les Persans, les

Arabes & les Barbes, ont le poil beaucoup plus ras que les autres : on voit bien que la température du climat en est la cause, mais il seroit difficile d'en donner la raison.

L'épi ou la molette est un arrangement de poils disposés à peu près comme les pétales d'une fleur simple, c'est pourquoi on a comparé l'épi à un petit œillet ; c'est un point d'où les poils partent comme d'un centre, & se renversent de façon qu'ils forment une cavité conique comme un petit entonnoir : il y a ordinairement de ces épis au front, au poitrail & sur le ventre près des cuisses ; il se trouve des chevaux qui en ont en d'autres endroits : on en voit quelquefois deux ou trois séparés ou réunis sur le front ou sur le pli de la cuisse par derrière.

L'épée romaine est une sorte de sillon formé par le poil qui est renversé ; c'est un épi allongé, dont on a comparé la figure à celle des épées qui étoient en usage chez les Romains : cette épée romaine s'étend le long du haut de l'encolure près de la crinière, il n'y a que peu de chevaux qui l'aient, & ils sont fort recherchés par les gens qui sont les plus difficiles à satisfaire sur le poil des chevaux ; quelquefois il se trouve une épée romaine de chaque côté de la crinière, le cheval en est encore plus estimé.

On pourroit juger au simple énoncé des termes dont nous avons fait mention, que le cheval est un des animaux qui nous sont le plus utiles, puisque la plupart des parties de

son corps & des variétés de ses couleurs ont des noms particuliers qui ne sont usités que pour lui. Une pareille attention pour le cheval n'a pû avoir d'autres motifs que notre propre intérêt ; mais la perfection que nous exigeons dans toutes les parties de cet animal pour le rendre beau , est autant une preuve du plaisir qu'il nous fait , que de l'utilité que nous en tirons. Le bœuf nous est bien aussi utile que le cheval , puisqu'il nous sert d'aliment : cependant un beau bœuf n'est qu'un bœuf gros & gras ; on a vû au contraire dans l'histoire naturelle du cheval , de combien de conditions dépend la beauté de cet animal , que M. de Buffon a représenté dans l'état de la belle nature. On a fait des règles pour juger de la beauté des chevaux , mais en déterminant toutes les proportions de leur corps on n'a pas eu seulement en vûe l'élégance de leur taille , on a aussi considéré les différens usages auxquels nous employons ces animaux : ainsi , toute proportion par laquelle leur corps est affoibli ou appesanti , toute proportion qui le rend moins propre au service ou mal sain , n'est pas un moindre défaut que celle qui y causeroit une difformité. Je vais exposer les moyens de connoître quelques-uns de ces défauts , selon les observations des meilleurs E'cuyers * , & de juger des im-

* Le véritable & parfait Maréchal , &c. par le sieur de Solleysel , in-4.^e Paris , 1672 ; le nouveau parfait Maréchal , &c. par M. de Garfaut , in-4.^e Paris , 1746 ; l'Ecole de cavalerie , &c. par M. de la Guérinière , in-fol. Paris , 1751.

perfections qui défigurent la plupart des chevaux; car la perfection & la beauté sont très-rares en tout genre.

Lorsque le cheval a la tête grosse & carrée au lieu de l'avoir petite, elle est difforme, & elle pèse ordinairement à la main; si elle est chargée de chair de façon qu'on puisse la mettre au rang de celles que l'on appelle *têtes grasses*, le cheval est sujet au mal des yeux: cependant si elle étoit sèche au point d'être décharnée, les yeux n'en seroient pas plus sains, car les extrêmes sont toujours dangereux; mais si elle étoit grosse sans être grasse, cette difformité n'influerait pas sur les yeux: cependant elle ne défigureroit pas moins le cheval, car cet animal ne peut avoir aucun air de noblesse ou d'agrément avec une grosse tête. C'est un défaut pour les chevaux d'avoir la tête trop allongée, on l'appelle *tête de vieille*. Le cheval porte mal sa tête lorsque le bout du nez ne se trouve pas dans la direction d'une ligne perpendiculaire avec le front; si le haut du nez est en avant, c'est ce qu'on appelle *tendre le nez, porter au vent, tirer à la main*; s'il se trouve en arrière, la tête est pesante; mais si ce défaut va à l'excès & que le bout du nez approche du gosier, on dit que le cheval est encapuchonné: enfin, la tête est mal attachée lorsque sa partie supérieure est plus élevée que l'encolure.

On appelle *oreillard* les chevaux qui ont les oreilles trop épaisses & pendantes, au lieu de les avoir petites & déliées. Lorsqu'il y a trop

de distance entre les oreilles, sur-tout dans le bas, elles sont mal placées; & lorsqu'elles ne s'approchent pas encore de plus près au dessus qu'au dessous, le cheval n'a pas l'oreille hardie: c'est un défaut, de même que de baisser les oreilles à chaque pas comme les cochons.

Si le front est bas & enfoncé, c'est une difformité que l'on désigne en disant que le cheval est camus, au lieu d'avoir le front avancé comme les béliers.

Lorsque les yeux sont gros, proéminens, & qu'ils sortent, pour ainsi dire, hors de la tête, le cheval paroît morne & stupide; si au contraire les yeux sont petits & enfoncés, on les appelle *yeux de cochon*, & le cheval a le regard triste & souvent la vûe mauvaise.

Il faut examiner avec grande attention les yeux d'un cheval pour pouvoir être assuré qu'il a la vûe bonne, on doit se mettre à portée de la lumière, & prendre garde d'en être ofusqué: c'est une épreuve équivoque que d'approcher la main contre l'œil pour savoir s'il se fermera, car l'impression de l'air qui est agité par ce mouvement, peut faire fermer l'œil sans que le cheval ait aperçû ce qu'on lui a présenté. On est aussi dans l'usage de s'approcher de l'œil pour voir si la cornée représente les objets comme un miroir; c'est une épreuve fautive, car il suffit pour cet effet que la cornée soit polie, elle peut l'être dans le plus mauvais œil, même sans être transparente: il faut donc que l'on puisse voir à travers pour s'assurer de

cette transparence, ou pour reconnoître si la vitre est trouble ou double, ou de mauvaise couleur, au lieu d'être assez claire & assez transparente pour qu'on puisse voir distinctement la prunelle. Lorsque la vitre est trouble & couverte, c'est une marque que le cheval est sujet à avoir des fluxions; si cette maladie a altéré l'œil à un certain point, il est plus petit que l'autre, ce qui prouve qu'il se dessèche, par conséquent il est entièrement gâté. Un œil peut être bon quoiqu'il paroisse plus petit que l'autre, parce que la paupière aura été rétrécie par quelque accident, mais dans ce cas il n'est ni trouble, ni brun. Il y a aussi des maladies passagères qui rendent la vûe trouble pour un temps, c'est la gourme, l'éruption des dents de lait & des crochets de la mâchoire supérieure: si on voit au fond de l'œil une petite tache blanche, c'est ce qu'on appelle le *dragon*, elle s'étend avec le temps & occupe la prunelle, de sorte que le cheval devient borgne sans qu'il y ait de remède; cette tache peut aussi être rousse ou noire, elle a quelquefois la figure d'un petit ver ou d'un petit serpent tortueux, d'où vient le nom de *dragon*. Lorsque la prunelle paroît d'un blanc verdâtre, c'est un œil cul de verre; ce défaut ne rend pas toujours le cheval borgne, mais il y a beaucoup à craindre qu'il ne le devienne; si on voit dans la prunelle plus de blanc que de verdâtre, on dit alors que le cheval a l'œil veron.

Lorsque les deux os de la mâchoire inférieure

neure font trop gros, trop ronds ou trop chargés de chair, on dit que la ganache est quarrée, c'est une difformité; mais si ces deux os font trop près l'un de l'autre, & si le canal qu'ils forment n'est pas assez large & assez évidé, c'est un défaut, parce que le cheval ne pouvant pas faire toucher les parois de ce canal contre son gosier, ce que l'on appelle *se ramener*, cet obstacle empêche qu'il ne porte bien sa tête, à moins que l'encolure ne soit mince à proportion du resserrement du canal: si on y sent quelque tumeur, c'est un signe de maladie.

Quand la bouche du cheval est trop grande ou trop petite, c'est un inconvénient pour la position du mors; dans le premier cas il approche des dents mâchelières, on dit alors que le cheval *boit la bride*: dans l'autre cas le mors fait froncer les lèvres ou porte sur les crochets. Si les lèvres sont trop grosses & trop charnues, elles couvrent les barres & empêchent l'effet du mors, c'est ce qu'on appelle *s'armer des lèvres*. Le palais est trop sensible au mors lorsque les sillons sont trop gras & trop épais; mais il faut remarquer qu'en général les vieux chevaux ont le palais & les gencives moins charnus que les jeunes: les barres doivent être élevées & former un canal qui soit suffisant pour loger la langue sans qu'elle déborde, & décharnées au point d'être sensibles au mors; lorsqu'elles sont trop tranchantes, c'est un défaut, parce que le cheval a trop de sensibilité,

& il l'est trop peu si les barres sont basses, rondes & charnues. La langue doit être proportionnée à la capacité du canal dans lequel elle est placée; si elle en sort, ou si elle est épaisse au point de s'élever au dessus des barres, c'est un défaut qui s'oppose à l'impression du mors.

La barbe est une partie qui contribue aussi beaucoup à la bonté de la bouche; si les deux os qui la composent sont trop éloignés l'un de l'autre & trop peu saillans, elle est trop plate & trop peu sensible, parce que la gourmette n'appuie que sur les côtés: lorsque les deux os sont trop près l'un de l'autre & trop saillans, la barbe est au contraire trop relevée & trop sensible, parce que la gourmette n'appuie que dans le milieu; enfin si la barbe a trop de poil, ou si elle est trop charnue, s'il y a des durettes ou des calus, ce sont des défauts qui marquent que le cheval n'est pas assez sensible, ou qu'il a été mal soigné ou mal conduit.

On distingue trois principales sortes d'encolures mal faites, savoir, l'encolure renversée, l'encolure faussée, & l'encolure penchante; la première est aussi appelée *encolure de cerf*, parce qu'elle est disposée comme le cou de cet animal, elle forme une convexité par-devant depuis la tête jusqu'au poitrail: la faussée encolure est perpendiculaire le long du gosier (comme on l'a déjà dit dans l'histoire du cheval), & par derrière au dessus du garrot il y a un enfoncement que l'on appelle le *coup de*

hache ; enfin les encolures penchantes sont celles qui semblent incliner en effet d'un côté ou d'un autre , parce qu'il y a près de la crinière trop de chair qui tombe d'un côté.

Les grosses & larges crinières qui chargent l'encolure & la font quelquefois pencher , sont difformes & mal propres.

Lorsque le garrot est rond & trop charnu , les épaules ne sont pas libres , la selle peut tomber dessus & y causer des plaies difficiles à guérir ; cependant le garrot ne doit pas être trop élevé dans les chevaux de bât ou dans ceux qui portent des trouffes de fourrage.

Les chevaux qui ont la pointe des épaules grosse & ronde , & en général les épaules trop grosses , trop charnues , & qui sont , comme on dit en un mot , chargés d'épaules , sont pesans , sujets à broncher , & ils ne peuvent servir que pour le tirage , à moins qu'ils n'aient les épaules mouvantes : ceux qui ont de plus les jointures de chaque côté du poitrail grosses & avancées ne peuvent servir qu'aux voitures , la pesanteur de leurs épaules les rend plus forts à tirer ; on dit de ces chevaux qu'ils sont larges du devant , ce qui est fort différent d'être ouverts du devant , c'est-à-dire , d'avoir le poitrail large : lorsqu'il est étroit & serré par les épaules , au point que les jambes de devant sont si près l'une de l'autre par le haut , que peu s'en faut qu'elles ne se touchent , le cheval est foible sur le devant & sujet à se mêler les jambes en marchant , & à tomber. On appelle *épaules*

chevillées celles qui paroissent engourdies, liées & sans mouvement; ce défaut rend la démarche des chevaux rude & pesante, les expose à broncher, & leur ruine bien-tôt les jambes: la plupart des chevaux de selle qui ont les épaules trop décharnées, les ont ainsi chevillées; enfin certains chevaux lèvent bien les jambes, quoiqu'ils aient les épaules chevillées, parce que le mouvement ne vient que du bras.

La poitrine large & ouverte rend pesans les gros chevaux; mais ce ne seroit pas un défaut pour les chevaux fins, qui pour la plupart l'ont trop étroite.

Plus un cheval a les reins courts, c'est-à-dire, le dos, mieux il galoppe sur les hanches, mais il ne va pas si bien au pas, & le centre du mouvement se trouvant trop près de la selle, le cavalier en est incommodé; si le dos est long, le cheval marche plus aisément, parce qu'il a plus de liberté pour étendre les jambes, mais aussi il a de la difficulté à galopper: lorsque le dos est bas & enfoncé, on dit que le cheval est *ensellé*; cette conformation lui donne de la légèreté & de l'avantage pour avoir un bel avant-main, son encolure est relevée & sa tête placée haut, mais il se lasse bien-tôt, & il ne peut pas porter de gros fardeaux.

On appelle *chevaux plats* ceux dont les côtes n'ont pas assez de convexité & sont serrées & avalées, ce défaut empêche qu'ils ne prennent du corps, leur ventre descend &

s'avale, ils sont lourds, ils ont peu d'haleine, & leur croupe n'est jamais belle, mais ils peuvent avoir les reins bons.

Lorsque le ventre s'élève vers le train de derrière, comme celui d'un levrier, on dit que le cheval n'a pas de corps, ou qu'il est étroit de boyau; ceux qui sont ainsi conformés, mangent peu pour la plupart, cependant ils ont presque tous de l'ardeur.

Si le ventre descend plus bas que les côtes, & si cette partie est trop pleine, on dit que le ventre est avalé, & que c'est un ventre de vache; si avec cela le cheval est jeune, s'il mange beaucoup & s'il touffe souvent, on doit craindre qu'il ne devienne poulif.

Les flancs qui ne sont pas assez remplis sont appelés *flancs retrouffés*; lorsqu'ils sont creux, c'est une autre difformité, & si la dernière des fausses côtes est trop éloignée de l'os de la hanche, ou si elle ne descend pas assez bas, le cheval ne prend point de corps ou le perd aisément, pour le distinguer on dit qu'il a la côte trop courte.

En général les chevaux sont efflanqués, c'est-à-dire, manquent de flanc dès qu'ils ressentent de la douleur dans quelque partie du train de derrière. Lorsque les flancs battent plus qu'à l'ordinaire, sans qu'il y ait d'excès de fatigue, le flanc est altéré; mais si c'est seulement parce que le cheval respire difficilement lorsqu'il s'exerce, on l'appelle *souffleur* ou *gros d'haleine* si ce défaut est moins sensible, & on

le distingue aisément de ceux qui ont le flanc altéré, parce que les battemens du souffleur s'arrêtent dès qu'il est en repos.

Les croupes qui ne sont pas assez arrondies depuis les reins jusqu'à la queue, & qui paroissent courtes parce qu'elles tombent trop tôt, passent pour être difformes, on les appelle des *croupes avalées* ou des *culs de prune*; les croupes coupées sont celles qui n'ont pas assez de saillie & d'étendue en arrière, & enfin on donne le nom de *croupe de mulet* à celles qui sont tranchantes, parce que les fesses sont aplaties: ces défauts ne sont d'aucune conséquence pour la bonté du cheval.

Lorsque les os du haut des hanches sont trop élevés dans un cheval qui n'est pas fort maigre, il passe pour avoir les hanches hautes; mais s'il est fort gras, on dit que le cheval est cornu: ordinairement la côte plate & le ventre avalé le rendent tel, cette difformité donne toujours l'apparence de la maigreur. Si l'une des hanches est plus basse que l'autre, on dit que le cheval est époinié ou éhanché: on peut juger de la conformation des hanches par la situation du jarret; s'il est trop en arrière, les hanches sont trop longues & le cheval n'est jamais bien fort; si les hanches s'étendent à plomb sur le boulet, elles sont trop courtés, alors le jarret se plie que difficilement.

La queue placée trop haut rend la croupe pointue, celle qui est trop basse dénote que les reins sont trop foibles. On peut juger qu'un cheval

cheval est vigoureux, s'il serre la queue lorsqu'on veut la relever : on appelle *queues de rat* celles qui n'ont que peu de poil, elles sont défectueuses de même que les queues courtes & celles qui tombent à plomb au lieu de former une convexité en sortant de la croupe, ce qu'on appelle *porter la queue en trompe*.

Les chevaux qui ont le coude trop serré entre les côtes, portent la jambe & le pied en dehors; ceux qui l'ont trop ouvert, c'est-à-dire, trop éloigné des côtes, portent le pied en dedans : l'une & l'autre position dénotent de la foiblesse.

Les bras longs sont les plus forts, les bras courts sont plus favorables pour le mouvement & le pli de la jambe; le bras menu est difforme, & de plus on en peut conclurre que la jambe n'a pas de force.

Les genoux gros & enflés font soupçonner que la jambe est travaillée; mais c'en est une preuve certaine lorsqu'ils sont couronnés, c'est-à-dire, pelés dans le milieu, & lorsqu'on est sûr que le poil n'a été détruit que par les chûtes fréquentes que le cheval a faites sur ses genoux, & non par d'autres causes. Le genou gros marque que le cheval est pesant; lorsque le genou est naturellement un peu plié en avant, de sorte que le canon n'est pas à plomb, le cheval est appelé *brassicourt* : ce défaut de conformation ne préjudicie pas à la bonté du cheval; mais s'il n'a pas été ainsi conformé de naissance, & si c'est l'effet de la fatigue & du travail, ou des entraves qu'on lui auroit mises pendant un long temps, on

dit que le cheval est arqué : les jambes usées ne deviennent pas d'abord arquées, elles commencent par être droites par-devant depuis le genou jusqu'à la couronne, comme celles des chèvres; on exprime ce défaut en disant que le cheval est droit sur ses jambes, dans cet état il est sujet à se laisser tomber : si on continue à l'excéder de travail, les jambes ne peuvent plus s'étendre, elles restent courbées, & elles tremblent lorsqu'il s'arrête après avoir marché dans cet état d'épuisement on le croiroit incapable de fournir au travail, cependant il peut encore servir, sur-tout s'il a de grands reins. On appelle *jambes de veau* celles qui sont un peu pliées en arrière à l'endroit du genou; ce défaut est tout contraire à celui des chevaux brastlicourts & arqués, dont les jambes sont pliées en devant.

Si le canon est trop menu, c'est une marque de foiblesse pour la jambe dans les chevaux des pays froids & humides; il faut examiner s'il n'y a point de tumeurs sur le canon, parce qu'elles dénotent des maladies de l'os, qui sont plus ou moins dangereuses.

Lorsque le nerf est menu, les chevaux ne résistent pas long-temps à la fatigue, ils bronchent & leurs jambes s'arrondissent, c'est-à-dire que le nerf ne paroît plus détaché, c'est un indice de maladie; aussi est-il nécessaire de passer la main sur le nerf pour sentir s'il est dans l'état naturel, sans tumeur & sans engorgement : lorsqu'il se trouve peu éloigné

Le *pos*, ce défaut fait donner à la jambe le nom de *jambe de bœuf* ou de *veau*, dans ce cas le nerf est menu & la jambe n'est pas long-temps saine ; si le nerf devient trop petit près du genou, c'est ce qu'on appelle *nerf failli*, c'est une marque de foiblesse dans cette articulation, mais elle est rare.

Les boulets menus sont trop flexibles & sujets par ce défaut aux tumeurs que l'on appelle des *mollettes*, cependant les chevaux qui ont la jointure du boulet un peu pliante, ont les ressorts plus doux & plus lians, par conséquent ils valent mieux pour le manège & pour la parade, mais ils sont mauvais pour le tirage, & peu propres à reculer & à retenir dans les descentes. Lorsque le boulet est couronné, c'est-à-dire, lorsqu'il déborde tout autour plus que le sabot sans qu'il y ait de blessure ou d'autre accident qui ait causé ce défaut, c'est une preuve que la jambe est usée, & on l'appelle *jambe boutée* ou *bouletée*.

Les paturons qui sont trop menus, ou qui sont longs & qui se soutiennent si mal que l'ergot touche presque toujours la terre n'ont jamais assez de force ; lorsque cette partie, quoique longue, se maintient dans une bonne situation, c'est une marque qu'il y a de la force, sur-tout dans le nerf, qui empêche le boulet de trop plier, alors le cheval n'est bon que pour la parade, & il ne résiste pas à la fatigue : dans l'un & dans l'autre cas on dit que les chevaux sont *longs-jointés*, parce que

les paturons portent aussi le nom de *jointure*, comme nous l'avons déjà fait observer; ceux qui ont au contraire le paturon trop court, sont appelés *courts-jointés*. Si le genou, le canon & la couronne de ces chevaux se trouvent sur une même ligne perpendiculaire, on dit qu'ils sont *droits sur leurs jambes*, & les maquignons les appellent *chevaux luchés*: ils sont sujets à broncher, à tomber & à devenir bouletés, sur-tout si on laisse le talon trop haut; ils sont aussi plus incommodes pour le cavalier que ceux qui sont longs-jointés. Il y a des chevaux qui ont l'un des côtés du paturon plus élevé que l'autre, c'est un défaut léger que l'on peut corriger par la ferrure, de même que celui qui rend le cheval droit sur ses jambes. Il ne faut pas que le poil du paturon soit hérissé, sur-tout près de la couronne, on seroit en droit de soupçonner que la gratelle farineuse, que l'on appelle *peignes*, en seroit la cause.

Lorsque la couronne est plus élevée que le pied, c'est une marque que le pied est desséché, ou qu'elle est enflée: cette partie est fort exposée aux coups que l'on appelle des *atteintes*, que le cheval reçoit d'un autre qui le suit, ou qu'il se donne en heurtant les pieds de derrière contre ceux de devant, ou en se blessant avec les crampons ou les clouds à glace que l'on met aux fers.

Le pied trop petit à proportion du corps est foible & souvent douloureux, & a les talons ferrés; celui qui a médiocrement de talon &

peu d'épaisseur de pied, s'échauffe sur un chemin dur, & le cheval boite: un pied qui est trop gros & dont la corne du sabot & la sole ont peu d'épaisseur, est appelé *pied gras*, c'est aussi un pied foible; les chevaux qui ont les pieds trop grands sont lourds & pesans.

La corne blanche est plus cassante que la corne d'une autre couleur, c'est un défaut fort incommode; on le reconnoît aisément, il suffit de voir si elle a été cassée par les clous des fers. Les pieds cerclés sont ceux dont le sabot est creusé tout autour par des sortes de gouttières transversales; cette irrégularité dans l'accroissement de la corne vient de chaleur & de sécheresse dans le pied, ce défaut rend souvent le cheval boiteux: si quelque partie de la corne est entamée & emportée, il s'en forme une nouvelle; on appelle ce remplacement un *quartier neuf* ou une *avalure*, parce que la nouvelle corne pousse l'ancienne en bas: c'est une difformité en ce que la nouvelle corne est plus raboteuse, plus grosse & plus molle que l'ancienne.

Lorsque les quartiers sont trop ferrés, que le sabot est trop étroit auprès de la fente de la fourchette, que les talons sont terminés en pointe & colés l'un contre l'autre, on dit que les *pieds sont encastelés*; les talons & les quartiers ainsi conformés pressent le petit pied, c'est-à-dire, un des os contenus dans l'intérieur du pied dont nous ferons mention dans la suite, & font boiter le cheval, ou au moins

ils l'empêchent de marcher à son aise. Si les talons sont alongés en arrière, le pied est trop long & sujet à l'encastelure, qui peut aussi produire des seïmes, c'est-à-dire des fentes, qui sont dans l'un des quartiers, & qui s'étendent quelquefois depuis la couronne jusqu'au bas du sabot. Les talons foibles obéissent sous la main, les talons bas ne sont pas assez épais, ces deux défauts peuvent faire boïter le cheval, parce que les talons n'ont pas assez de résistance.

Lorsque le sabot est trop large par le bas & que les quartiers se jettent en dehors, on dit que le *pied est plat*; dans ce cas la fourchette porte sur la terre, ce qui fait que le cheval boïte souvent.

Il est sujet à la même incommodité, & par la même cause, lorsque la corne de la fourchette est trop large, ce qu'on appelle *fourchette grasse*, & ce qui arrive ordinairement lorsque les talons sont bas; la fourchette maigre, ferrée, petite & desséchée doit faire soupçonner une encastelure.

Lorsque la sole est trop mince, elle est aisément foulée; lorsqu'elle est trop haute & qu'elle débordé sur la corne, c'est-à-dire, lorsque le dessous du pied n'est pas creux, on dit que le cheval a le *pied comble*, il marche sur la sole, ainsi il doit se blesser & boïter; les chevaux qui ont les pieds ainsi conformés ne peuvent servir que pour la charrue.

Ce qui a été dit par rapport au canon, au

boulet , au paturon , à la couronne & au pied des jambes de devant , servira pour les mêmes parties des jambes de derrière ; il ne reste donc qu'à parler de la cuisse & du jarret.

Les cuisses maigres , qui n'ont pas le gros de la cuisse bien exprimé , dénotent de la foiblesse dans le train de derrière ; lorsque les cuisses ne sont pas ouvertes en dedans , c'est-à-dire , lorsqu'elles sont trop près l'une de l'autre , on dit que le cheval est *mal gigoté* , c'est un signe de foiblesse.

Les petits jarrets sont foibles ; on appelle *jarrets gras* ceux qui ne sont pas assez décharnés , ce défaut les rend sujets à plusieurs maladies , qui sont la cause des maux de jambes ; lorsque les jarrets sont trop près l'un de l'autre , on dit que le cheval est *crochu* ou *jarreté* , ou qu'il est *clos du derrière* , dans ce cas il est foible du train de derrière , cependant il peut avoir assez de reins : si le boulet , au lieu d'être à plomb sous le jarret , comme il doit être naturellement , se trouve posé en avant , c'est-à-dire , si le bas des jambes de derrière est trop en devant , le cheval passe aussi pour être crochu ; lorsque les jarrets sont trop tournés en dehors , ils empêchent le cheval de s'asseoir sur les hanches , c'est-à-dire , d'avoir la croupe plus basse que les épaules : les jarrets qui se jettent en dehors lorsque le cheval marche , & que l'on appelle pour cette raison *jarrets mous* , affoiblissent toujours le train de derrière ; lorsque le boulet avance de façon que

le cheval n'appuie que sur la pince, on l'appelle *rampin* ou *juché* : ce défaut augmente avec l'âge, & n'est indifférent que lorsqu'il vient de naissance, & qu'il est, pour ainsi dire, naturel.

Il faut considérer les jambes les unes par rapport aux autres, lorsque le cheval est arrêté & en repos, pour savoir si leur position n'est pas défectueuse, car celles de devant peuvent être trop serrées par le haut, ce qui rend la démarche difficile, les jambes se touchant souvent lorsqu'elles sont en mouvement, le cheval peut culbuter. Si les pieds de derrière sont posés trop en avant sous le ventre, cette attitude prouve que le cheval est bien fatigué, il tâche de diminuer le poids qui porte sur les jambes de devant en avançant celles de derrière sous le corps autant qu'il est possible; lorsque les pieds de derrière sont au contraire posés en arrière, de sorte que l'origine de la queue ne se trouve pas perpendiculairement au dessus des jarrets, mais plus en avant, quoique cette situation soit mauvaise à l'œil, elle n'est pas fort nuisible aux chevaux, ils peuvent seulement avoir les hanches trop longues, ce défaut ne les empêche pas de bien aller au pas, mais le train de derrière est plutôt ruiné que dans un cheval différemment conformé : ceux qui n'ont pas le jarret reculé en arrière comme il doit l'être naturellement, & dont les hanches, les jarrets & les jambes suivent une même direction en ligne droite, ne

marchent que difficilement au pas ; si le boulet est saillant en avant comme s'il étoit déboité, c'est encore une mauvaise position : les chevaux qui posent leurs pieds sur la pince, au lieu d'être posés plats, sont mal situés, & s'ils tournent en dehors les pieds de derrière, ils n'ont point de force dans les hanches en descendant, & ne peuvent reculer qu'à peine.

Les chevaux qui, étant arrêtés, meuvent alternativement leurs jambes au lieu de rester tranquilles, sont soupçonnés d'être excédés ou usés par le travail, comme ceux qui posent une des jambes de derrière sur la pince, ou ceux qui avancent une des jambes de devant & qui demeurent dans cette attitude, ce que l'on appelle vulgairement *montrer le chemin de S. Jacques* ; cependant ces signes peuvent être équivoques, parce qu'ils sont familiers à certains chevaux qui sont inquiets & pleins d'ardeur, il y en a d'autres à qui ces mouvemens & ces mauvaises attitudes sont naturelles : d'ailleurs une lassitude momentanée peut en être la cause, & même faire tenir en l'air une jambe de devant, car il arrive assez souvent à ces animaux de se reposer sur trois jambes ; mais s'ils appuient une jambe de derrière sur la pince, tandis qu'une des jambes de devant est en l'air, c'est une marque certaine qu'ils ressentent de la douleur dans les jambes.

Voilà la plupart des signes par lesquels on peut reconnoître les difformités & les défauts des chevaux, j'aurois pû en rapporter un plus

grand nombre, mais j'ai été arrêté par la crainte de rendre ce détail trop long; je ne me le serois pas même permis, s'il n'étoit en question d'un animal qu'il importe de connoître, parce qu'on ne trouve que très-rarement des chevaux qui n'aient point de mauvaises qualités, & qu'il est très-difficile de ne se pas laisser tromper sur les défauts des autres. Le choix de ces animaux demande beaucoup d'attention, aussi les a-t-on examinés très-scrupuleusement, car je ne crois pas qu'il y ait aucun autre animal sur lequel on ait fait autant d'observations que sur le cheval: tout ce que je viens de dire des différentes parties de son corps n'est que pour faire connoître par leur extérieur ce que l'on doit en attendre lorsqu'elles sont en mouvement, c'est dans cet état que le cheval tourne toutes ses forces à notre avantage, qu'il nous obéit avec autant de docilité que de constance, & qu'il nous sert avec autant de finesse d'instinct que de courage; c'est alors que l'on peut le juger avec le plus de certitude, puisqu'il est dans l'exercice actuel de ses bonnes ou de ses mauvaises qualités.

M. de Buffon, dans son histoire du cheval, a décrit ce bel animal dans l'état de repos & dans l'état de mouvement, & en exposant les différentes allures, il a fait mention des défauts qui peuvent les vicier. M. de Buffon a considéré tous les chevaux en général, & a distingué les principales races de ces animaux; il ne

reste donc plus qu'à détailler les différentes sortes de chevaux que nous employons à divers usages, & qu'à décrire le cheval comme individu, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, pour le comparer aux autres animaux, & distinguer son espèce relativement à toute autre.

Le mélange des différentes races de chevaux produit dans nos haras des poulains qui diffèrent, pour ainsi dire, tous pour la taille, les proportions du corps & les qualités du tempérament & de l'instinct, &c. c'est dans cette grande variété que l'on choisit pour chaque usage les chevaux qui paroissent y être le plus convenables; ainsi on emploie différens chevaux pour les voyages, pour la guerre, pour le tirage, pour le bât, &c.

Les chevaux que l'on destine à servir de monture dans les voyages, & que l'on appelle *chevaux de maître*, doivent être dans la force de leur âge & de bonne taille pour résister à la fatigue, il faut qu'ils aient la jambe sûre, le pied bien fait, la corne bonne, la bouche légère & les mouvemens doux: on recherche ceux qui n'ont pas trop d'ardeur, mais qui sont tranquilles sans être paresseux; pourvu qu'ils aient un grand pas, on n'exige pas d'autres allures pour les voyages: on rejette les chevaux peureux & ceux qui sont si délicats pour le manger, qu'on n'est pas assuré de trouver par-tout de quoi les nourrir; ces conditions sont nécessaires pour un cheval de maître, mais on n'en demande pas tant.

pour un cheval de suite, il suffit qu'il soit de taille étoffée & assez fort pour porter les fardeaux dont il est chargé, la bouche de ces sortes de chevaux doit être aussi ferme que la main qui les conduit peut être grossière: certaines gens montent aussi en voyage des bidets qui vont l'amble ou qui aubinent.

On prend ordinairement des chevaux entiers pour servir de bidets de poste, afin qu'ils résistent mieux à leur pénible emploi; il faut de plus qu'ils soient étoffés, courts & ramassés, qu'ils aient la jambe & le pied bons, qu'ils galoppent aisément sans faire sentir leurs reins, on doit craindre qu'ils ne soient rétifs ou qu'ils n'aient des fantaisies; au reste, on ne s'inquiète pas des qualités de leur bouche ni de l'élégance de leur taille.

On ne choisit pour le manège, c'est-à-dire, on ne dresse pour la guerre que des chevaux qui soient beaux, légers, vigoureux, brillans & vifs, ils ne peuvent pas avoir la bouche trop bonne ni les mouvemens trop doux, il faut que leur pas & leur galop soient vifs & raccourcis, les jarrets & les reins bons, &c.

Les chevaux de guerre que montent les Officiers doivent être fins, sensibles, souples, adroits, courageux & légers, ceux qui sont peureux, ou trop délicats, ou trop ardens, ne conviennent pas à ce genre de service; mais il suffit pour les chevaux de troupes qu'ils soient étoffés, robustes & bons trotteurs, qu'ils aient bien de la jambe & la bouche ferme.

On ne recherche que de beaux dehors dans les chevaux d'appareil, ainsi leurs principales qualités sont la beauté du poil, de la figure & des crins; mais il n'est pas moins nécessaire qu'ils soient inquiets & relevés, qu'ils aient la bouche bonne & écumante, & qu'ils mâchent continuellement leur mors: les piaffeurs font un très-bon effet dans ce genre d'étalage, où il suffit d'avoir du faux brillant.

Lorsqu'on veut avoir un cheval sur lequel on puisse prendre le plaisir de la promenade, on le choisit de taille médiocre, & plutôt petit que grand, parce que les mouvemens d'un double bidet sont moins fatigans que ceux d'un grand cheval: il faut qu'il soit paisible & qu'il marche très-bien le pas, on n'en exige pas trop de vigueur, il suffit qu'il ait la jambe sûre & la bouche bonne; les plus doux & les plus tranquilles des chevaux de ce genre sont ceux que l'on appelle *des chevaux de femmes*.

Les chevaux de maître que l'on destine pour la chasse des chiens courans, doivent avoir de la vitesse, de la légèreté, du fond & de l'haleine; il faut qu'ils aient la bouche bonne, cependant s'ils l'avoient trop sensible, ce seroit un inconvénient à cause des branches qui touchent à la bride: on demande aussi qu'ils soient froids, car s'ils se laissoient emporter au bruit du cor & des chiens, la tête pourroit leur tourner; on donne aux piqueurs

des chevaux plus étoffés & plus communs, mais cependant prompts & vigoureux.

Pour chasser au chien couchant, on accoutume les chevaux à entendre un coup de fusil sans s'effrayer, & on les appelle *chevaux d'arquebuse*; on les prend de la taille de double bîdet, c'est-à-dire, médiocre, afin qu'il soit plus facile de les monter: il faut qu'ils soient tranquilles & sans aucune espèce de volonté, il suffit qu'ils marchent bien le pas.

En général, les chevaux de carrosse doivent avoir un bon trot, les hanches basses, les reins droits & la tête haute, la bouche bonne, les jambes nerveuses & les pieds bien conditionnés.

Pour les chaises de poste, il faut que le cheval de brancart soit de bonne taille, étoffé & alongé, & qu'il trotte vite & facilement; il n'est pas nécessaire que le bricolier, c'est-à-dire, celui qui porte le postillon, soit si étoffé, mais il doit avoir un galop raccourci & aisé.

On prend ordinairement pour mettre aux charrettes, à la charrue, &c. des chevaux entiers, de race commune, & épais, que l'on appelle des *rouffins*: comme ils tirent avec un colier, il est nécessaire qu'ils soient bien étoffés, qu'ils aient le poitrail large & les épaules nourries.

Les chevaux de bât, qui servent à porter des fardeaux, doivent être étoffés & avoir

les côtes larges & de bons reins; mais il faut que les chevaux de messager soient plus minces & plus légers, parce qu'ils vont souvent au trot*.

Voilà les principaux usages auxquels les chevaux servent, & les principales qualités qui les y rendent propres: ceux qui viennent de race commune & grossière ne sont pas moins nécessaires que les plus fins & les plus beaux, qui ne résisteroient pas si bien au travail pénible de la culture des terres & du tirage des voitures. Quand nous n'aurions donc que des chevaux de cette sorte, ils ne seroient pas indignes de notre attention & de nos soins, par les services qu'ils nous rendent pour les choses les plus nécessaires; si nous les méprisons à d'autres égards, ce n'est que par la comparaison que nous en faisons avec des chevaux nés dans un climat différent, & doués de qualités plus brillantes, mais souvent opposées à celles qui sont les plus utiles à l'homme. Un Naturaliste s'élève au dessus de toutes ces vûes particulières, pour ne considérer tous les chevaux ensemble que comme des individus appartenans à la même espèce: toutes les races qui proviennent de divers climats ne peuvent être regardées que comme des variétés, puisque les différences que l'on y remarque ne sont constantes, pour ainsi dire, en aucun pays, & que la migration de ces races & leur

* Voyez le nouveau parfait Maréchal, par M. de Garfaut, seconde édition, page 44 & suivantes.

mélange dans l'accouplement les changent & les combinent presque à l'infini dans la suite des générations, mais les parties essentielles à l'espèce ne peuvent être dénaturées par aucune de ces variations. Tous les chevaux se ressemblent dans toutes les parties qui les constituent, relativement à l'espèce, par conséquent de quelque race qu'ils puissent être, ils sont également propres à servir de sujets dans les observations qui ont rapport à l'espèce des chevaux; aussi n'ai-je pas fait grand choix pour ceux que j'ai observés, je les ai pris, à peu près, tels que j'ai pû les trouver, sur-tout pour l'inspection des parties intérieures.

Les précautions que l'on prend dans les haras pour faire naître des chevaux bien proportionnés dans toutes les parties de leur corps, les rendent fort différens à cet égard de ceux que produisent des chevaux & des jumens de race commune & grossière, qui sont pris sans choix ou qui se rencontrent par hasard: c'est pourquoi si l'on ne considéroit les chevaux que par rapport à leurs différentes races, on pourroit trouver des différences dans les mesures que l'on prendroit sur eux pour déterminer les proportions des parties extérieures de leur corps; mais pour que l'inégalité des mesures fût sensible & constante, il faudroit comparer des chevaux choisis dans les races les plus disproportionnées entre elles pour la hauteur & la grosseur des individus: si on comparoit au contraire toutes les races les unes

aux autres, on n'auroit plus que des degrés de variété très-peu étendus, & des nuances fort légères en passant d'une race à une autre; on trouveroit même des différences plus marquées entre les individus d'une même race, de sorte que les moyens que l'on donneroit pour reconnoître leur origine, la feroient le plus souvent méconnoître, & on attribueroit à une race, des chevaux qui viendroient d'une autre: de telles règles ne pourroient donc servir que pour juger des extrêmes, qui sont toujours assez reconnoissables, sans que l'on soit obligé de descendre dans un aussi grand détail. Mais la plupart des différences qui se trouvent entre les individus d'une même espèce, deviennent très-légères lorsqu'on les compare aux individus d'une autre espèce, c'est pourquoi il ne m'a pas paru nécessaire de faire beaucoup de recherches pour avoir un cheval sur lequel je puisse prendre les mesures qui doivent être comparées aux mesures prises sur le corps des animaux des autres espèces; d'ailleurs on seroit fort embarrassé dans ce choix, & toute réflexion faite, on viendroit peut-être à préférer le cheval le plus commun du pays où l'on est, comme plus analogue aux autres animaux que l'on y observe: mais on pourroit aussi regarder ce cheval de race grossière, comme un individu qui auroit dégénéré dans son espèce, & qui ne pourroit la représenter qu'imparfaitement; c'est ce qui m'a déterminé à prendre les mesures dont il

s'agit sur un beau cheval d'Espagne, c'est par la même raison que nous avons fait graver la figure d'un beau cheval de chasse des écuries du Roi, de poil tigre, dont les taches étoient bai-brunes (*planche 1*). Il a été peint par M. Oudry, Peintre ordinaire du Roi, & Professeur en son Académie Royale de Peinture & Sculpture, & on l'a copié sous ses yeux.

Le cheval d'Espagne dont il vient d'être fait mention, est d'une taille médiocre, qui m'a paru la plus convenable à des observations pour lesquelles il ne falloit ni un grand cheval ni un petit, mais un individu ressemblant au plus grand nombre des autres individus, & qui fût par conséquent le plus éloigné des extrêmes, que l'on ne peut trop éviter lorsqu'on veut prendre une idée juste des produits de la Nature, & en comparer différentes espèces. Le poil du cheval qui m'a servi de sujet, est d'une longueur qui varie entre six lignes & un pouce & demi : ce cheval avoit six pieds un pouce de longueur mesurée en ligne droite, depuis l'entre-deux des oreilles jusqu'à l'anus, quatre pieds cinq pouces de hauteur prise à l'endroit des jambes de devant, & autant à l'endroit des jambes de derrière, ce qui est un défaut, la longueur de la tête étoit d'un pied dix pouces depuis le bout des lèvres jusqu'à l'occiput : cette mesure jointe à celle qui s'étend tout le long du cou & du corps jusqu'à l'origine de la queue, donne près de huit pieds de longueur à ce cheval

depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, ce qui n'a pû être mesuré qu'à deux fois, parce que l'animal étant vivant, il n'étoit pas facile de lui faire lever le museau assez haut pour effacer autant qu'il est possible la courbure de l'occiput, comme on peut le faire sur les animaux morts pour prendre cette mesure principale, qui doit s'étendre en ligne droite depuis l'extrémité des lèvres jusqu'à l'anus, & qui est la plus sûre que l'on puisse avoir pour comparer ensemble des animaux de même espèce.

Le bout du museau avoit un pied quatre pouces de circonférence prise entre les naseaux & l'extrémité des lèvres; le contour de l'ouverture de la bouche étoit de onze pouces, mesurés sur les lèvres depuis l'une des commissures jusqu'à l'autre; la mâchoire inférieure avoit cinq pouces de largeur à l'endroit de ses angles, c'est-à-dire à l'endroit où le canal de la ganache est le plus large & le plus près du gosier; les naseaux sont un peu plus éloignés l'un de l'autre par le haut que par le bas, l'espace qui les séparoit étoit de deux pouces & demi de largeur dans le milieu; il y avoit un pied un pouce & demi de distance entre l'angle antérieur de l'œil & le bout des lèvres, & cinq pouces entre l'angle postérieur & l'oreille; la longueur de l'œil, depuis l'un de ses angles jusqu'à l'autre, étoit d'un pouce dix lignes, & l'ouverture de onze lignes, c'est-à-dire que les deux paupières s'écartoient l'une

de l'autre jusqu'à cette distance lorsque l'œil étoit ouvert; celle qui se trouvoit entre les angles antérieurs des deux yeux, étoit de sept pouces en suivant la courbure du chanfrein, & seulement de cinq pouces dix lignes en supposant cette distance en ligne droite; la tête avoit deux pieds dix pouces de circonférence, prise devant les oreilles en passant en dessous près du gosier; la longueur des oreilles étoit de cinq pouces & demi, & leur base avoit cinq pouces de largeur prise sur sa courbure extérieure; les deux oreilles étoient éloignées l'une de l'autre de quatre pouces & demi dans le bas.

Le cou avoit environ deux pieds de longueur depuis la tête jusqu'aux épaules, deux pieds & demi de circonférence près de la tête, treize pouces de largeur depuis la crinière jusqu'au gosier, trois pieds sept pouces de circonférence près des épaules, & un pied & demi de largeur; le corps avoit cinq pieds deux pouces de circonférence, prise derrière les jambes de devant, six pieds un pouce dans le milieu à l'endroit le plus gros, & cinq pieds & demi devant les pattes de derrière; le bas du ventre étoit à la hauteur de deux pieds quatre pouces au dessus de terre; le dos, ou les reins en termes de l'art, étoient concaves sur leur longueur, & l'endroit le plus profond étoit éloigné de deux pouces trois lignes de la ligne droite qui auroit passé sur le garrot & sur la croupe; le tronçon de

la queue avoit un pied cinq pouces de longueur, & huit pouces de circonférence à son origine.

La longueur du bras étoit d'un pied cinq pouces depuis le coude jusqu'au genou, il avoit un pied quatre pouces de circonférence à la partie supérieure près du coude, & neuf pouces dix lignes dans sa partie inférieure près du genou; le renflement que produit cette articulation étoit de trois pouces & demi de longueur, & de dix pouces & demi de circonférence; le canon avoit huit pouces de longueur & cinq pouces de circonférence, celle du boulet étoit de neuf pouces six lignes; le paturon avoit trois pouces de longueur & six pouces & demi de circonférence, celle de la couronne étoit de près d'un pied; il y avoit un pied quatre pouces & demi de hauteur depuis le bas du pied jusqu'au milieu du genou; la distance du coude au garrot étoit de deux pieds trois pouces, & celle du coude jusqu'au bas du pied de deux pieds six pouces, les deux bras étoient éloignés de cinq pouces dans le haut près du ventre, & les pieds seulement de trois pouces.

La cuisse avoit un pied & demi de longueur depuis le grasset, c'est-à-dire, depuis l'endroit de la rotule jusqu'au jarret, & deux pieds huit pouces de circonférence mesurée près du ventre; la largeur de la cuisse, prise de devant en arrière au dessus du jarret, étoit de quatre pouces & demi, & la circonférence de onze

pouces; le canon avoit un pied quatre pouces de longueur depuis le jarret jusqu'au boulet, & sept pouces trois lignes de circonférence, celle du boulet étoit de onze pouces & demi; le paturon avoit trois pouces & demi de longueur, & deux pouces & demi de largeur, prise de devant en arrière; la circonférence de la couronne étoit d'un peu plus d'un pied; il y avoit un pied neuf pouces de hauteur depuis le bas du pied jusqu'au jarret.

Le sabot avoit cinq pouces de longueur depuis la pince jusqu'au talon, quatre pouces de largeur d'un quartier à l'autre, environ trois pouces & demi de hauteur en devant, un pied de circonférence près de la couronne, & quinze pouces dans le bas.

Toutes ces dimensions sont autant d'éléments qui entreront dans la comparaison que nous ferons du cheval avec les autres animaux, mais elles ne nous représentent que des traits trop vagues & trop imparfaits pour donner une idée distincte de cet animal; il faudroit donc tâcher de les rapprocher & d'exprimer leur union pour parfaire une esquisse. Le cheval a la tête alongée & le front aplati, les yeux éloignés l'un de l'autre & placés un peu de côté, les naseaux sont ouverts près de l'extrémité du museau, & sa bouche est placée un peu en dessous, de sorte que la lèvre supérieure est plus avancée que celle de dessous: cet ensemble lui donne un air de douceur & de docilité; le museau en entier, c'est-à-dire, la partie

inférieure de la tête, qui est composée par les deux mâchoires & le nez, & qui s'étend presque jusqu'aux yeux, est fort longue en comparaison de l'espace qui se trouve entre les yeux & les oreilles : cette même partie est étroite, elle paroît comprimée sur les côtés, & un peu arquée sur la longueur du nez, que l'on appelle le *chanfrein* ; les oreilles sont terminées en pointe, élevées au haut de la tête, & placées l'une près de l'autre : ces traits donnent de la finesse à sa physionomie ; le front court & étroit, les oreilles pointées en avant, & les yeux prompts à s'animer, indiquent l'ardeur & le feu dont le cheval est susceptible : sa tête, qui est petite à proportion du corps, & son cou étroit, alongé & relevé, ses jambes minces & longues indiquent sa légèreté ; les justes proportions de son corps & l'arrondissement de la croupe marquent sa force ; son cou robuste & ses jambes nerveuses annoncent qu'il est ferme & assuré dans toutes ses attitudes, & qu'il est capable de réprimer ses efforts jusque dans la plus grande ardeur. Voilà ce qu'on pourroit juger du cheval à ne le voir que dans l'état de repos ; mais dès qu'il se meut, il a une démarche fière & un port noble, tous ses mouvemens sont souples & lians, il se livre à la plus grande vitesse, & il supporte la plus grande fatigue : cet animal peut encore fournir à l'un & à l'autre de ces exercices, après avoir été à moitié usé par le travail, ce qui prouve qu'il

est aussi-bien constitué à l'intérieur pour la force, qu'à l'extérieur pour l'élégance des proportions.

Avant que de donner le détail des observations que j'ai faites sur les parties intérieures du cheval, il est nécessaire de rapporter les principales dimensions de l'individu qui m'a servi de sujet pour cette description, afin que l'on puisse juger de sa taille : ce cheval ne marquoit plus & étoit âgé, je le fis tuer au commencement du printemps; il avoit sept pieds de longueur mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; la longueur de la tête, depuis le bout des lèvres jusque derrière les oreilles, étoit d'un pied huit pouces, & la circonférence, prise au dessus des yeux, de deux pieds & demi; le cou avoit un pied dix pouces depuis l'omoplate jusqu'à l'oreille, un pied onze pouces de circonférence près de la tête, & trois pieds auprès des épaules : la hauteur de ce cheval étoit de quatre pieds cinq pouces depuis terre jusqu'au garrot, & de quatre pieds trois pouces depuis le bas du pied jusqu'au dessus de l'os de la hanche; le corps avoit quatre pieds sept pouces de circonférence prise derrière les jambes de devant, cinq pieds quatre pouces au milieu du corps à l'endroit le plus gros, & quatre pieds neuf pouces devant les jambes de derrière : il pesoit environ quatre cens livres.

A l'ouverture de l'abdomen on n'a point vu

vû d'épiploon sur les intestins, il étoit si court qu'ils le cachoient, de même que l'estomac; il n'a paru que des portions d'intestins qui occupent toute l'étendue du ventre en longueur & en largeur: leur figure & leur position sont remarquables, car on ne distingue d'abord que trois grosses poches placées les unes à côté des autres, comme on peut le voir dans la *planche II*, où l'on a fait représenter une jument dont les intestins sont à découvert. Les portions d'intestins (*AB & CD*) appartiennent au colon, & la portion (*EF*) fait la plus grande partie du cæcum: outre ces trois poches il paroît encore quatre petites portions d'intestins, car on voit le colon à l'endroit marqué par (*H*), le jejunum aux endroits (*IK*), & l'ileum à celui qui est désigné par (*L*); mais pour bien connoître ces portions d'intestins, il faut décrire le canal intestinal dans toute sa longueur pour la position & pour la figure.

Le duodenum, au sortir de l'estomac, s'étend en avant de la longueur de trois pouces, il se replie en dehors derrière le foie, & se prolonge en arrière sur une portion du colon jusqu'au milieu du flanc, où il se recourbe en dedans derrière le rein droit, & passe de l'autre côté vers le rein gauche. Le jejunum fait plusieurs circonvolutions dans la partie gauche de la région ombilicale, entre les dernières circonvolutions du colon & les branches gauches du double arc de cet intestin, dont

nous parlerons dans la suite. L'ileum fait ses circonvolutions dans la région hypogastrique, dans le flanc gauche & dans une partie de la région ombilicale, sur l'extrémité postérieure des branches gauches du double arc du colon. Le cæcum va obliquement en avant dans la partie postérieure de l'abdomen, depuis la région iliaque droite (*E, pl. 11*) jusqu'au milieu du ventre, un peu du côté gauche (*F*); quelquefois cet intestin se trouve placé dans le flanc droit, quelquefois aussi il s'étend transversalement de droite à gauche. Avant de décrire la position du colon, il faut faire remarquer qu'il forme à quelque distance de sa jonction avec le cæcum, deux grosses poches oblongues, qui ne sont séparées que par un étranglement, & qui sont à peu près d'égale longueur; qu'ensuite il y a une partie qui est bien moins grosse & à peu près aussi longue que l'une des grosses poches, & qui aboutit à une troisième poche, dont la longueur est presque la même que celle des deux premières. Le colon commence dans le flanc droit où il est joint au cæcum, & forme un arc (*ABCD*) qui environne le cæcum par devant & par les côtés: cet arc occupe le côté droit & le gauche de la partie inférieure de l'abdomen par les deux premières poches, dont l'étranglement se trouve derrière le diaphragme sous l'estomac du côté gauche; le colon forme quelques sinuosités dans la région hypogastrique à l'extrémité de l'arc dont nous venons de parler,

& en fait un second qui s'étend sur le premier auquel il adhère par un tissu cellulaire, & qui est terminé dans le côté droit par sa troisième poche, dont l'extrémité s'étend en arrière jusqu'au rein droit, & à gauche jusqu'à l'autre rein. Au sortir de cette poche, le colon forme des circonvolutions dans toute l'étendue du côté gauche sur le jejunum, & sur l'ileum pour la plus grande partie; enfin il se joint au rectum par une courbure qui vient du même côté: lorsque le cæcum est dans le flanc droit, les deux premiers arcs du colon sont à gauche presque en entier. On conçoit aisément comment le déplacement du cæcum influe sur la position du double arc du colon, par lequel il est en partie environné: il se rencontre des sujets dans lesquels on ne voit à l'ouverture de l'abdomen que les trois grosses portions du colon qui l'occupent d'un bout à l'autre; dans ce cas le cæcum est placé sur les parties postérieures de ces trois portions du colon, & il s'étend de droite à gauche dans les régions iliaques & hypogastrique. Le colon va du flanc droit dans la région ombilicale, & se replie à gauche derrière le diaphragme, ensuite il se prolonge tout le long du côté gauche: voilà les deux premières poches du colon qui occupent le milieu & le côté gauche de l'abdomen, ensuite il se recourbe en haut sur lui-même, & revient en avant vers le diaphragme, là il se replie à droite, & la troisième poche s'étend tout le long du côté droit.

Si on compare cette position du colon avec celle qui est représentée dans la *planche 11*, on verra qu'elles sont à peu près les mêmes, puisqu'elles ne diffèrent qu'en ce que la troisième poche du colon, au lieu d'être sur la première, comme dans la *planche 11*, se trouve à son côté droit, & la rejette dans le milieu de l'abdomen, qui seroit resté vuide par le déplacement du cæcum, dont la partie qui s'étendoit dans la région ombilicale est tombée dans la région iliaque gauche sur l'extrémité postérieure des deux portions gauches du double arc du colon.

Malgré cette variété dans la position du cæcum & du colon, on voit que le cæcum se porte toujours de droite à gauche plus ou moins obliquement ou transversalement, & que le colon forme deux arcs posés l'un sur l'autre, qui ne se dérangent que dans les branches droites lorsqu'elles sont placées l'une à côté de l'autre, au lieu d'être l'une sur l'autre. Il faut aussi remarquer que ces deux branches droites, qui sont fort grosses, sur-tout celles du dessus, & le cæcum, occupent le côté droit de façon que les autres intestins sont repoussés à gauche pour la plus grande partie.

Avant de rapporter les dimensions du canal intestinal, je dois faire observer que dans tous les animaux sur lesquels j'ai pris ces mesures, j'ai toujours fait enfler les intestins & les autres viscères qui en étoient susceptibles, pour avoir leur diamètre ou leur circonférence, & qu'on

les a seulement enflés à l'aide d'un soufflet, comme ils pourroient l'être naturellement par la présence des matières qu'ils renferment, en supposant qu'ils en fussent entièrement remplis, mais sans les distendre au point de forcer les fibres & de les desunir : on reconnoîtra dans les figures des planches les pièces qui ont été soufflées par les ligatures qui sont représentées telles qu'elles ont été faites sur les pièces réelles qui ont servi de sujet.

Les intestins grêles avoient cinquante-six pieds de longueur depuis le pylore jusqu'au cæcum, la circonférence du duodenum étoit de six pouces dans les endroits les plus gros, & de deux pouces trois lignes dans les plus étroits : le jejunum avoit aussi différentes grosseurs, la circonférence des endroits les plus gros étoit de cinq pouces neuf lignes ; il y avoit beaucoup d'étranglemens à différentes distances, les plus proches n'étoient éloignés que de trois pouces, mais il s'en trouvoit qui étoient à un pied l'un de l'autre ; les plus profonds réduisoient l'intestin à deux pouces de circonférence, mais tous ces étranglemens n'étoient qu'apparens, car on pouvoit les faire disparaître en conduisant dans les endroits les plus serrés assez d'air pour les distendre au même point que les plus gros ; l'ileum avoit sept pouces de circonférence.

Le cæcum (*AB, pl. III, & fig. 1 de la pl. IV*) avoit deux pieds & demi de longueur ; on a représenté cet intestin dans la

pl. III avec une petite portion de l'ileum & une partie du colon, & dans la *fig. 1* de la *pl. IV* ces mêmes parties sont vûes par le côté opposé; la portion du colon (*GH*) qui est dans cette figure est beaucoup plus courte que celle de la *pl. III*. Le cæcum avoit deux pieds de circonférence à l'endroit le plus gros, qui se trouvoit à huit pouces de distance de son insertion (*C*, *pl. III*, & *fig. 1*, *pl. IV*) avec l'ileum (*D*); la circonférence du cæcum étoit d'un pied dix pouces auprès de cette insertion, & d'un pied deux pouces à quatre pouces au dessous de son extrémité, qui est conique & terminée en pointe (*B*). La première partie du colon forme un cul-de-sac (*E*) qui est recourbé en forme de crosse (*fig. 1*, *pl. IV*) & terminé par une pointe crochue, c'est pourquoi on pourroit prendre cette cavité pour un second cæcum, quelque disproportion qu'il eût avec le premier: cette première portion du colon avoit un pied huit pouces de circonférence, celle de l'étranglement qui la sépare du cæcum n'étoit que de treize pouces, elle avoit deux pieds un pouce de longueur sur sa grande courbure, les deux bouts n'étoient éloignés que de deux pouces & demi à l'endroit de la concavité de la crosse; l'étranglement qui sépare du reste de l'intestin la partie du colon dont nous venons de parler, n'avoit que quatre pouces de circonférence; à un pouce & demi plus loin il se trouvoit un autre renflement plus petit.

(*F*, *fig. 1*, *pl. IV*) de forme arrondie, de huit pouces & demi de circonférence, & qui sembloit être situé à côté de l'intestin; l'étranglement qui séparoit cette espèce de boule du reste du colon, n'avoit que trois pouces & demi de circonférence, mais ce renflement n'est pas dans tous les individus. La partie du colon qui forme l'arc inférieur (*ABCD*, *pl. II*) qui se voit à l'ouverture de l'abdomen, est composée de deux branches (*FG* & *HI*, *pl. III*) qui sont les deux premières poches du colon, entre lesquelles il y a un étranglement (*K*); la première branche (*FG*) s'étend depuis le flanc droit jusqu'au diaphragme, & la seconde (*HI*) se prolonge depuis le diaphragme jusqu'à la région iliaque gauche; elles avoient chacune deux pieds un pouce de circonférence dans le milieu, celle de l'étranglement par lequel se réunissent les deux branches pour former un angle derrière le diaphragme, n'étoit que d'un pied cinq pouces; la branche droite avoit deux pieds trois pouces de longueur, & la gauche deux pieds sept pouces: cette dernière branche se réduisoit peu à peu à la circonférence de dix pouces & demi, ensuite l'intestin étoit de cette grosseur sur la longueur de deux pieds & demi; cette partie formoit la portion gauche (*LM*) de l'arc supérieur du colon; la portion droite (*NO*) étoit beaucoup plus grosse, c'est la troisième poche de cet intestin, sa grosseur augmentoit peu à peu sur la longueur de deux pieds &

de mi, dans laquelle elle formoit un renflement (*O*) qui avoit deux pieds quatre pouces de circonférence à l'endroit le plus gros, & se réduisoit ensuite à un pied cinq pouces plus loin le colon (*P*) forme de petits renflemens dans lesquels les excréments se moulent, ils n'avoient que sept pouces & demi de circonférence, qui étoit à peu près la même dans tout le reste de cet intestin & dans le rectum. Cette dernière portion du colon & le rectum n'avoient en tout que huit pieds de longueur; mais la longueur du colon en entier & celle du rectum prises ensemble, étoient de vingt-un pieds, auxquels il faut ajouter celle des intestins grêles qui avoit cinquante-six pieds, pour faire la longueur du canal intestinal en entier, qui étoit de soixante-dix-sept pieds, non compris le cæcum.

Il sera plus aisé d'exposer la position de l'estomac du cheval, si on la compare à celle de l'estomac de l'homme: la grande courbure (*A*, *pl. V*, *fig. 1*) se trouve en dessous dans tous les deux, & la partie inférieure de l'œsophage (*B*) dans le dessus; mais le plan qui s'étend depuis la grande courbure jusqu'à l'œsophage, au lieu de suivre la longueur du corps comme dans l'homme, est situé transversalement dans celui du cheval, de sorte que la face qui est vis-à-vis les muscles de l'abdomen dans l'homme, se trouve vis-à-vis le diaphragme dans le cheval: au reste ces deux estomacs ont quelque ressemblance entre eux pour la

figure, qui approche dans l'un & dans l'autre de celle d'une cornemuse. L'estomac du cheval est posé plus à gauche qu'à droite, la partie gauche (*C*) est élevée & un peu recourbée en dedans, car après avoir été soufflée elle approchoit de la partie droite (*D*) jusqu'à la distance d'un pouce & demi, qui étoit l'espace qu'occupoit l'œsophage: l'estomac avoit trois pieds un pouce de circonférence prise sur la grande convexité & sur le vuide qui est à l'endroit de l'œsophage; celle du grand cul-de-sac, mesurée au côté gauche de l'œsophage, étoit d'un pied sept pouces & demi: ce cul-de-sac ne s'étendoit que de trois pouces quatre lignes dans le côté gauche; la partie droite de l'estomac, mesurée à son extrémité près du rétrécissement du pylore (*E*), avoit seize pouces de circonférence, celle du milieu (*A*) de l'estomac, prise au côté droit de l'œsophage, étoit d'un pied dix pouces. L'estomac des chevaux a ordinairement, au milieu de la grande courbure, un enfoncement plus ou moins profond, & qui s'étend en remontant de chaque côté, mais il n'étoit pas sensible dans celui qui a été dessiné; le pylore avoit cinq pouces de circonférence, le commencement du duodenum à l'endroit le plus gros (*F*) un pied, l'œsophage quatre pouces près de l'estomac, l'enfoncement de la partie supérieure de l'estomac avoit au côté droit de l'œsophage quatre pouces de profondeur au dessous de la partie droite & de la partie gauche.

La partie supérieure de l'estomac est revêtue intérieurement d'une membrane lisse, de couleur de chair pâle (*A*, *fig. 2*, *pl. V*, dans laquelle on a représenté l'estomac ouvert) qui s'étend plus loin à gauche qu'à droite autour de l'orifice (*B*) de l'œsophage (*C*), & qui est une continuation de la membrane qui le tapisse intérieurement. On distingue les bords qui terminent cette membrane sur les parois intérieures de l'estomac; ils sont dentelés & plus élevés que le vélouté qui revêt le reste de ce viscère. Il s'est trouvé un grand nombre de vers dans cet estomac, comme dans tous les autres estomacs des chevaux que nous avons ouverts, au nombre de plus de soixante, dont il y en avoit de mâles & de femelles, & d'âges très-différens; j'ai compté jusqu'à six cents soixante de ces vers dans un seul estomac, & outre cela il y en avoit encore plusieurs à l'anus; mais nous n'en avons point vû dans le canal intestinal: ces vers sont oblongs & de différentes grandeurs, les plus petits n'avoient que trois lignes de longueur, & environ une ligne de diamètre; la longueur des plus grands étoit de huit lignes, la largeur de trois lignes, & l'épaisseur de deux lignes; les uns avoient une couleur jaunâtre, & les autres étoient rougeâtres, sur-tout les plus petits. Ces insectes ont l'extrémité antérieure plus petite que la postérieure, ce qui rend leur figure conique; le corps est entouré de huit ou neuf cercles, sur lesquels il y a de petites pointes allées

fermes (voyez les figures 3 & 4, planche V, où ces vers sont représentés de grandeur naturelle) lorsqu'on les regarde par dessus, on voit à leur extrémité antérieure des crochets (fig. 3), à l'aide desquels ils s'attachent de façon qu'ils ne sont pas entraînés par les alimens; les pointes qui sortent du corps contribuent aussi à les affermir, car elles sont dirigées en arrière: nous avons toujours trouvé ces vers, dans le commencement du duodenum près du pylore, en plus grand nombre qu'en aucun autre endroit; ils sont rangés les uns contre les autres, comme on le voit en (D, fig. 2, pl. V), leur partie antérieure est enfoncée dans de petites cavités qu'ils ont creusées sur les parois de l'intestin; ils se dispersent aussi dans toute l'étendue de l'estomac, & on y voit différens endroits (EF) du velouté, qui paroissent avoir été rongés & détruits; on a observé que quelquefois ils y font des trous & y causent la gangrène*, & on prétend que ces vers sont produits par des mouches qui entrent dans l'anus des chevaux pour les y déposer, ou au moins des œufs qui éclosent bien-tôt: ces insectes parcourent, dit-on, toute la longueur du canal intestinal & parviennent jusqu'à l'estomac, mais n'y restent qu'un certain temps, après lequel ils reviennent à l'anus; on en a vû sortir dans les mois de mai & de juin, pour se métamorphoser dans

* Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, années 1746, page 39.

l'espèce de mouche que l'on croit qui les reproduit de nouveau *. Ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire de ces mouches ni de ces vers, si ce n'est pour les rapports qu'ils ont avec le cheval. Il n'est pas douteux qu'ils ne soient funestes à un grand nombre de chevaux, puisqu'ils peuvent causer des ulcères dans leur estomac, & même le percer. On prétend que les huiles ne les font pas mourir comme tant d'autres insectes, mais on les recommande contre les vers blancs, qui sont pointus par les deux bouts, & qui ont jusqu'à un demi-pied & plus de longueur, & contre ceux dont la figure ressemble à une grosse éguille, on dit qu'ils sont fort dangereux **; je n'en ai jamais trouvé dans les chevaux que j'ai fait ouvrir, mais j'y ai souvent rencontré des vers longs, & quelquefois de petits vers plats, très-blancs, & formés de plusieurs anneaux. On a proposé les remèdes mercuriels contre les vers coniques, mais on ne les a pas éprouvés, cependant cet objet est intéressant : d'ailleurs, l'estomac & les intestins du cheval sont conformés de façon à attirer l'attention des Médecins aussi-bien que des Naturalistes ; la digestion s'y opère d'une manière particulière, puisque l'estomac est fort petit en comparaison du corps de l'animal, &

* Mémoires pour servir à l'histoire des insectes, *tom. IV*, page 541 & suivantes.

** Nouveau parfait Maréchal, par M. de Garfaut, page 220.

que le colon a au contraire des poches très-grandes qui semblent suppléer à l'estomac. On fait déjà que la conformation de ce viscère s'oppose au vomissement par l'insertion de l'œsophage, qui est oblique & comprimée par un sphincter, & en partie occupée par un rebord, &c *. L'étendue du colon & sa position doivent aussi influencer sur l'estomac, & en général sur la constitution du cheval, sur ses fonctions, sur ses maladies, &c. mais avant que d'aller plus loin à ce sujet, il faut se rappeler que notre objet est de comparer les différentes espèces d'animaux, pour tirer ensuite de cette comparaison des lumières qui retomberont sur chacune en particulier, c'est pourquoi je reviens à la description du cheval.

Le foie s'étendoit presque autant à gauche qu'à droite, il étoit distingué en quatre lobes, dont l'un est placé contre le diaphragme dans le milieu; il y avoit trois échancrures assez profondes dans la partie inférieure de ce lobe, le ligament suspensoir passoit dans la première échancrure à gauche, il n'y avoit qu'un seul lobe du côté gauche dans le bas; la partie droite du foie étoit composée de deux lobes, dont l'un étoit le plus grand de tous, l'autre étoit très-petit & situé derrière le grand; il y avoit dans le petit lobe une scissure qui le partageoit en deux parties inégales, qu'on

* Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1746, page 23 & suivantes.

pourroit ne prendre dans plusieurs individus que pour des éminences ou des prolongemens, plustôt que pour un lobe séparé. Le foie avoit un pied & demi dans sa plus grande étendue, celle du lobe droit étoit de dix pouces & demi de haut en bas; le lobe gauche avoit neuf pouces de longueur, & celle du lobe moyen n'étoit que de huit pouces & demi; ce foie pesoit quatre livres trois quarts, il n'y avoit point de vésicule du fiel, mais le canal hépatique étoit fort gros; la couleur de ce viscère étoit noirâtre, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

La figure de la rate approchoit de celle d'un triangle alongé; elle étoit située obliquement, la base en haut & en arrière, & la pointe en bas & en avant; elle se trouvoit posée contre l'estomac dans le côté gauche; la rate étoit longue de neuf pouces trois lignes, sa base avoit quatre pouces & demi de longueur, la plus grande épaisseur étoit de dix lignes, elle pesoit douze onces & demie, elle étoit de couleur grise au dehors, & d'un rouge noirâtre au dedans.

Le pancréas est situé entre le rein gauche, l'estomac, le duodenum, le foie & la première portion du colon, sur la troisième poche de cet intestin; sa figure est irrégulière, cependant il a trois branches, l'une aboutit au duodenum, c'est la plus courte, une autre s'étend sous le rein droit, & la troisième va jusqu'au rein gauche; ces trois branches forment

en se réunissant, une masse plate, que l'on pourroit appeler *le corps du pancréas*; sa plus grande épaisseur n'étoit que d'un demi-pouce.

Les reins avoient à peu près la figure d'un trèfle, dont les vaisseaux émulgens auroient représenté le pédicule; cette figure se trouvoit quelquefois arrondie: le rein droit étoit plus avancé d'un pouce, & plus gros que le gauche, il avoit cinq pouces de longueur & autant de largeur au dessus & au dessous de l'enfoncement qui étoit de deux pouces; le rein gauche étoit plus étroit à sa partie antérieure, le bassin des reins paroissoit fort petit à proportion de leur grosseur, les mame-lons se réunissoient les uns aux autres dans les parois du bassin.

Le centre nerveux du diaphragme étoit fort étendu; il avoit un pied trois pouces de largeur dans le milieu, & neuf pouces depuis la veine cave jusqu'à la partie voisine du sternum, & il s'étendoit en arrière jusqu'à la dernière des fausses côtes: il est très-mince; la partie charnue n'avoit qu'une ligne d'épaisseur auprès du centre nerveux, mais elle étoit plus épaisse près des côtes, elle avoit sept pouces de largeur sur les côtés, & quatre pouces au dessus du sternum; le pilier gauche du diaphragme est beaucoup plus petit que le droit, leurs tendons se réunissoient entre la première & la seconde des vertèbres des lombes, & le tendon commun aboutissoit à la dernière.

Le poumon droit n'étoit composé que d'un seul lobe, dont la partie antérieure étoit échancrée sur le bord inférieur; le poumon gauche n'avoit aussi qu'un lobe, mais sa partie antérieure étoit échancrée en deux endroits du bord inférieur: il se trouvoit un troisième lobe fort petit en comparaison des autres, qui étoit situé près de la base du cœur, & qui s'étendoit à droite & à gauche, ce petit lobe tenoit en partie au lobe droit.

Le cœur étoit situé dans le milieu de la poitrine entre les quatrièmes & les cinquièmes côtes, la base en haut & la pointe en bas & un peu en arrière; il paroissoit gros à proportion de l'animal & fort pointu, sa base avoit un pied trois pouces de circonférence, sa hauteur étoit de six pouces & demi depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire, & de cinq pouces & demi depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire; l'aorte a un pouce cinq lignes de diamètre, pris de dehors en dehors au sortir du cœur, & elle se partage en deux branches.

La langue avoit un pied de longueur, & trois pouces depuis le filet jusqu'à l'extrémité qui est arrondie, assez mince, & large de deux pouces: cette largeur se réduisoit à un pouce à l'endroit qui est entre les premières dents molaires. La partie antérieure de la langue, depuis cet endroit, étoit lisse sans aucuns filets ni éminences sensibles, il y avoit seulement quelques mamelons ronds & plats sur les côtés un peu en dessous: la partie

moyenne étoit couverte de filets si fins, qu'ils formoient une sorte de velouté; on voyoit entre les dernières dents mâchelières deux glandes qui avoient chacune un demi-pouce de longueur sur environ une ligne & demie de largeur; ces glandes étoient environnées d'une sorte de calice, & peu élevées, l'extrémité postérieure de la langue étoit couverte de tubercules glanduleux assez gros, qui se touchoient les uns aux autres; il y avoit sur les faces inférieures quelques tubercules ronds & plats, & de chaque côté une glande sillonnée.

Le palais étoit traversé par environ dix-sept sillons courbes & convexes en devant, les plus larges se trouvoient sur la partie antérieure du palais entre les barres, ils avoient environ huit lignes de largeur, la hauteur de leurs bords étoit de trois lignes: la partie du milieu est moins élevée; les sillons de la partie postérieure du palais sont partagés en deux parties égales par une sorte de canal longitudinal.

L'épiglotte est pointue & terminée par un globule, de sorte qu'elle ressemble au croupion d'une poule, qui seroit aplati; les bords de l'entrée du larynx, formés par les cartilages ariténoïdes, avoient chacun environ un pouce de longueur & trois lignes d'épaisseur, c'est-à-dire, de largeur; ils étoient éloignés de sept lignes à leur extrémité inférieure.

Le cerveau avoit quatre pouces neuf lignes

de longueur, trois pouces sept lignes de largeur, & deux pouces d'épaisseur; la longueur du cervelet étoit de deux pouces huit lignes, sa plus grande largeur de deux pouces une ligne, & sa plus grande épaisseur d'un pouce quatre lignes: le cerveau pesoit quatorze onces, & le cervelet deux onces.

Le scrotum (*A, pl. VI*) étoit à neuf pouces de distance de l'anüs, il s'étendoit en bas au dessous du ventre de la longueur d'un demi-pied, & il n'y avoit que trois pouces & demi d'intervalle entre le scrotum & l'orifice du prépuce; on a senti le gland qui en étoit éloigné à une aussi grande distance.

La verge avoit un pied de longueur depuis la bifurcation du corps caverneux (*B*) jusqu'à l'extrémité du gland (*C*); la circonférence du corps de la verge (*D*) dépouillé de la peau, étoit de quatre pouces & demi; le prépuce (*E*) est fort grand, il formoit plusieurs plis; le gland avoit une figure presque cylindrique d'un demi-pied de longueur & de trois ou quatre pouces de circonférence, & plus à son extrémité; le bout de l'urètre étoit détaché du gland de la longueur d'un demi-pouce.

On n'a sù jusqu'ici sur les mamelles des chevaux que ce qu'en a écrit Aristote, qui dit qu'ils n'en ont point, excepté ceux qui ressemblent à leur mère^a: ce grand Naturaliste n'admet donc les mamelles dans les chevaux

^a *Equi mammas non habent, nisi qui matri similes prodierint.*
De part. Anim. lib. 17, cap. 2.

que comme une exception qui n'a lieu que pour certains individus. D'après Aristote on a dit la même chose des solipèdes mâles en général ^b; mais de tous les auteurs qui l'ont cité, je n'en connois point qui aient décrit les mamelles des chevaux, qui ressemblent à leur mère, ou qui aient seulement désigné le lieu où elles se trouvoient, ce qui semble prouver qu'aucun ne les avoit vûes; par conséquent on étoit en droit de croire que les chevaux n'avoient point de mamelles, d'autant plus que l'exception que fait Aristote, de ceux qui ressemblent à leur mère, est trop vague, & que cette ressemblance n'est pas assez exprimée pour qu'un tel indice pût faire découvrir leurs mamelles; aussi n'étoient-elles pas connues lorsque M. de Buffon a dit dans cet ouvrage ^c, que l'on savoit depuis Aristote que le cheval n'avoit point de mamelles; cela étoit vrai alors, & le seroit encore si on ne les avoit pas vûes depuis. Il falloit, pour les trouver, être conduit par une analogie aussi sûre que celle que l'on observe entre certains animaux, qui se ressemblent à tant d'égards que l'on est porté à douter des différences qu'on leur attribue jusqu'à ce qu'on en soit bien certain; aussi lorsque j'ai comparé l'âne au cheval, ces deux animaux m'ont paru

^b *Solidungula mascula mammas non habent præter ea quæ matris similia sunt.* Rai. synop. meth. Anim. quad. &c.

pag. 64.

^c Vol. 3, page 38.

avoir tant de ressemblance l'un à l'autre, que je crus que le cheval devoit avoir des mamelles, parce que j'en avois vû à l'âne, & que je devois les chercher sur le prépuce du cheval, parce que l'âne a les siennes sur son prépuce. Étant dirigé par la position des mamelles de l'âne, je regardai précisément à l'endroit où étoient celles du cheval, & je les vis à l'instant : sans cette induction je ne les aurois pas vûes, car elles sont si peu apparentes qu'on pourroit ne pas les apercevoir, quoiqu'on jetât les yeux dessus; c'est pourquoi je suis entré dans ce détail avant que de faire la description des mamelles du cheval. Le prépuce de cet animal forme une sorte de bourrelet autour de l'orifice par lequel la verge sort, c'est sur ce bourrelet, du côté du scrotum, que sont placées les mamelles; il y en a deux (*FF*) l'une à côté de l'autre à environ un demi-pouce de distance: on les distingue en ce que la peau est un peu élevée à l'endroit de chaque mamelle, & qu'au milieu de cette petite élévation, qui est circulaire & qui a environ dix lignes de diamètre, on voit un orifice très-petit, mais bien sensible lorsqu'on l'a une fois aperçû; & quoique cet orifice, qui est celui du mamelon, ne pénètre pas loin dans la peau, si on fait une incision qui passe dans le milieu de sa cavité, on reconnoît de part & d'autre l'échancrure qui en faisoit partie: voilà ce que j'ai vû sur quelques chevaux, mais ce n'a pas été sur le

plus grand nombre, car dans la plupart de ceux que j'ai observés, je n'ai pû reconnoître aucun vestige certain des mamelons, quoique les mamelles fussent bien reconnoissables par leur élévation dans quelques-uns, tels que celui qui a servi de sujet pour la *planche V*; mais dans les autres il n'a paru ni mamelles ni mamelons, il est vrai qu'ils étoient vieux & qu'ils avoient le prépuce flétri, ce qui pourroit faire croire que les mamelles étoient affaibles &, pour ainsi dire, détruites, & qu'elles ne se trouvent que dans les jeunes sujets, dont toutes les parties sont saines & fraîches. Ce seroit là mon opinion, si je n'en étois éloigné par l'autorité d'Aristote, qui mérite d'autant plus de confiance sur ce sujet, qu'on ne peut pas douter qu'il ne fût bien instruit du fait: puisqu'il savoit que certains chevaux n'avoient point de mamelles, & que d'autres en avoient, il pouvoit aussi avoir des raisons pour distinguer ceux-ci par la ressemblance qu'il leur attribue par rapport à leur mère; car quoique le produit d'un cheval & d'une jument ne ressemble pas assez à sa mère pour être femelle comme elle, cependant s'il y a beaucoup de ressemblance à d'autres égards, pourquoi n'y en auroit-il pas aussi par rapport aux mamelles, qui sont bien constantes dans la mère & assez bien formées pour qu'elle en puisse donner au fœtus! au lieu que si ce fœtus ressemble assez au père, non seulement pour être mâle comme lui, mais encore s'il lui

ressemble plus qu'à la mère par d'autres parties, il n'est pas étonnant que cette ressemblance s'étende aussi jusqu'aux mamelles, & que le fœtus n'en reçoive point d'un père qui n'en a point, ou qui en a de si petites & si peu marquées, qu'il n'en communique rien au fœtus. On pourroit faire encore bien d'autres raisonnemens sur cette matiere, mais il faudroit auparavant que les faits fussent bien constatés, & qu'on sût précisément si les mamelles s'oblitérent dans certains chevaux ou si elles leur manquent en tout temps, & si ceux qui en ont ressemblent plus à leur mère qu'à leur père, &c. c'est aux observateurs, qui peuvent suivre les générations des chevaux dans des haras, à éclaircir ces doutes : quoi qu'il en soit de tous ces faits, il est des-à-présent bien certain, comme l'a dit M. de Buffon *, que les mamelles ne sont pas un caractère assez constant, ni même assez évident pour être employé dans des divisions méthodiques des quadrupèdes, telles que M. Linnæus les a faites ** ; l'exemple du cheval pourroit en être une preuve suffisante, mais nous en rapporterons encore d'autres dans la suite de cet ouvrage.

Le testicule gauche (G) est représenté à découvert, & le droit est censé être resté sous le scrotum : ils ont la figure d'un ovoïde aplati de trois pouces trois lignes de longueur,

* Vol. I, page 34.

** *Car. Linnæi Systema natura, &c.*

sur deux pouces trois lignes à l'endroit le plus large, & un pouce & demi d'épaisseur; la substance intérieure étoit d'une couleur grise tirant sur le brun; l'épididyme (*H*) sort de la partie antérieure & adhère à la membrane vaginale, sur laquelle il s'étend à quelque distance de l'extrémité antérieure du testicule, en parcourant une ligne à peu près parallèle à cette même extrémité. En ouvrant l'épididyme, on voit très-distinctement les vaisseaux dont il est composé, ils sont jaunâtres & pe-
 lonnés en plusieurs petits paquets; la largeur de l'épididyme est de huit lignes sur la partie antérieure (*I*) du bord supérieur du testicule, & de cinq lignes sur la partie postérieure (*K*), l'épaisseur est de deux à trois lignes sur ce même bord du testicule. Lorsque l'épididyme est parvenu vis-à-vis le bout postérieur du testicule, il se replie sur lui-même, & forme le canal déférent, qui fait plusieurs sinuosités fort apparentes, & qui sont rassemblées en une pelote assez grosse (*L*); les canaux déférens (*MN*) avoient deux lignes de diamètre sur la longueur d'un pied deux pouces; plus loin ils deviennent beaucoup plus gros (*O*), car ils avoient jusqu'à quinze lignes de circonférence, sur la longueur d'environ sept pouces, & le reste jusqu'à l'urètre étoit long de trois pouces, & n'avoit qu'une ligne de diamètre. La cavité des canaux déférens étoit un peu plus grande dans la portion la plus grosse que dans les autres, mais non pas

à proportion de la grosseur du canal, parce que les parois sont beaucoup plus épaissies dans cet endroit, & qu'il y a de plus que dans les autres une substance composée de glandes qui s'ouvrent par plusieurs petits orifices dans l'intérieur du canal, dont la longueur, depuis les testicules jusqu'à l'urètre, étoit d'un pied onze pouces.

Il y a deux cordons (*PQ*) qui tiennent, par une de leurs extrémités, aux premières vertèbres de la queue, & qui se joignent ensemble au dessous de l'anus (*R*) après l'avoir entouré; leur diamètre étoit d'environ trois lignes, ils s'étendoient le long de la verge sur l'urètre (*S*), & ils aboutissoient au prépuce, &c. (*T*) ces cordons se trouvent dans beaucoup d'autres animaux: il sera question ailleurs de l'usage de ces parties.

La vessie (*V*) avoit la figure d'une poire renversée, dont le pédicule tiendroit au gros bout, & c'est à ce gros bout qu'étoit son cou; elle avoit quatorze pouces de circonférence sur son grand diamètre, dix pouces au gros bout; dans d'autres chevaux la vessie est de figure ovoïde & presque cylindrique. Le commencement de l'urètre avoit deux pouces & demi de circonférence; la longueur de ce canal étoit d'environ sept pouces depuis la vessie jusqu'à la bifurcation du corps caverneux.

Il se trouve derrière la vessie deux grosses vésicules (*XX*), une de chaque côté, qui étoient

étoient oblongues, & qui avoient un demi-pied de longueur, & environ quatre pouces de circonférence; elles ont chacune un cou qui communique à l'urètre par une ouverture assez large, qui est au côté extérieur de l'orifice des canaux déférens: il y avoit trois lignes d'intervalle entre les ouvertures des vésicules, & elles n'étoient éloignées que d'environ un pouce & demi du cou de la vessie. Il y a sur chacune des vésicules une glande placée du côté du rectum un peu en dehors, qui avoit un pouce & demi de longueur, dix lignes de largeur, & trois à quatre lignes d'épaisseur, & qui s'ouvre dans l'urètre au côté extérieur de l'orifice de chacune des vésicules; à trois pouces de distance de ces glandes on en voit deux autres (YY) sur l'urètre, qui sont à peu près aussi grosses que les précédentes, & qui communiquent dans l'urètre par plusieurs petits orifices, disposés en deux rangs l'un à côté de l'autre, sur des lignes qui suivent la longueur d'une portion de l'urètre. Voilà de grands réservoirs dans les parties de la génération du cheval; mais il y a encore d'autres animaux qui en ont de plus vastes à proportion de la grandeur de leur corps, par exemple, le cochon d'Inde. Nous ne ferons aucunes réflexions à ce sujet avant que d'avoir décrit les animaux qui y ont rapport.

Après cet exposé des parties de la génération du mâle, nous passons à celles de la femelle. La jument qui a servi de sujet a été

tuée à l'âge de onze ans, au commencement du printemps: sa longueur, mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit de six pieds trois pouces; la tête avoit un pied sept pouces & demi depuis le bout des lèvres jusque derrière les oreilles, un pied deux pouces de circonférence prise sur les coins de la bouche, & deux pieds quatre pouces derrière les yeux; la longueur du cou étoit d'un pied huit pouces depuis l'omoplate jusqu'à l'oreille, & sa circonférence d'un pied dix pouces prise auprès de la tête, & de deux pieds onze pouces auprès des épaules; le corps avoit quatre pieds trois pouces & demi de circonférence derrière les jambes de devant, quatre pieds onze pouces au milieu à l'endroit le plus gros, & quatre pieds un pouce devant les jambes de derrière; la hauteur, depuis terre jusqu'au garrot, étoit de quatre pieds trois pouces, & de quatre pieds un pouce & demi depuis terre jusqu'à la crête de l'os des iles.

Il n'y avoit que quinze lignes de distance entre l'anus & la vulve, dont la longueur étoit de quatre pouces; les deux mamelles se trouvoient à neuf pouces de distance de la vulve, & les deux mamelons n'étoient séparés que par un espace d'un pouce & demi: l'extrémité inférieure de chaque mamelle, c'est-à-dire, la partie la plus prochaine du mamelon, est creusée, & la cavité est divisée par une cloison mitoyenne en deux loges, l'une en

devant & l'autre en arrière ; chaque loge communique au dehors par un tuyau qui passe dans le mamelon , & les orifices extérieurs de ces deux tuyaux se trouvoient à environ une ligne de distance , & placés l'un derrière l'autre ; les cavités des mamelles avoient deux pouces de profondeur depuis le mamelon jusqu'à la substance glanduleuse qui est dans leur fond , sur laquelle il y a plusieurs inégalités : les cavités des mamelles sont les réservoirs qui retiennent le lait qui sort des glandes mammaires , & elles se dilatent & s'agrandissent à proportion de l'abondance de cette sécrétion. *Voyez la description des mamelles de la Chèvre.*

Le gland du clitoris (*A*, fig. 2, pl. IV) avoit onze lignes de largeur sur six lignes d'épaisseur , & seulement quatre lignes de hauteur ; il est logé dans une cavité à la commissure inférieure des lèvres de la vulve (*B*), son prépuce est fort ample & laisse un espace (*C*) vuide du côté de la commissure des lèvres : on trouve de l'autre côté du clitoris une ouverture (*D*) qui communique à une cavité, dans laquelle on auroit pû loger une fève.

Le vagin avoit un pied de longueur, étant enflé sa circonférence étoit d'un pied cinq pouces dans la portion (*E*) qui est au-delà de l'orifice de l'urètre (*F*), & seulement d'un pied un pouce sur la portion antérieure (*G*), qui est la plus étroite. Il y a un repli (*H*) derrière l'orifice de l'urètre, ce repli est formé

par une duplicature de la membrane intérieure du vagin, il est dirigé en devant; on l'a relevé dans cette figure, pour mettre à découvert l'orifice de l'urètre; il a huit pouces de longueur, & un pouce & demi de largeur dans le milieu.

La vessie est fort petite en comparaison de la grosseur de l'animal, elle étoit presque ronde, cependant elle avoit un pied & demi de circonférence sur son grand diamètre, & un pied quatre pouces sur le petit; celle de l'urètre étoit de trois pouces, & il n'avoit que seize lignes de longueur.

L'orifice de la matrice (I) débordoit d'un demi-pouce dans le vagin, & la largeur du bourrelet que forment ses bords étoit de quatre lignes. L'ouverture est ronde; la matrice avoit huit pouces & demi de longueur depuis son orifice jusqu'à la bifurcation des cornes, l'entrée ou le cou étoit étroite; la portion antérieure avoit neuf pouces de circonférence, la portion postérieure seulement sept pouces & demi, les cornes sept pouces auprès de la bifurcation, & seulement quatre pouces & demi à leur extrémité, elles s'étendent en arrière & se recourbent en dehors & en dessous; elles avoient environ sept pouces de longueur mesurée en ligne droite.

Le testicule étoit à trois pouces de distance de l'extrémité de la corne, la trompe s'étend sur une ligne courbe qui avoit sept pouces de longueur, & forme sur cette ligne quantité

de petites sinuosités, en serpentant; enfin elle aboutit à un pavillon. Le testicule est assez ressemblant à un rein, il avoit un pouce huit lignes de longueur sur treize lignes dans le milieu à l'endroit le plus large, & environ huit lignes d'épaisseur.

Le fœtus du cheval est enveloppé d'un amnios, d'un chorion & d'une membrane allantoïde, qui est fort différente de celle des ruminans. L'ouraque sort de l'ombilic (*A*, pl. VII) avec deux artères & une veine (*B*); après l'avoir soufflé dans un fœtus avorté, j'ai trouvé qu'il avoit jusqu'à cinq pouces de circonférence à quelque distance de l'ombilic, & qu'en se prolongeant plus loin il se réduisoit à un pouce de tour dans quelques endroits; la longueur de la portion (*C*) du cordon ombilical, qui s'étend depuis l'ombilic jusqu'à l'épanouissement de l'amnios (*D*), étoit d'un pied & demi; l'ouraque se termine par un orifice (*E*) qui est sur un des côtés du cordon ombilical, à l'endroit où l'amnios s'épanouit & s'étend de toutes parts pour envelopper le fœtus; à ce même endroit le prolongement de l'ouraque forme l'allantoïde, qui se replie autour du cordon, & en revêt tout le reste (*F*) qui avoit un pied de longueur & qui étoit tors. Lorsque l'allantoïde est parvenue jusqu'au bout, elle s'étend sur le chorion, le tapisse intérieurement & y adhère, de sorte que ces deux membranes ne font qu'une seule enveloppe, dont les parois

intérieures sont formées par l'allantoïde (G), & les extérieures par le chorion que l'on voit à l'endroit (H) qui est replié pour le faire paroître dans la figure; la circonférence du cordon étoit de deux pouces auprès du nombril, & de trois pouces auprès du chorion, parce que les vaisseaux devenoient plus gros à mesure qu'ils en approchoient.

L'allantoïde du cheval ne forme pas une bourse entière comme celle des ruminans, mais elle revêt environ la moitié des parois de la cavité qui est entre l'amnios & le chorion. Pour avoir une idée de cette cavité & de l'espace qu'occupe l'allantoïde, représentons-nous d'abord l'amnios comme un sac dans lequel le fœtus est renfermé, & l'allantoïde avec le chorion comme un autre sac qui enveloppe le premier & qui est plus grand, de sorte qu'il reste un intervalle entre deux; la seconde portion du cordon ombilical traverse cet espace en se prolongeant depuis le premier sac jusqu'au second, l'allantoïde revêt cette portion du cordon & toutes les parois intérieures du second-sac, dont les parois extérieures sont formées par le chorion, comme nous l'avons déjà dit: l'orifice de l'ouraque, qui est dans le cordon ombilical près de l'amnios, fournit une liqueur épaisse & de couleur rouille, qui est contenue dans la cavité dont nous venons d'indiquer les limites, & qui a une odeur urineuse, sur-tout lorsqu'elle est échauffée; on y trouve des corps

d'une consistance assez solide, auxquels on a donné le nom d'*hippomanès*.

On croyoit que le poulain apportoit en naissant cet *hippomanès* sur son front; j'ai reconnu que ce fait est faux, parce qu'il est impossible que l'*hippomanès*, qui est renfermé entre l'*amnios* & l'*allantoïde*, touche au fœtus ni sorte au dehors sans que les membranes qui le contiennent soient déchirées; mais lorsque la jument met bas, & que le fœtus rompt ses enveloppes en venant au jour, alors l'*hippomanès* tombe avec la liqueur qui s'écoule, car pour l'ordinaire il n'a aucune adhérence avec l'*amnios* ni avec l'*allantoïde*, ainsi rien ne le retient. Le fœtus ne peut l'apporter sur son front que dans un seul cas, qui doit être fort rare; c'est lorsqu'en sortant de ses enveloppes il les rompt & qu'il en reste une partie colée sur sa tête: l'*hippomanès* doit naturellement se trouver dans cette partie des enveloppes, parce que son poids le fait glisser dans l'endroit le plus bas, qui est aussi le plus près de la vulve, au moment où la tête du fœtus y passe. Il suffisoit de bien connoître la position de l'*hippomanès*, pour être assuré qu'il ne pouvoit pas tenir au front du poulain; mais pour savoir quelle étoit sa nature, il falloit examiner sa forme, qui varie toujours dans différens sujets, & souvent dans le même, & ensuite trouver quel rapport il pouvoit avoir avec les membranes entre lesquelles il est renfermé, ou avec la liqueur qui l'environne.

Après avoir fait ouvrir plusieurs jumens pleines, je reconnus que ni la grandeur des hippomanès ni leur nombre n'étoient pas fixes, & que l'on en trouvoit plusieurs dans le même sujet; que les uns n'étoient pas plus gros que des pois, & peut-être moins, tandis que les autres pesoient jusqu'à cinq ou six onces, & avoient trois ou quatre pouces de longueur, un pouce & demi ou deux pouces de largeur, environ un demi-pouce d'épaisseur & plus, tant pour ces dimensions que pour le poids; que leur substance étoit de couleur d'olive brune & de consistance visqueuse, qu'ils avoient des cavités irrégulières dans leur intérieur, sans qu'on y pût distinguer aucune apparence de vaisseaux ni d'aucune organisation d'un corps vivant. Je remarquai qu'ils étoient composés de couches additionnelles & que leurs bords étoient frangés, c'est-à-dire, terminés par des filamens qui flottoient dans la liqueur environnante. Toutes ces remarques, jointes à celles que je fis sur la couleur de la liqueur & sur son peu de transparence, me firent juger que l'hippomanès étoit un sédiment de cette liqueur; il étoit aisé de le prouver, j'en fis évaporer, & je trouvai que la substance du résidu ressembloit si parfaitement à celle des hippomanès, que l'on s'y seroit trompé si la forme avoit été la même; mais pour cela il auroit fallu que ce résidu se fût formé de même que l'hippomanès en flottant dans la liqueur, comme cela arrive

entre les enveloppes du fœtus, où le sédiment accroît peu à peu par différentes couches, se plie & le replie sur lui-même, de façon qu'il reste des cavités au dedans, & étant déplacé par le mouvement de la mère ou du fœtus, ses bords s'éraillent par différens chocs, ou seulement par celui de la liqueur, il s'en détache des parcelles qui ne sont pas encore bien collées au reste de l'hippomanès; quelquefois il tient à l'allantoïde, & il attire en dedans une petite partie de cette membrane, de sorte qu'elle prend la forme d'un filet qui semble être le pédicule de l'hippomanès; mais il est aisé de le détacher de ce prétendu pédicule, auquel il n'est que collé sans aucune adhérence: voyez à la *planche VII* un gros hippomanès (*I*) qui tient à un filet (*K*) formé par l'allantoïde, & deux autres plus petits (*L M*) qui tiennent aussi à l'allantoïde. On a représenté le plus gros (*A, pl. IX, fig. 1*) de grandeur naturelle avec une portion de l'allantoïde (*B*); on a ouvert ce même hippomanès (*fig. 2*) pour faire voir l'intérieur, où on ne distingue aucune marque d'organisation; les deux petits (*fig. 3 & fig. 4*) sont aussi de grandeur naturelle, avec des portions de l'allantoïde en forme de pédicule (*AB*). Je ne suivrai pas plus loin cette discussion dont j'ai rendu compte à l'Académie Royale des Sciences *, il me suffit d'en avoir

* Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, *année 1751 & 1752.*

rappelé ici les principaux faits; d'ailleurs il fera fait mention dans d'autres endroits de cet ouvrage, de plusieurs matières analogues à celle de l'hippomanès, car le cheval n'est pas le seul animal qui en ait, j'en ai trouvé dans tous ceux où j'ai vû une allantoïde.

Le chorion touche à la matrice par sa face extérieure, celui d'un foetus avorté quelque temps avant son terme avoit deux prolongemens en forme de cornes qui correspondoient à celles de la matrice; ils étoient à sept ou huit pouces de distance l'un de l'autre, & avoient onze à douze pouces de longueur, & trois à quatre pouces de largeur à la base, & ils se terminoient en pointe à l'extrémité; on voyoit sur ces prolongemens des rugosités, ou, pour ainsi dire, des plis séparés par des cavités assez profondes: ces inégalités donnoient plus d'épaisseur au chorion, la cavité qui restoit au dedans de ces prolongemens étoit fort petite & ne s'étendoit pas jusqu'à leur extrémité; il y avoit aussi des replis sur la face extérieure du chorion aux environs de la base des cornes, & sur quelques autres endroits; le cordon ombilical tenoit au chorion à l'endroit qui étoit entre les deux prolongemens, il y avoit aussi de gros vaisseaux, ce font la fonction de placenta.

Pour faire voir le foetus du cheval tel qu'il se trouve dans la matrice avec toutes ses enveloppes, on a tué, au milieu du mois de

mars, une jument pleine qui étoit loin du
 temps où elle auroit mis bas, car on croyoit
 qu'elle n'avoit été faillie que dans le mois de
 juin précédent : après que la matrice & le
 vagin furent enlevés, je les fis ouvrir & je
 disposai le tout comme on le voit dans la
 planche *VIII*, où on peut reconnoître le
 clitoris (*A*), l'anus (*B*), le rectum (*C*),
 la partie postérieure (*D*) du vagin, l'ori-
 fice (*E*) de l'urètre, la membrane (*F*) qui
 recouvre cet orifice, le canal de l'urètre (*G*),
 la vessie (*H*), les uretères (*I*), la con-
 tinuation du vagin (*K*), l'orifice de la ma-
 trice (*L*), le fœtus (*M*) qui paroît à travers
 l'amnios (*N*), la portion (*O*) du cordon
 ombilical qui s'étend depuis le fœtus jusqu'à
 l'endroit (*P*) où l'amnios s'épanouit, la
 portion (*Q*) du cordon ombilical qui se prolonge
 depuis l'amnios jusqu'à l'endroit (*R*) où l'al-
 lantoïde se joint au chorion, l'allantoïde (*S*),
 le chorion (*T*) vû par sa face extérieure, un
 hippomanès (*V*) tenant à un pédicule (*X*),
 le chorion tenant à la matrice (*Y*) par des
 rides qui s'y insèrent, l'ovaire gauche (*Z*),
 & enfin les vaisseaux spermatiques (*a*).

Le fœtus représenté dans cette planche
 étoit femelle, il avoit deux pieds un pouce
 & demi de longueur mesurée en ligne droite
 depuis le bout des lèvres jusqu'à l'anus, la
 circonférence de son corps, prise derrière les
 pattes de devant, étoit d'un pied & un demi-
 pouce, & il avoit un pied quatre pouces &

demi de hauteur depuis terre jusqu'au garrot; le poil ne paroissoit pas encore, mais les châtaignes étoient bien marquées sur les pattes de devant. On voit les parties de la génération de ce fœtus à la *planche VII* avec le rectum (*O*), l'anus (*P*) & la vessie (*Q*), elle étoit cylindrique, & ressembloit mieux à un canal qu'à une vessie, sans doute parce que la liqueur qui auroit pû la dilater en y séjournant, s'écouloit par l'ouraque; les urètres (*R R*), le vagin (*S*) & le corps de la matrice sont ouverts, on y reconnoît l'orifice (*T*) de l'urètre & la naissance (*V*) de la membrane qui devoit le recouvrir dans la suite, les cornes (*X X*) de la matrice, leurs cavités (*Y Y*), les testicules (*Z Z*), les trompes de Fallope (*a a*), & les vaisseaux spermatiques (*b b*): les testicules étoient fort gros, l'un pesoit cinq gros & trente grains, & l'autre vingt-six grains de moins; ceux de la mère n'étoient guère plus pesans, car l'un ne pesoit que cinq gros & soixante grains, & l'autre un gros de plus. Les testicules du fœtus étoient ovoïdes, lisses & unis comme ceux du mâle peuvent l'être dans l'âge adulte; on voit un des testicules du fœtus de grandeur naturelle (*fig. 5, pl. IX*), il est ouvert dans la *figure 6*, sa substance paroissoit glanduleuse & de couleur brune; les testicules de la mère étoient oblongs & de figure irrégulière, on en a représenté un dans la *figure 7* avec les parties qui l'environnoient, le corps du

testicule dans le pavillon (*A*), la trompe (*B*), l'extrémité de la corne de la matrice (*C*): il y avoit à l'extérieur de ces testicules plusieurs inégalités formées par des vésicules lymphatiques fort grosses, & il s'est trouvé sur l'un un corps glanduleux assez étendu; la substance de l'intérieur étoit vasculaire & blanche, on y voyoit des cavités de différentes grandeurs formées par des vésicules lymphatiques. *Voyez l'un des testicules ouverts dans la figure 8.*

Je reviens au fœtus mâle avorté, dont j'ai déjà parlé au sujet de ses enveloppes & de son cordon; après l'en avoir détaché il pesoit environ trente livres, il avoit deux pieds dix pouces de longueur mesurée en ligne droite depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; la longueur de la tête, depuis le bout des naseaux jusque derrière les oreilles étoit de dix pouces & demi; le museau avoit huit pouces trois lignes de circonférence prise sur les coins de la bouche, celle de la tête étoit d'un pied deux pouces mesurée à l'endroit le plus gros en passant sur la convexité qui est au milieu du sommet au-delà des yeux, il y avoit huit pouces depuis l'articulation de l'épaule jusqu'à l'angle de la mâchoire inférieure, la circonférence du cou étoit de neuf pouces & demi dans le milieu de sa longueur; le corps avoit un pied & demi de circonférence prise derrière les jambes de devant, un pied sept pouces au milieu du corps,

& un pied cinq pouces devant les jambes de derrière; les dernières fausses côtes n'étoient éloignées de la crête des os des iles que d'un pouce & demi, la queue avoit sept pouces depuis son origine jusqu'à l'extrémité du tronçon; la hauteur de ce fœtus étoit de deux pieds depuis terre jusqu'au garrot, le bras avoit sept pouces de longueur depuis le coude jusqu'au poignet, le canon six pouces & demi; & le reste de la jambe trois pouces & demi; la longueur de la cuisse étoit de neuf pouces depuis le grasset jusqu'au jarret, le canon avoit huit pouces, & le reste de la jambe de derrière quatre pouces: on sentoit les testicules sous la peau à l'origine de la verge.

La position & la figure des intestins & de l'estomac étoient les mêmes que dans le cheval qui a été décrit. Les intestins grêles avoient vingt pieds de longueur depuis le pylore jusqu'au cæcum, le colon & le rectum avoient cinq pieds & demi jusqu'à l'anus, ce qui fait en tout vingt-cinq pieds & demi. La longueur du cæcum étoit de six pouces & demi; le duodenum avoit deux pouces quatre lignes de circonférence à quelque distance du pylore, deux pouces seulement dans le reste de sa longueur, & un peu moins dans quelques endroits; celle du jejunum étoit de deux pouces & demi, & seulement de deux pouces deux lignes dans quelques portions; l'ileum avoit deux pouces trois lignes de tour, & il diminoit de grosseur jusqu'à son insertion avec le

cæcum, où il n'avoit qu'un pouce sept lignes; la circonférence du cæcum étoit de trois pouces neuf lignes à son commencement, & devenoit plus petite à mesure qu'il approchoit de son extrémité qui étoit arrondie & n'avoit qu'un pouce neuf lignes de circonférence; la grosseur du colon auprès de l'insertion de l'ileum étoit de trois pouces neuf lignes comme celle du cæcum, à l'endroit où ces deux intestins se joignent l'un à l'autre; à un pouce plus loin il y a un étranglement dans le colon qui le réduit à un pouce sept lignes de tour, au-delà de cet étranglement le colon devenoit plus gros & formoit son premier arc composé des deux premières poches; cette portion avoit quatorze pouces de longueur, & cinq pouces de circonférence à l'endroit le plus gros, qui se trouvoit dans le flanc gauche, ensuite la grosseur de l'intestin diminueoit sur la longueur de neuf pouces, de façon qu'il n'avoit qu'un pouce & demi de tour à l'endroit le plus étroit; plus loin le colon se renfle sur la longueur d'environ sept pouces, & forme sa troisième poche, dont la circonférence étoit de cinq pouces & demi; le reste de cet intestin & le rectum n'avoient que deux pouces trois lignes de tour, excepté auprès de l'anus, où la circonférence du rectum étoit de trois pouces & demi; l'estomac avoit neuf pouces de circonférence mesurée de droite à gauche, & en la prenant auprès de l'œsophage & sur

le milieu de l'estomac elle étoit de cinq pouces & demi.

Le foie & la ratte avoient la même figure & la même situation que dans le cheval, la plus grande étendue du foie étoit de neuf pouces de droite à gauche, & sa plus grande épaisseur d'un pouce & demi; il pesoit une livre trois quarts, sa couleur étoit rougeâtre à l'extérieur & à l'intérieur: la ratte avoit cinq pouces & demi de longueur, & deux pouces & demi de largeur à la base, sa plus grande épaisseur étoit d'un demi-pouce; elle pesoit une once sept gros, sa couleur étoit rougeâtre.

Les reins ressembloient à ceux du cheval, mais le rein droit se trouvoit plus élevé que le gauche de la moitié de sa longueur, qui étoit de trois pouces & demi; ils avoient deux pouces & demi de largeur dans le milieu au dessus & au dessous de leur enfoncement, dont la profondeur étoit d'environ un pouce.

Le centre nerveux du diaphragme avoit cinq pouces & demi de largeur, & deux pouces d'étendue depuis la veine cave jusqu'au bord qui est vis-à-vis le sternum; la largeur de la partie charnue étoit de deux pouces & demi sur les côtés, & seulement de quinze lignes contre le sternum.

Les testicules étoient ovoïdes comme dans le cheval, ils avoient deux pouces de longueur sur un pouce de largeur, & un demi-pouce

d'épaisseur , leur surface étoit parsemée de vaisseaux sanguins fort apparens ; le corps de la verge avoit cinq pouces de longueur depuis la bifurcation du corps caverneux jusqu'au gland , qui étoit long d'environ un pouce ; le corps de la verge , séparé de la peau , avoit un pouce & demi de circonférence , & le gland deux pouces à l'endroit de la couronne ; la longueur des canaux déferens étoit de neuf pouces depuis l'épididyme jusqu'à l'urètre ; la figure de la vessie ressembloit à celle d'une poire , elle avoit onze pouces de circonférence sur son grand diamètre , & sept pouces sur le petit à l'endroit le plus gros ; celle de l'ouraque étoit d'un pouce quatre lignes au sortir de la vessie , dont le cou avoit deux pouces de tour.

Le thymus s'étendoit depuis les premières côtes jusqu'à la base du cœur ; ce viscère, les poumons , &c. ressembloient à ces mêmes parties, vûes dans le cheval : le poumon ayant été mis dans l'eau au sortir du corps du fœtus, a surnagé ; mais après avoir été soufflé, il est tombé au fond.

Le détail des parties molles seroit immense, même pour les observations qui n'ont rapport qu'aux dimensions & aux proportions de chaque partie, si on vouloit le suivre dans toute son étendue, d'ailleurs la multitude des objets que nous nous sommes proposés dans cet ouvrage, nous oblige de nous restreindre ; c'est pourquoi nous allons passer au squelette

du cheval : celui qui a servi de sujet pour cette description a cinq pieds neuf pouces de hauteur depuis terre jusqu'au dessus de l'apophyse épineuse des vertèbres dorsales, qui est la plus longue, & qui formoit l'endroit le plus élevé du garrot dans le cheval dont ce squelette a été tiré. Nous ne suivrons pas le plan d'hippostéologie par lequel on divise le squelette du cheval en trois parties, dont la première comprend les os de l'avant-main, qui sont ceux de la tête, les vertèbres du cou, les os des épaules & des jambes de devant ; les vertèbres dorsales, les lombaires, les côtes & le sternum composent la seconde partie sous le nom d'*os du corps* ; les os de l'arrière-main, qui sont ceux du bassin, de la queue & des jambes de derrière, font la troisième partie *. Cette méthode peut être convenable à ceux qui traitent uniquement du cheval, mais elle entraîneroit des inconvéniens en Histoire Naturelle, lorsqu'on voudroit comparer tous les animaux les uns aux autres & les rapporter à l'homme : pour faciliter cette comparaison, nous appliquerons les dénominations des os du squelette humain à ceux du cheval & des autres animaux, & nous suivrons l'ordre usité dans l'anatomie de l'homme en commençant par la tête.

La tête du cheval est composée à peu près du même nombre d'os que celle de l'homme, ces os se correspondent & ont beaucoup de

* Ecole de cavalerie, par M. de Garfualt, p. 169.

resemblance pour leur figure & leur position dans l'un & dans l'autre, cependant il y a de grandes différences dans leurs proportions & dans la figure totale qui résulte de leur assemblage; la plus grande vient de l'étendue des mâchoires & du nez du cheval, & de la petitesse du crâne en comparaison de ces mêmes parties dans l'homme. Le corps de la mâchoire inférieure du cheval est terminé en avant par les dents, de sorte qu'il n'y a point de menton; la réunion des deux mâchoires forme l'extrémité inférieure (*A, pl. X*) de la face; les branches de la mâchoire du dessous sont si élevées, qu'elles soutiennent l'os occipital (*B*) aussi haut que les pariétaux & plus haut que le frontal, au moyen de quoi le front du cheval, au lieu d'être convexe, forme un plan qui est dans la même direction que les os propres du nez: ces os sont fort grands, & s'étendent presque aussi loin en avant que les mâchoires.

Ainsi, en supposant que la tête du squelette du cheval soit posée de façon que le corps de la mâchoire inférieure serve de base (*AC*), & qu'on la regarde par devant, la face supérieure est inclinée en avant & présente un ovale, dont l'extrémité antérieure est plus allongée & plus basse que l'extrémité postérieure; cet ovale a deux pieds de longueur dans le sujet que nous décrivons, & huit pouces quatre lignes dans la plus grande largeur, qui se rencontre à l'endroit des bords

supérieurs des orbites : cette tête, vûe de côté, a la figure d'un triangle irrégulier, dont la base (*AC*) est d'environ quinze pouces de longueur; l'un des côtés du triangle est formé par la longueur de la face supérieure (*AB*) de la tête, & l'autre côté par la hauteur de la face (*CB*) que la tête présente étant vûe par derrière : cette face est oblongue, elle a environ un pied de hauteur sur six pouces trois lignes de largeur dans le milieu de la hauteur; l'articulation de la tête avec la première vertèbre du cou se trouve dans la partie supérieure de cette face. Si on retourne la tête du cheval, & si on la pose sur sa face supérieure pour la voir par dessous, on y trouve une figure ovale, à peu près, comme par dessus, & on voit en relief l'angle que forme le corps de la mâchoire inférieure; enfin si on la regarde par derrière dans cette position, elle se trouve terminée par l'os occipital, qui a une forme bizarre que l'on a comparée à celle d'une tête de bœuf.

On concevra aisément que toutes ces figures, qui nous ont servi d'objets de comparaison, ne sont, ni régulières dans les contours, ni planes, ni pleines dans leurs aires, elles ne sont au contraire que les apparences grossières de différens groupes, qui quoique très-irréguliers, doivent être comparés à des figures régulières, pour qu'il en résulte quelque idée précise.

En examinant le détail des os qui composent la face supérieure de la tête du cheval, on est étonné de l'étendue des os propres du nez. Quelque énorme que paroisse la mâchoire inférieure, elle n'est pas, à beaucoup près, aussi grande, en comparaison de celle de l'homme, que le sont les os propres du nez, comme on peut le voir par les dimensions suivantes. La mâchoire inférieure du cheval a deux pieds & un demi-pouce de longueur depuis l'extrémité antérieure (*A*) jusqu'à l'apophyse condyloïde (*D*) en suivant la courbure de l'angle (*E*), tandis que les os propres du nez ont dix pouces de longueur dans ce sujet; mais il paroît qu'ils en auroient près de onze, s'ils n'avoient pas été brisés à la pointe.

Pour prendre une idée de la forme principale de la tête du cheval, il faut bien connoître la figure & les dimensions de la mâchoire inférieure; sa partie antérieure (*A*) est terminée par les dents incisives sans qu'il y ait de menton, sa largeur, au-delà des dernières dents incisives, est de deux pouces & demi, & seulement d'un pouce huit lignes à l'endroit des barres (*F*), qui est le plus étroit, ensuite elle s'élargit peu à peu jusqu'aux angles (*C*) qui sont entre le corps & les branches; ainsi la mâchoire du cheval, au lieu de former un arc en avant comme celle de l'homme, fait un angle, dont les côtés ont environ un pied

de longueur depuis l'extrémité antérieure jusqu'à l'endroit où les branches se recourbent en haut, elles ont dix pouces de hauteur depuis cet endroit jusqu'à l'apophyse condyloïde, & onze pouces & demi jusqu'à l'apophyse coronoïde, parce que celle-ci s'étend au dessus de l'autre : cette mâchoire a cinq pouces de largeur à l'endroit du contour de l'angle (C), & seulement deux pouces & demi au dessous de la grande échancrure (D), qui est entre les deux apophyses, les deux angles sont distans de quatre pouces, mesurés de dehors en dehors, & les apophyses condyloïdes de huit pouces, pris aussi de dehors en dehors.

On voit par ces dimensions que la mâchoire inférieure du cheval est longue & étroite, elle est aussi fort basse par devant & fort élevée par derrière ; c'est pourquoi l'occiput se trouve au haut de la face du cheval, & l'ouverture des narines (G) presque tout au bas, parce qu'il n'y a point de menton, & que le milieu de la mâchoire supérieure n'a pas plus d'environ deux pouces huit lignes de hauteur, trois pouces une ligne de largeur, & seulement deux pouces deux lignes à l'endroit des barres (H), qui est le plus étroit ; mais la mâchoire supérieure s'élargit beaucoup à mesure qu'elle s'approche des os de la pommette (I), de sorte qu'elle se trouve aussi avancée de part & d'autre que ces os ; la tête du cheval a dans cet endroit sept pouces quatre

ignes de largeur : les os de la mâchoire supérieure ne s'étendent pas jusqu'aux yeux comme dans l'homme, quoiqu'elle ait environ un pied de longueur depuis son extrémité antérieure jusqu'à l'endroit où l'os de la pomette & l'os unguis se touchent ; & il y a six pouces cinq lignes de distance entre l'ouverture des narines & les orbites : cette ouverture est oblongue, elle a environ deux pouces à l'endroit le plus large, & cinq pouces trois lignes de hauteur ; le côté supérieur est formé par la partie antérieure des os propres du nez, qui avancent sur l'ouverture des narines de la longueur de trois pouces cinq lignes, & se terminent en pointe*.

Les orbites (K) sont ovales, leur grand diamètre est transversal, il a deux pouces & demi, & le petit deux pouces quatre lignes : au lieu d'être placé au dessous de l'os frontal

* Les os du nez & de la mâchoire supérieure, &c. fournissent par leur étendue un grand espace à la membrane pituitaire, qui revêt tous les cornets du nez, & qui s'étend dans les sinus maxillaires & frontaux, & l'humeur que cette membrane est sujette à se vicier dans les chevaux, au point de causer une maladie que l'on avoit toujours regardé jusqu'ici comme mortelle, & que l'on appelle la morve : c'est, pour ainsi dire, la peste des chevaux, puisqu'elle est contagieuse, & qu'elle a fait périr jusqu'à présent tous ceux qui en ont été atteints. On ne peut trop s'empresse de publier la découverte que M. de la Fosse, maréchal du Roi, a faite sur cette maladie, & dont il a rendu compte au public dans une brochure qui a pour titre, *Traité sur le véritable siège de la morve des chevaux, & les moyens d'y remédier.* Paris, 1749. En effet M. de la Fosse a reconnu, après plusieurs

comme dans l'homme, il se trouve de chaque côté du corps de cet os, qui occupe l'espace qui est entre les deux orbites; cet espace a six pouces deux lignes de largeur à l'endroit où la distance est la plus petite. L'os frontal étant fort étroit, & les os propres du nez fort larges en comparaison de ces mêmes parties dans l'homme, les orbites du cheval se trouvent placées sur les côtés de la tête; l'os du front n'est si étroit que parce que l'étendue des autres os du crâne est fort petite à proportion de la grosseur de l'animal.

Quelque peu étendu que soit le crâne du cheval, il y a cependant un os de plus que dans celui de l'homme; c'est l'os du toupet, qui est de figure triangulaire; sa base touche à la partie antérieure de l'occipital, & le sommet se trouve entre les deux pariétaux.

Nous avons déjà fait remarquer que l'os

observations, que le siège de la morve n'est dans aucun des viscères, tels que le poumon, le cœur, le foie, la rate, les reins, &c. comme on l'avoit toujours cru, mais dans la membrane pituitaire, & dans les sinus maxillaires & frontaux, où il a trouvé du pus bien formé & des ulcères qui avoient quelquefois rongé jusqu'à la substance des os, &c. la morve est donc un mal local que l'on peut guérir par des topiques. M. de la Fosse a imaginé un bon moyen de les faire parvenir directement sur la partie affligée, & il l'a fait par la voie du trépan, qu'il a appliqué sur les os qui couvrent le mal; il a déjà éprouvé que cette opération n'est pas dangereuse, & il y a tout lieu d'espérer que les liqueurs qu'on peut injecter pour entraîner le pus & guérir les ulcères, produiront l'effet qu'on en attend, & que l'expérience a déjà rendu très-probable.

occipital

occipital du cheval est fort élevé, & , pour ainsi dire, porté en haut par les branches de la mâchoire inférieure qui soutiennent à une grande hauteur les cavités articulaires & les apophyses zygomatiques des os temporaux, de sorte que l'os occipital, au lieu d'être posé à la partie inférieure du crâne comme dans l'homme, se trouve à la partie postérieure, & que la face supérieure de la tête du cheval est terminée en arrière par les lignes transversales de l'occipital, qui sont fort saillantes; en retournant la tête de façon qu'elle pose sur sa face supérieure, si on la regarde par derrière, les lignes transversales ressemblent en quelque façon au musle d'un bœuf: les deux condyles de l'occipital forment la tête; les apophyses épineuses ont jusqu'à un pouce onze lignes de longueur, & représentent les cornes du bœuf; le grand trou occipital a environ un pouce & demi de diamètre.

Les dents incisives ni les crochets n'étoient pas assez bien conservés dans le sujet dont il est ici question, je les ai observés sur un autre qui étoit à peu près de même taille; & j'ai trouvé que les six dents incisives de la mâchoire supérieure étoient convexes en devant sur leur longueur; que celles du milieu, vues par devant, sortoient de quatorze lignes hors de la mâchoire, & celles des coins seulement de onze lignes; qu'elles avoient toutes neuf lignes de largeur à leur extrémité, & cinq lignes d'épaisseur; les six dents incisives

de la mâchoire inférieure étoient moins convexes que celles de la mâchoire supérieure, & par conséquent peu recourbées en haut, elles avoient aussi un peu moins de largeur & d'épaisseur, mais à peu près la même longueur; les crochets étoient en quelque façon coniques, & beaucoup plus petits & plus courts que les incisives. Je reviens au squelette; il a quatre crochets, deux dans chaque mâchoire, un de chaque côté, à quinze lignes de distance de la première des incisives, à deux pouces cinq lignes de la première des mâchelières, & à un pouce huit lignes de distance l'un de l'autre dans la mâchoire inférieure; les crochets de la mâchoire supérieure ne sont qu'à cinq lignes de distance de la première des incisives, à trois pouces de la première des mâchelières, & à un pouce huit lignes de distance l'un de l'autre.

Le cheval a vingt-quatre dents mâchelières, douze en chaque mâchoire, six de chaque côté, qui se touchent & qui forment une file d'environ sept pouces de longueur; il y a de plus dans quelques chevaux, au devant des dents de la mâchoire supérieure, deux petites dents qui touchent les premières mâchelières, une de chaque côté, elles n'ont que trois lignes de largeur: les deux premières dents molaires de cette mâchoire sont les plus larges de toutes, elles ont jusqu'à un pouce & demi de largeur; leur côté antérieur est fort mince, de sorte que la face supérieure

forme un triangle, dont la base a onze lignes & touche la seconde dent: la figure des premières dents de la mâchoire inférieure est la même, mais elles n'ont que seize lignes de largeur, & seulement huit lignes d'épaisseur du côté de la seconde dent; les quatre dents du milieu de chaque côté, dans l'une & l'autre mâchoire, sont carrées & à peu près de la même largeur, qui est d'environ treize lignes, mais elles n'ont qu'environ neuf lignes d'épaisseur dans la mâchoire inférieure; celles de la mâchoire supérieure ont jusqu'à quatorze lignes d'épaisseur: les dernières dents molaires sont plus larges que toutes les autres, à l'exception des premières; elles ont seize lignes de largeur, mais le côté postérieur est beaucoup plus mince que l'antérieur, qui est aussi large que le côté de l'avant-dernière dent auquel il touche: toutes ces dents ont environ huit lignes de hauteur au dehors de l'alvéole; celles de la mâchoire supérieure diffèrent des autres par leur face extérieure, sur laquelle il y a deux grosses stries perpendiculaires, l'une sur le bord antérieur, & l'autre sur le milieu de cette face; les deux dents antérieures en ont même trois, mais elles ne sont pas si élevées que celles des autres.

On peut regarder l'os hyoïde comme une dépendance de la tête, parce qu'il est attaché aux os des temples; mais c'est plutôt un composé de plusieurs os qu'un seul os, car

on y en peut distinguer sept, & peut-être neuf, comme nous allons l'expliquer. Les deux principaux pour la grandeur sont articulés un de chaque côté, dans une cavité qui se trouve entre le conduit auditif osseux & l'apophyse styloïde un peu en arrière, & s'étendent en avant jusqu'à l'endroit qui est entre les deux dernières dents mâchoirières; ils avoient, dans un cheval de taille médiocre, chacun environ six pouces & demi de longueur, & un demi-pouce de largeur de haut en bas dans le milieu; ils sont fort minces, car leur épaisseur n'étoit que d'une demi-ligne, ou une ligne, dans la plus grande partie de leur étendue; l'extrémité antérieure est plus mince, & la postérieure beaucoup plus large, & terminée en haut par un prolongement qui s'articule avec l'os des temples: ces deux parties de l'hyoïde étoient à deux pouces neuf lignes de distance l'une de l'autre en arrière, & à un pouce huit lignes en devant; elles se joignent chacune par son extrémité antérieure à un os oblong qui s'étend en bas, & un peu en dedans & en arrière; à l'endroit de cette jointure il se trouve un petit os qui ressemble à peu près à un pois, ou plutôt à un haricot, pour la grosseur & la figure, & qui est placé en avant & un peu en haut, de sorte que les trois os se touchent dans cette articulation; l'os oblong, qui est le troisième dans l'ordre que nous suivons, avoit quatorze lignes de longueur &

deux lignes de largeur, il est un peu aplati sur les côtés : ces deux os n'étoient éloignés que d'un pouce à leur extrémité inférieure ; ils s'articulent avec un autre os situé entre les six os dont nous venons de parler, trois de chaque côté : c'est pourquoi on peut l'appeler l'os du milieu ; sa figure peut être comparée à celle d'une fourchette, faite de façon que le manche & les branches auroient chacun deux pouces de longueur, seroient un peu aplatis sur les côtés, & auroient trois à quatre lignes de largeur, & que les deux branches ne seroient éloignées que d'un pouce huit lignes par leur extrémité, & formeroient une courbe assez régulièrement arrondie à l'endroit de leur bifurcation : ces deux branches sont dirigées en arrière & embrassent le larynx par-devant & un peu par les côtés, & le manche s'étend en avant sous la langue ; les deux os oblongs s'articulent de chaque côté à quelque distance de l'endroit de la bifurcation de l'os du milieu, que l'on regarde comme l'os hyoïde proprement dit*, car, selon cette opinion, les deux grands os qui tiennent à l'occipital ne sont que des productions longues de l'hyoïde : quoi qu'il en soit, elles paroissent comme deux bras, à l'extrémité desquels l'os du milieu est, pour ainsi dire, suspendu par le moyen des deux os oblongs. Nous avons déjà compté sept

* La vraie connoissance du Cheval, &c. avec l'anatomie du Rayni, in-fol. Paris, 1647, tab. 1. 2.

os dans l'hyoïde, y compris celui du milieu; mais si l'on examine ce dernier, on reconnoît aisément que ses deux branches sont soudées avec le corps par le moyen d'une symphyse, ce qui fait déjà les neuf os dont nous avons parlé, & peut-être le manche de la fourchette seroit-il aussi un os séparé dans un jeune cheval. Nous reviendrons à ce sujet à l'occasion de l'hyoïde du bœuf.

Il y a sept vertèbres dans le cou; la face inférieure de la première (*L*) a vingt-trois lignes de longueur, & la face supérieure deux pouces trois lignes, non compris les apophyses articulaires antérieures; cette longueur, dans la face supérieure de la première vertèbre, est d'accord avec la position de la tête, qui est penchée en bas; les parties supérieures des apophyses articulaires sont inclinées en devant & en bas sur les parties inférieures qui sont aussi inclinées en devant & en haut sur les parties supérieures, de sorte qu'il paroît y avoir quatre apophyses articulaires antérieures, entre lesquelles les apophyses condyloïdes de l'occipital sont engrénées, ce qui gêne dans certains cas le mouvement de la tête du cheval, en comparaison de celui de la tête de l'homme. Les apophyses transverses sont si grandes, qu'on les a comparées à des oreilles de chien; il auroit fallu désigner un chien barbet, mais encore vaut-il mieux dire qu'elles sont un peu inclinées en bas, qu'elles s'étendent de devant en arrière de la longueur

de quatre pouces, & qu'elles ont près de deux pouces de largeur. La vertèbre entière a un demi-pied de longueur d'un côté à l'autre; la face inférieure du corps a une apophyse en forme de tubercule, que l'on a comparée à un bout de nez; le trou de cette vertèbre n'a que dix-sept lignes de largeur de haut en bas, & un pouce huit lignes de longueur d'un côté à l'autre.

La seconde vertèbre (*M*) a son pivot odontoïde comme dans l'homme: cette vertèbre & toutes les autres du cou du cheval sont allongées, mais dans des proportions différentes les unes par rapport aux autres; la seconde est la plus grande de toutes, car elle a cinq pouces de longueur mesurée en ligne droite, depuis l'extrémité postérieure de l'apophyse de la face inférieure, jusqu'au milieu de l'échancrure qui est entre les deux apophyses articulaires antérieures qui forment la base du pivot, & cinq pouces & demi depuis l'extrémité des apophyses articulaires postérieures jusqu'à l'extrémité des antérieures.

La troisième & la quatrième vertèbre (*NO*) sont à peu près d'égale grandeur, il y a trois pouces & demi de longueur depuis l'extrémité postérieure de l'apophyse de la face inférieure, jusqu'à la naissance de la convexité de la face antérieure du corps de la vertèbre, & environ cinq pouces & demi de longueur depuis l'extrémité postérieure de l'apophyse articulaire postérieure jusqu'à l'extrémité de

l'antérieure, dans l'une & dans l'autre de ces deux vertèbres. La première de ces deux dimensions, prise sur la cinquième vertèbre (*P*), n'est que de trois pouces trois lignes, elle est de trois pouces sur la sixième (*Q*), & enfin de deux pouces trois lignes sur la septième (*R*), qui est la plus petite de toutes; la seconde dimension est de cinq pouces & demi sur la cinquième vertèbre, de cinq pouces sur la sixième, & de quatre pouces sur la septième.

La longueur de l'apophyse épineuse de cette vertèbre est de dix lignes, mais elle n'est pas fourchue comme dans l'homme; l'apophyse épineuse de la sixième vertèbre est beaucoup plus courte que celle de la septième; il n'y a sur la cinquième, la quatrième & la troisième qu'une légère apparence de ces apophyses, celle de la seconde vertèbre est la plus étendue, elle forme une espèce de crête, dont la partie antérieure a environ deux pouces de hauteur, & ses deux branches, au lieu d'être saillantes comme dans l'homme, rampent en arrière sur le corps de la vertèbre; toutes celles du cou ont des apophyses inférieures sur le corps de chaque vertèbre, mais cette apophyse est très-peu saillante sur la septième vertèbre, & presque nulle sur la sixième: il y a deux grosses apophyses inférieure & postérieure (*S*) de chaque côté du corps de cette vertèbre; la face antérieure de toutes ces vertèbres est fort convexe, & la postérieure

fort concave : les apophyses transverses ressemblent en grand à celles de l'homme. Le cou du squelette avoit environ deux pieds de longueur, sa circonférence, prise sur les parties postérieures de la troisième vertèbre, étoit de quatorze pouces, d'environ seize pouces sur celles de la sixième, qui est la plus grosse, & de quatorze pouces sur celles de la septième.

La portion de la colonne vertébrale, qui est composée par les vertèbres dorsales, a deux pieds huit pouces de longueur : il y a dix-huit vertèbres & dix-huit côtes, ces vertèbres ressemblent beaucoup plus à celles de l'homme que les vertèbres cervicales ; la plus grande différence qu'il y ait se trouve dans les apophyses épineuses, qui sont, à proportion, beaucoup plus longues dans le cheval ; celle de la première vertèbre dorsale (*T*) a deux pouces & demi de longueur, celle de la seconde (*V*) a six pouces trois lignes, celle de la troisième (*X*) sept pouces neuf lignes, celle de la quatrième (*Y*) huit pouces trois lignes, celle de la cinquième (*Z*) est de la même longueur, mais elle paroît la plus élevée, parce qu'elle est moins inclinée que la précédente ; les suivantes diminuent peu à peu jusqu'à la quatorzième (*a*), qui n'a plus qu'environ trois pouces de hauteur, les autres sont de la même hauteur : la première apophyse est droite, les dix suivantes sont inclinées en arrière, ensuite il y en a trois

qui sont droites ; & les autres sont inclinées en avant ; la dix-huitième est la plus large de toutes , elle a environ deux pouces de largeur. Les corps des vertèbres sont très-ressemblans à ceux des vertèbres de l'homme , ils ont environ un pouce huit lignes de longueur.

Il y a huit vraies côtes & dix fausses , les premières vraies côtes (*b*) , une de chaque côté , ont dix pouces de longueur , leur courbure n'est pas aussi forte que celle des côtes de l'homme , auxquelles elles correspondent aussi ; au lieu de former avec les vertèbres & le sternum une figure ressemblante en quelque façon à un cœur , elles forment une sorte de triangle , dont la vertèbre est la base , & dont le sommet est formé par la réunion des extrémités inférieures des côtes : cet espace a environ trois pouces & demi à la base & environ six pouces & demi de hauteur ; les plus longues des côtes sont la dixième (*c*) & la onzième (*d*) , elles ont deux pieds un pouce ; la dernière (*e*) des fausses côtes n'a que quatorze pouces & demi de longueur : au reste , les côtes du cheval sont assez semblables à celles de l'homme , si ce n'est qu'elles sont encore , à proportion , plus minces ; les plus étroites ont environ un demi-pouce , & les plus larges un pouce huit lignes ; mais les extrémités inférieures des premières côtes , une de chaque côté , ont un pouce sept lignes de largeur.

Le sternum (*fg*) est comprimé & aplati

sur les côtés, convexe &, pour ainsi dire, tranchant en devant sur sa longueur, qui est de seize pouces; il ne paroît composé que de cinq os dans le squelette dont il est question, mais dans un sujet plus jeune que n'étoit celui dont on a tiré ce squelette, on distingueroit six os. Le premier est aplati sur les côtés, il a un pouce dix lignes de longueur sur le devant, & sur le derrière environ un pouce & demi, la largeur est de deux pouces huit lignes, l'épaisseur de quatorze lignes sur le derrière, & seulement de cinq lignes sur le devant; le second os du sternum a, à peu près, la même forme que le premier, mais il est plus petit & plus épais en arrière; le troisième est par rapport au second, & le quatrième par rapport au troisième, comme le second par rapport au premier; enfin le cinquième est oblong & présente en avant une face qui a cinq pouces & demi de longueur, & deux pouces trois lignes de largeur; les deux premières côtes se joignent contre la partie supérieure & postérieure du premier os, les deux secondes aboutissent entre le premier & le second os, les deux troisièmes entre le second & le troisième os, les deux quatrièmes entre le troisième & le quatrième os, les deux cinquièmes entre le quatrième & le cinquième os, enfin les sixièmes, septièmes & huitièmes côtes aboutissent sur les côtés du cinquième os, qui est composé de deux os réunis par l'âge.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de six dans le squelette sur lequel cette description a été faite; mais en le comparant à des sujets frais, j'ai vû que le nombre des vertèbres lombaires varie dans différens chevaux, & qu'il n'y en a que cinq dans les uns, tandis qu'il s'en trouve six dans les autres: celles du squelette dont il s'agit ici ressemblent beaucoup aux dernières des dorsales, sur-tout par les apophyses épineuses, qui ont à peu près la même longueur & la même largeur, & qui sont aussi inclinées en avant; les corps des vertèbres lombaires ont aussi à peu près la même longueur, mais les apophyses accessoires sont fort longues & fort larges, on les prendroit pour de petites côtes; celles de la seconde vertèbre lombaire (*h*) sont les plus longues, elles ont à peu près quatre pouces & demi; celles de la première (*i*) & de la troisième (*k*) sont d'égale longueur, mais un peu plus courtes que celles de la seconde; celles de la quatrième (*l*) & de la cinquième (*m*) sont encore plus courtes, mais celles de la sixième (*n*) n'ont que trois pouces; la largeur de ces apophyses va jusqu'à deux pouces trois lignes, elle est fort irrégulière; les apophyses des trois dernières vertèbres se touchent & sont adhérentes; les vertèbres lombaires ont jusqu'à deux pouces de longueur.

L'os sacrum du cheval est triangulaire, il avoit, dans plusieurs chevaux de taille médiocre, environ sept pouces de longueur, & sept pouces de largeur à son extrémité anté-

rière, qui fait un arc de cercle concave en devant; il a quatre trous de chaque côté, & paroît composé de cinq fausses vertèbres, qui ont chacune leur apophyse épineuse; la première est mince, étroite & inclinée en arrière, la seconde est plus haute, elle a deux pouces & demi de longueur, les autres diminuent peu à peu, de sorte que la dernière n'a qu'un pouce & demi de hauteur; la seconde est la plus large, elle a un pouce & demi de largeur à son extrémité, les autres le sont moins, sur-tout la dernière, qui n'a qu'un pouce de largeur dans le milieu de sa hauteur.

La queue (*op*) du squelette dont il s'agit n'a qu'environ un pied & demi de longueur, elle n'est composée que de treize fausses vertèbres, mais j'en ai compté quinze sur un sujet frais, & il y a lieu de croire qu'il y en manquoit quelques-unes, car, selon différens auteurs *, il doit y en avoir dix-sept. Dans le squelette que nous décrivons, les deux premières ont des apophyses épineuses; toutes les fausses vertèbres dont est composée la queue ont quelques apparences d'apophyses, elles diminuent peu à peu de longueur & de grosseur, de sorte que la dernière n'a qu'un pouce de longueur & trois lignes de diamètre à l'endroit le plus mince.

* La vraie connoissance du Cheval, &c. avec l'anatomie du Ruyni, table 37 & 38.

Elémens de cavalerie, &c. par M. de la Guérinière, page 180.

Le bassin est composé des mêmes os que celui de l'homme, mais leurs proportions sont bien différentes, & leur situation correspond à l'attitude du cheval, de sorte que les os des îles ou des hanches sont en avant, les os pubis en dessous, & les os ischiens en arrière.

Les os des hanches (*q*) sont triangulaires; le bord supérieur, au lieu d'être arrondi en manière d'arcade, forme la base du triangle, & la base de l'os forme le sommet du même triangle, qui est terminé par la cavité cotyloïde; la base du triangle a environ neuf pouces & demi de longueur mesurée en ligne droite, elle est un peu courbe & convexe en avant, l'angle interne correspond au bord postérieur de l'os de la hanche de l'homme, & l'angle externe au bord antérieur: cet angle semble avoir été tronqué, on y voit des tubercules qui se rapportent aux épines du bord antérieur du même os dans l'homme; celui du cheval a cinq pouces & demi de hauteur depuis le centre de la cavité cotyloïde jusqu'à la base du triangle; le corps de l'os est fort effilé, il n'a pas plus de deux pouces trois lignes de largeur sur la longueur de trois pouces, ensuite il s'élargit pour former le triangle, dont les deux côtés sont concaves; la concavité du côté externe fait partie des bords du bassin, on n'y voit aucune autre échancrure que l'on puisse comparer à la grande échancrure sciatique; la cavité cotyloïde n'a

que deux pouces & demi de diamètre.

Les os ischions sont grands, ils semblent avoir chacun deux branches au lieu d'une que l'on distingue dans l'homme; la seconde branche de l'os ischion est ce qu'on appelle dans l'homme le *corps de l'os*, il est effilé dans le cheval, & il a environ deux pouces neuf lignes de longueur depuis le bord postérieur de la cavité cotyloïde jusqu'à l'extrémité postérieure du trou ovalaire, sur environ un pouce de diamètre à l'endroit le plus mince; l'épine de cet os est moins saillante que dans l'homme, elle forme un tubercule alongé: les vraies branches des os ischions sont unies l'une contre l'autre, dans cet état elles n'en forment qu'une, qui a deux pouces une ligne de largeur dans le milieu, & environ deux pouces & demi de longueur; les côtés extérieurs de cette branche sont concaves & font partie du trou ovalaire; les tubérosités de ces os sont aussi réunies & forment une espèce de gouttière, qui a environ cinq pouces de longueur sur les bords extérieurs au-delà du trou ovalaire, un demi-pied de largeur dans le milieu, & onze lignes de profondeur; son extrémité postérieure est échancrée de deux pouces & demi, & les deux extrémités de cette échancrure sont à huit pouces de distance, mesurée de dehors en dehors: cette échancrure postérieure correspond à l'angle que forment dans l'homme les deux branches des os ischions

sous le pubis; les bords latéraux de la gouttière, sont aussi concaves, & ils sont terminés en arrière par de grosses tubérosités inégales: cette gouttière sert d'assiette au vagin des jumens & dirige la vulve en arrière, au lieu que dans les femmes cette partie est située entre les deux branches de l'ischion, qui forment un angle sous le pubis.

Les os pubis (*r*) du cheval sont assez ressemblans à ceux de l'homme, excepté que les éminences & les tubérosités ne sont pas à beaucoup près si grosses; le trou ovalaire a trois pouces de longueur, & deux pouces trois lignes de largeur; le bassin a huit pouces & demi de largeur, & sept pouces quatre lignes de longueur de haut en bas.

L'omoplate du cheval a une figure triangulaire, mais beaucoup plus allongée que dans l'homme, il n'y a point d'apophyse acromion ni de clavicule; la cavité glénoïde a deux pouces sept lignes de longueur, & deux pouces une ligne de largeur; l'apophyse coracoïde, au lieu de former un bec comme dans l'homme, ne forme qu'une grosse tubérosité (*f*) qui a cependant deux petites éminences sur sa partie antérieure & intérieure; la longueur de l'omoplate, depuis le bord antérieur de la cavité glénoïde jusqu'à la base (*t*) de l'os, est de quatorze pouces & trois lignes; la base de l'omoplate a cinq pouces & demi de longueur, l'angle postérieur est plus moufle que l'antérieur; le côté

postérieur a quatorze pouces deux lignes de longueur depuis l'extrémité de la base jusqu'au bord postérieur de la cavité glénoïde; le côté antérieur a quinze pouces de longueur depuis l'angle antérieur jusqu'au bout de la tubérosité; l'omoplate n'a que trois pouces de largeur à quatre pouces trois lignes au dessus du bord antérieur de la cavité glénoïde: c'est à cette hauteur que commence l'épine (*u*) de l'omoplate, cette épine s'élève peu à peu, de sorte qu'elle a dans le milieu de sa longueur un pouce & demi de hauteur, ensuite elle s'étend jusqu'à la base en s'abaissant insensiblement presque jusqu'au niveau de cette base; cette épine, ou plutôt cette éminence longitudinale, est placée de façon qu'il y a près d'un tiers de la face extérieure de l'omoplate du côté antérieur de cette éminence, & deux tiers du côté postérieur.

L'humerus (*v*) est court en comparaison de celui de l'homme, il n'a que douze pouces & demi de longueur, & six pouces & demi de circonférence à l'endroit le plus petit; la tête a trois pouces une ligne de longueur, mesurée en ligne droite de devant en arrière, & environ deux pouces neuf lignes de largeur; elle est environnée par devant, un peu sur les côtés, de cinq apophyses, une interne, une externe & trois antérieures; entre ces trois dernières il y a deux grandes gouttières, tandis que dans l'homme il n'y a que deux éminences & une gouttière. Dans le cheval,

l'éminence antérieure qui est voisine de l'externe, se prolonge longitudinalement en bas, ce prolongement forme une tubérosité au dessous de l'apophyse, il s'étend presque jusqu'à la partie moyenne de l'os sur la longueur de trois pouces, & il se termine par une grosse apophyse. La partie inférieure de l'os est assez semblable à celle de l'humerus de l'homme, excepté que dans l'humerus du cheval la partie postérieure qui reçoit l'olécrane est plus tournée en dehors, plus profonde, plus longue & plus étroite que dans l'homme, que les bords des poulies ne sont pas si élevés, & que les condyles sont plus saillans sur les côtés & plus en arrière; l'extrémité inférieure de l'humerus a trois pouces trois lignes de largeur, & trois pouces dix lignes d'épaisseur sur le côté intérieur.

La grande différence qui se trouve entre les os des jambes de devant du cheval & ceux du bras de l'homme, commence à se faire remarquer dans les os de l'avant-bras, sur-tout dans le cubitus; cet os, qui dans l'homme s'étend jusqu'au poignet, qui est bien séparé du rayon, & qui a à peu près la même grosseur jusqu'à son extrémité, semble être oblitéré dans le cheval pour la plus grande partie, on n'en voit que la partie supérieure qui soit proportionnée à cette même partie dans l'homme.

La plus grande différence qui se trouve entre les articulations des os du cheval & de

teux de l'homme, est dans celle du coude; le cheval n'a aucun mouvement de pronation ni de supination, les extrémités des jambes de devant sont toujours en état de pronation, dans cet état l'extrémité de l'os du coude se trouve dans l'homme au côté intérieur de l'os du rayon: ces deux os se croisent en descendant, l'os du coude passe par dessous l'os du rayon, de sorte que son extrémité inférieure est au côté externe de l'os du rayon. Dans le cheval, l'extrémité supérieure de l'os du coude se trouve derrière l'os du rayon un peu plus en dehors qu'en dedans, l'os du coude s'amincit beaucoup en descendant derrière l'os du rayon un peu obliquement de dedans en dehors, de sorte que ce n'est plus qu'un filet osseux lorsqu'il arrive & se confond à l'endroit de la face étroite de l'extrémité de l'os du rayon.

L'apophyse de l'olécrane (*x*) est à proportion beaucoup plus grande dans le cheval que dans l'homme, elle s'étend obliquement en arrière & en haut, & lorsque les os de l'avant-bras sont pliés à angle droit sur l'humérus, l'olécrane déborde cet os de la longueur d'environ trois pouces: cette apophyse avoit en toute sa longueur environ trois pouces & demi, & deux pouces de largeur sur quinze lignes à l'endroit le plus mince; car sa figure, au lieu d'être arrondie postérieurement comme dans l'homme, est fort irrégulière, & on peut dire en général qu'elle

est aplatie sur les côtés, concave en dedans & convexe en dehors. Le cubitus du cheval adhère au rayon au dessous de l'olécrane, ensuite il en est séparé, car il y a une petite ouverture entre les deux à environ deux pouces au dessous de l'extrémité de l'os du rayon; dans cet endroit l'os du coude n'a pas plus de sept lignes de largeur & sept lignes d'épaisseur à l'endroit le plus épais, ensuite il adhère de nouveau à l'os du rayon, & se confond, pour ainsi dire, avec cet os sur le bord extérieur de sa face postérieure.

L'os du rayon (*y*) a quatorze pouces trois lignes de longueur, il est un peu courbé, convexe en devant & concave en arrière, à peu près comme dans l'homme, mais son extrémité supérieure n'est pas la plus petite, c'est au contraire la plus grosse, ou au moins la plus large; au lieu de former une tête cylindrique qui déborde d'un quart de son diamètre le corps de l'os comme dans l'homme, il s'élargit à son extrémité, & il a trois pouces & demi de largeur sur environ deux pouces d'épaisseur du côté intérieur de l'os du coude, & seulement un pouce & demi de l'autre côté; cette extrémité s'articule dans presque toute sa largeur avec l'humerus: le corps de l'os, au lieu d'être triangulaire comme dans l'homme, est aplati sur le devant & concave sur le derrière, il a un pouce neuf lignes de largeur dans le milieu, & seize lignes d'épaisseur; l'extrémité inférieure est beaucoup

ressemblante à celle du même os dans l'homme, elle s'élargit comme l'extrémité supérieure, mais elle n'a que trois pouces cinq lignes à l'endroit le plus large, & deux pouces au plus épais; il n'y a que deux faces à cette extrémité, car la troisième face, qui est étroite dans l'homme, n'y paroît pas; la face extérieure est convexe comme dans l'homme, & on y voit aussi des lignes osseuses & des gouttières: il n'y a point dans le cheval d'apophyse styloïde à l'extrémité du rayon.

Il y a autant de différence de longueur entre le fémur du cheval & celui de l'homme, qu'il y en a entre les humerus; le fémur (Z) du cheval n'a que dix-sept pouces neuf lignes, y compris le grand trochanter; le cou de la tête n'est pas si bien marqué que dans l'homme, & la tête est à proportion plus petite, car elle n'a que deux pouces huit lignes de diamètre; le grand trochanter paroît plus étendu de devant en arrière que dans l'homme, & plus aplati sur les côtés; le petit trochanter est aussi plus mince au côté opposé, & un peu plus bas il y a une apophyse un peu plus grosse que le petit trochanter & crochue en devant, elle ne paroît presque pas dans l'homme; le corps de l'os n'est pas courbé en devant comme dans le fémur humain, on n'y reconnoît pas aussi-bien les trois faces, il a sept pouces & demi de circonférence; l'extrémité inférieure est ressemblante à celle du fémur de l'homme, excepté que les condyles

y font plus saillans & les cavités plus étroites, & que le condyle interne est plus élevé en devant que l'externe, au contraire de ce qui est dans l'homme : cette extrémité du fémur a quatre pouces cinq lignes de largeur, & cinq pouces deux lignes à l'endroit le plus épais.

La rotule (1) du cheval ressemble en quelque façon à celle de l'homme, mais il y a beaucoup de différence dans les détails ; la partie qui correspond à la base de celle de l'homme est fort allongée, les côtés sont aussi plus saillans, & les faces plus inégales : cet os a trois pouces de longueur & autant de largeur, & un pouce neuf lignes à l'endroit le plus épais ; on l'a nommé l'os carré, & il est posé en forme de lozange.

Le tibia (2) est plus court à proportion que celui de l'homme, il n'a qu'environ quinze pouces de longueur ; son extrémité supérieure est assez ressemblante à celle du tibia humain, excepté que les bords sont plus saillans, & qu'il y a une gouttière sur le dessus de l'épine, qui est beaucoup plus élevée que dans l'homme ; la tête du tibia du cheval a quatre pouces deux lignes de largeur, & quatre pouces trois lignes à l'endroit le plus épais ; le corps de l'os est à peu près triangulaire comme celui de l'homme, mais les arrêtes ne sont pas si tranchantes, il a cinq pouces huit lignes de circonférence dans le milieu de sa longueur un peu au dessous : l'extrémité inférieure du

tibia du cheval est différente de celle du tibia de l'homme en ce qu'il y a, pour ainsi dire, deux malléoles; l'interne n'est pas aussi étendue en bas que celle de l'homme, ni à proportion aussi grosse; l'externe occupe l'enfoncement qui se trouve dans l'homme pour recevoir le péroné. La voûte de la cavité est distinguée en portion droite & en portion gauche, par une éminence qui est bien plus élevée à proportion que dans l'homme, & qui est fort oblique de dedans en dehors: cette extrémité du tibia a trois pouces trois lignes de largeur d'une malléole à l'autre, & dix pouces d'épaisseur au côté intérieur qui est le plus épais.

Il y a au côté extérieur de la partie supérieure du tibia une épine (3) qui paroît représenter le péroné, elle s'articule comme cet os avec le tibia par une espèce de tubérosité, qui avoit huit lignes de largeur & un demi-pouce d'épaisseur dans un sujet de taille médiocre, car cette épine n'étoit pas bien conservée dans le squelette que nous décrivons. La tubérosité est, pour ainsi dire, la tête de l'épine qui s'étend en bas de la longueur d'environ sept pouces, en laissant un espace assez considérable entre elle & le tibia; elle est fort mince & se rapproche du tibia par son extrémité inférieure, qui y est attachée par un ligament.

Le carpe (4) du cheval est composé de sept os disposés en deux rangs, qui n'ont que

vingt-cinq lignes de hauteur dans le milieu de la face antérieure; il y en a quatre dans le premier comme dans l'homme, mais on n'en distingue que trois dans le second. Le premier des os du premier rang ressemble en quelque chose à l'os scaphoïde, le second à l'os lunaire, le troisième à l'os cunéiforme; mais le quatrième n'a de commun avec le pisiforme que sa situation, car il est à proportion beaucoup plus gros. Les os du second rang sont plus différens de ceux auxquels ils correspondent dans le carpe de l'homme que ceux du premier rang, ils en diffèrent par leur hauteur, qui est à peu près égale dans tous, par leur figure & par leur nombre; cependant, par rapport au nombre, il semble que le second os est assez large pour occuper la place du trapézoïde & du grand os du carpe de l'homme; & ce qui pourroit appuyer cette comparaison, c'est que le troisième os du second rang du carpe du cheval est assez ressemblant à l'os unciforme de l'homme, puisqu'il a aussi une petite apophyse crochue.

Le tarse (5) du cheval est composé de six os; quoiqu'il y en ait sept dans le tarse de l'homme, on peut cependant comparer ces deux parties & y retrouver beaucoup de ressemblance. Le calcaneum (6) ne diffère pas beaucoup de celui de l'homme, si ce n'est que sa position est perpendiculaire, & un peu oblique de bas en haut & de devant en arrière, au lieu d'être horizontale & un peu oblique

oblique de devant en arrière & de haut en bas, & que sa tubérosité n'est pas à proportion si grosse que dans l'homme, & qu'elle est plus mince intérieurement; cet os a quatre pouces sept lignes de longueur, & seulement onze lignes à l'endroit le plus mince.

L'astragal (7) du cheval ressemble beaucoup à celui de l'homme, sur-tout par sa position; sa figure ne diffère qu'en ce que cet os n'a point d'apophyse, & que l'enfoncement de la face antérieure, qui correspond à la face supérieure de ce même os dans l'homme, est beaucoup plus profond & dirigé de devant en arrière & de dedans en dehors, de même que l'éminence qui est sur la voûte de la cavité de l'extrémité inférieure du tibia; il y a au dessous de l'astragal du cheval un os mince, que l'on peut comparer à l'os scaphoïde; l'os cuboïde est assez reconnoissable par sa position dessous le calcaneum, qui correspond à la position antérieure de cet os dans l'homme, & même par sa figure. L'os qui est dans le cheval au dessous du scaphoïde, occupe la place qui est remplie dans l'homme par les deux premiers os cunéiformes, & il est facile de retrouver le troisième dans le cheval, par sa position au dessous de la partie postérieure & extérieure du scaphoïde: cet os & celui qui tient lieu des deux premiers cunéiformes dans le cheval,

n'ont, étant mesurés ensemble, que treize lignes de hauteur.

Ce qui reste des os des quatre jambes du cheval est assez semblable dans chacune, à quelques dimensions près, c'est pourquoi nous rapporterons les os des quatre jambes dans la même description.

Les os des canons (8) sont accompagnés par derrière de deux petits os (9) longs & pointus par le bas, auxquels on a donné le nom d'*épines*. Il est aisé de juger, par les articulations des os des canons & de leurs épines avec les os du carpe & avec ceux du tarse, que les épines intérieures de chaque os du canon correspondent aux premiers os du métacarpe & du métatarse de l'homme, & que les épines qui sont au côté extérieur correspondent au cinquième os de ces deux parties dans l'homme. Je compte cinq os dans le métacarpe comme dans le métatarse, conformément à l'usage des anciens Anatomistes; les os des canons semblent donc tenir lieu de trois os dans le métacarpe & dans le métatarse, aussi sont-ils beaucoup plus gros que leurs épines, & ils s'articulent avec les os du carpe & du tarse, de même que le second, le troisième & le quatrième os du métacarpe & du métatarse de l'homme, en supposant, comme nous l'avons déjà fait remarquer, que l'os trapézoïde & le grand os soient représentés par un seul os dans le carpe du cheval,

de même que le premier & le second os canéiformes dans le tarse.

Les os des canons sont longs & cylindriques, cependant leurs extrémités sont plus larges & un peu plus épaisses que le corps de l'os; le milieu est plus épais que les parties qui sont voisines des extrémités, sur-tout dans la partie inférieure qui a un enfoncement bien marqué dans les os des canons des jambes de devant; en général le corps de ces os a plus de largeur que d'épaisseur, ceux des jambes de devant ont neuf pouces de longueur, un pouce & demi de largeur dans le milieu de leur longueur, & environ deux pouces quatre lignes à chaque extrémité; le milieu du corps de l'os a quatorze lignes d'épaisseur, les extrémités un pouce & demi; & la partie voisine de l'extrémité inférieure n'a qu'un pouce à l'endroit de l'enfoncement.

Les os des canons des jambes de derrière sont plus longs que ceux des jambes de devant, ils ont dix pouces neuf lignes de longueur, un pouce & demi de largeur dans le milieu de leur longueur, & deux pouces deux lignes à chaque extrémité; le milieu du corps de l'os a seize lignes d'épaisseur, l'extrémité supérieure a un pouce onze lignes, l'inférieure un pouce sept lignes, & la partie voisine de l'extrémité inférieure seulement quatorze lignes.

Les épines des canons sont adhérentes à leur face postérieure, & s'étendent de haut

en bas sur les bords de cette face ; elles ont jusqu'à six pouces & demi de longueur dans les jambes de devant , & jusqu'à sept pouces & demi dans celles de derrière ; l'extrémité supérieure s'articule avec les os du carpe & du tarse , comme nous l'avons déjà dit ; cette extrémité forme une sorte de tête qui a environ neuf lignes de diamètre , excepté celle de l'épine extérieure des jambes de derrière , qui est un peu plus grosse dans le squelette dont il est question. Le corps de chacune de ces épines s'amincit en descendant , & n'a qu'environ deux lignes de diamètre près de son extrémité , qui est terminée par un petit bouton de figure irrégulière.

Les os des canons s'articulent avec ceux des paturons (10), qui se rapportent à l'os de la première phalange des doigts ; ils sont beaucoup plus courts que les os des canons & un peu plus minces , excepté à leur extrémité supérieure qui est un peu plus grosse que l'extrémité inférieure des os du paturon : cette extrémité supérieure des os des premières phalanges a deux pouces & demi de largeur , mais l'inférieure n'a que deux pouces deux lignes , & le milieu du corps de l'os seulement un pouce sept lignes ; ces os ont trois pouces quatre lignes de longueur dans les jambes de devant , & trois pouces cinq lignes dans celles de derrière , ils n'ont que onze lignes d'épaisseur au dessus de leur extrémité

inférieure à l'endroit le plus mince *.

Derrière l'articulation des os des paturons avec les os des canons, il y a dans chaque jambe deux os triangulaires (11) posés l'un à côté de l'autre, qui paroissent être des os sésamoïdes; ils ont quinze lignes de hauteur, quatorze lignes de largeur à la base, & environ un pouce d'épaisseur sur le côté extérieur; l'intérieur est de moitié moins épais, & il est arrondi: ces deux os forment le boulet.

L'os de la couronne (12), que l'on appelle aussi l'os *coronaire*, correspond à la seconde phalange du doigt; il est beaucoup plus court dans chaque jambe que l'os du

* Je ne conçois pas pourquoi l'auteur du nouveau *parfait Maréchal* rapporte les paturons des chevaux au second *article* ou à la seconde *jointure* des doigts de la main & du pied de l'homme, page 6 & 9; c'est-à-dire, à la seconde phalange; car il n'est pas douteux que cet auteur n'ait pris les termes d'*article* & de *jointure* pour synonymes à celui de phalange, puisqu'il dit que le paturon est une *jointure* qui s'étend depuis le boulet jusqu'au pied. On se trouveroit donc dans le cheval l'os qui correspondroit à la première phalange des doigts de l'homme, si ce n'étoit pas celui du paturon! Pour éclaircir ce passage, reprenons de plus loin la comparaison du cheval à l'homme d'après le livre dont il est question « Le canon est la partie qui va du genou & celle qui va du jarret au boulet, « cette partie se rapporte au dessus de la main de l'homme; « & au cou de pied de l'homme pour les jambes de derrière, » page 5; cela est certain, passons au boulet: c'est la partie, ou plutôt la jointure qui est au bas du « canon, cette partie a rapport à la première jointure « des doigts de la main & du pied, » page 6 & 9. Voici où commence la méprise, car le boulet n'est pas une partie ni une jointure, en prenant ce dernier terme dans

paturon, mais il est un peu plus large & plus épais; cet os n'a qu'un pouce & demi de longueur dans les jambes de derrière, & seulement seize lignes dans celles de devant; le corps de l'os n'est pas distingué par un rétrécissement, sa largeur est à peu près de vingt-deux lignes, & l'épaisseur de dix lignes dans les endroits les plus minces & les plus étroits; l'os de la couronne s'articule avec le petit pied.

Cet os (13) est la troisième phalange du doigt, il a la même figure à peu près que celle du sabot qui l'enveloppe, & il est fait par dessous en forme de fer à cheval; ce qu'il y a de singulier, c'est que cette même

la signification de celui de phalange, mais c'est une articulation. En suivant jusqu'au bout du pied, on verra que l'auteur ne fait aucune mention de l'os coronaire, & qu'il le confond avec l'os du petit pied; il rapporte la couronne & le sabot, & tout ce qui est au dedans de la couronne & du sabot, à la jointure des doigts des mains & des pieds de l'homme, où sont attachées les ongles, *ibidem*. Il est clair que cette prétendue jointure est la troisième phalange des doigts, cependant entre la couronne & le canon, ou plutôt entre l'os qui est sous la couronne & celui du canon, il n'y a qu'un seul os, qui est l'os du paturon; si on le fait correspondre à la seconde phalange des doigts, on ne trouvera plus aucun os que l'on puisse rapporter à la première, puisque l'os du paturon touche à celui du canon, & qu'il n'y a entre deux qu'une articulation; c'est à cette articulation qu'on donne le nom de *boulet*, par conséquent l'os du paturon correspond à la première phalange des doigts, & non pas à la seconde. J'ai cru ce détail nécessaire pour lever toute équivoque au sujet de la définition & des rapports du boulet & du paturon des chevaux.

forme de fer à cheval se trouve aussi sur l'os de la troisième phalange des doigts des pieds & des mains de l'homme * : voilà un indice de plus pour le rapport de l'os du petit pied du cheval avec celui de la troisième phalange des doigts. L'os du petit pied est arrondi par devant & terminé en arrière par deux pointes, sa face inférieure est un peu concave, & forme par le contour du devant & par celui des côtés, la moitié d'un ovale allongé, dont le grand diamètre seroit dirigé de devant en arrière, & qui seroit coupé le long de son petit diamètre; cet ovale auroit dans les jambes de devant, s'il étoit entier, le grand diamètre de sept pouces deux lignes de longueur, & le petit d'environ quatre pouces, & dans les jambes de derrière le grand diamètre ne seroit que d'environ six pouces, & le petit de trois pouces neuf lignes; le bord postérieur de la face inférieure est échancré de la profondeur de près de deux pouces dans les pieds de devant, & seulement d'un pouce & demi dans ceux de der-

* Exposition anatomique de la structure du corps humain, par M. Winslow; traité des os, n.º 820. La tête de la troisième phalange (du pouce de la main) est petite & plate, & aboutit à un rebord demi-circulaire fort raboteux, qui du côté de la face plate représente un fer à cheval. n.º 995. . . . Le fer à cheval qui termine le pouce du pied est plus inégal (que dans le pouce de la main), & comme une tubérosité aplatie. Voyez les n.ºs 824 & 938 du même ouvrage, ou plutôt un squelette d'homme.

rière : au moyen de cette échancrure & de la portion d'ovale que forme l'os du petit pied par devant & par les côtés, on conçoit aisément que la face inférieure étant plate, elle doit avoir la figure d'un fer à cheval, elle est aussi un peu concave; la face antérieure & celles des côtés sont inclinées de bas en haut de dehors en dedans, il a en devant deux pouces & demi de hauteur oblique, la face supérieure est proportionnée à la face inférieure de l'os de la couronne avec lequel l'os du petit pied s'articule, cette même face supérieure est inclinée de devant en arrière & de haut en bas, de sorte que les deux branches que cet os forme en arrière, n'ont qu'environ un pouce cinq lignes de hauteur; l'os du petit pied est fort poreux; il n'a dans les jambes de devant qu'un pouce dix lignes de hauteur perpendiculaire à l'endroit le plus élevé, & jusqu'à deux pouces une ligne dans les jambes de derrière.

Il y a derrière l'articulation du petit pied avec l'os de la couronne, un petit os oblong (15), posé transversalement, que l'on appelle l'os de la noix ou le sous-noyau; cet os a deux pouces deux lignes de longueur, dix lignes de largeur dans le milieu, & un demi-pouce d'épaisseur.

Le cheval & tous les solipèdes diffèrent des autres animaux plus par les pieds que par aucune autre partie, & cette différence ne commence à être bien décidée que dans les

Pl. I. pag. 512.



J. LeGrand sc.

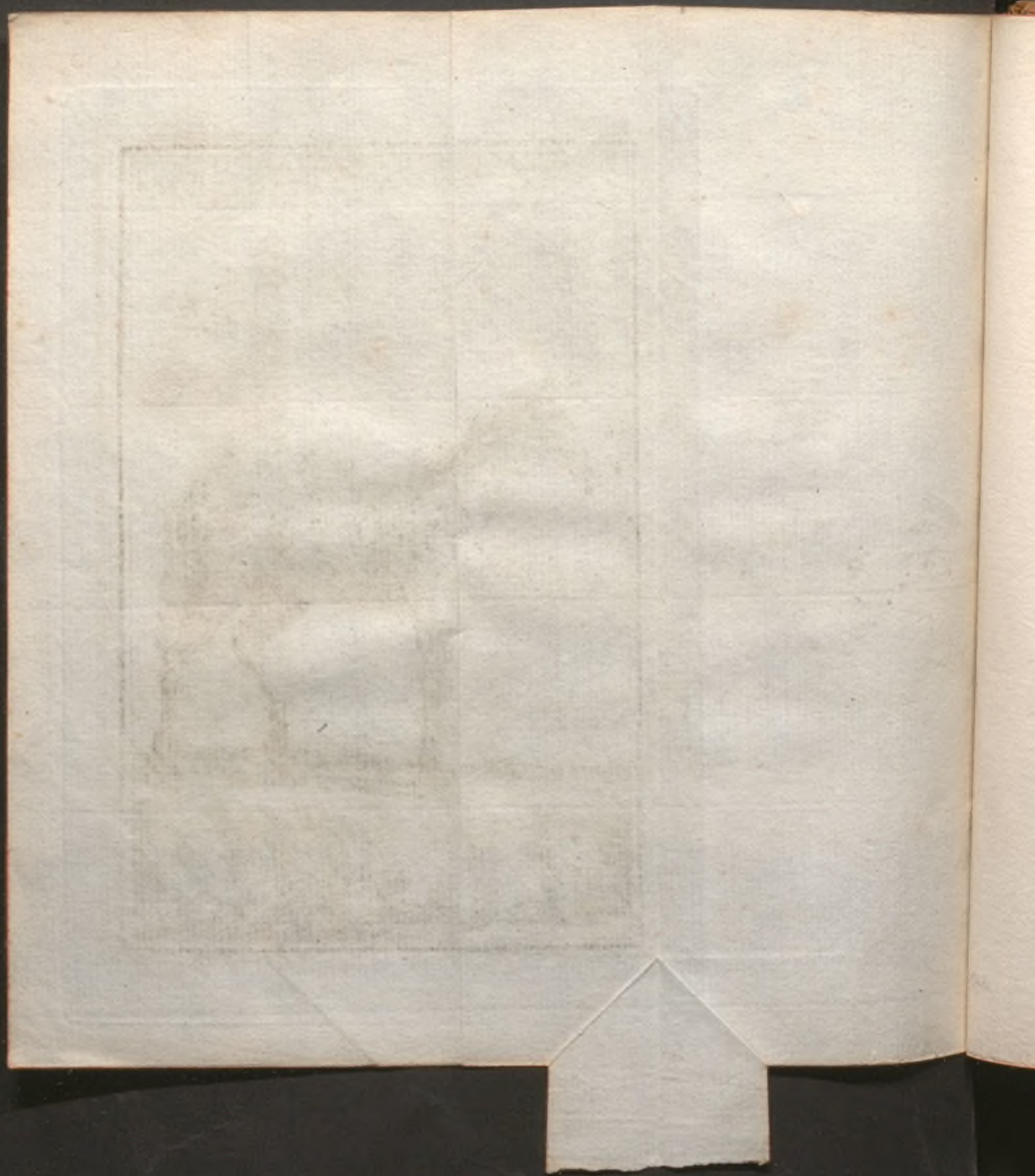
& de
a petit
conçoit
plate,
cheval,
e anté-
ées de
l a en
ur obli-
nnée à
e avec
même
en ar-
que les
rrière,
de hau-
; il n'a
uce dix
oit le
e ligne

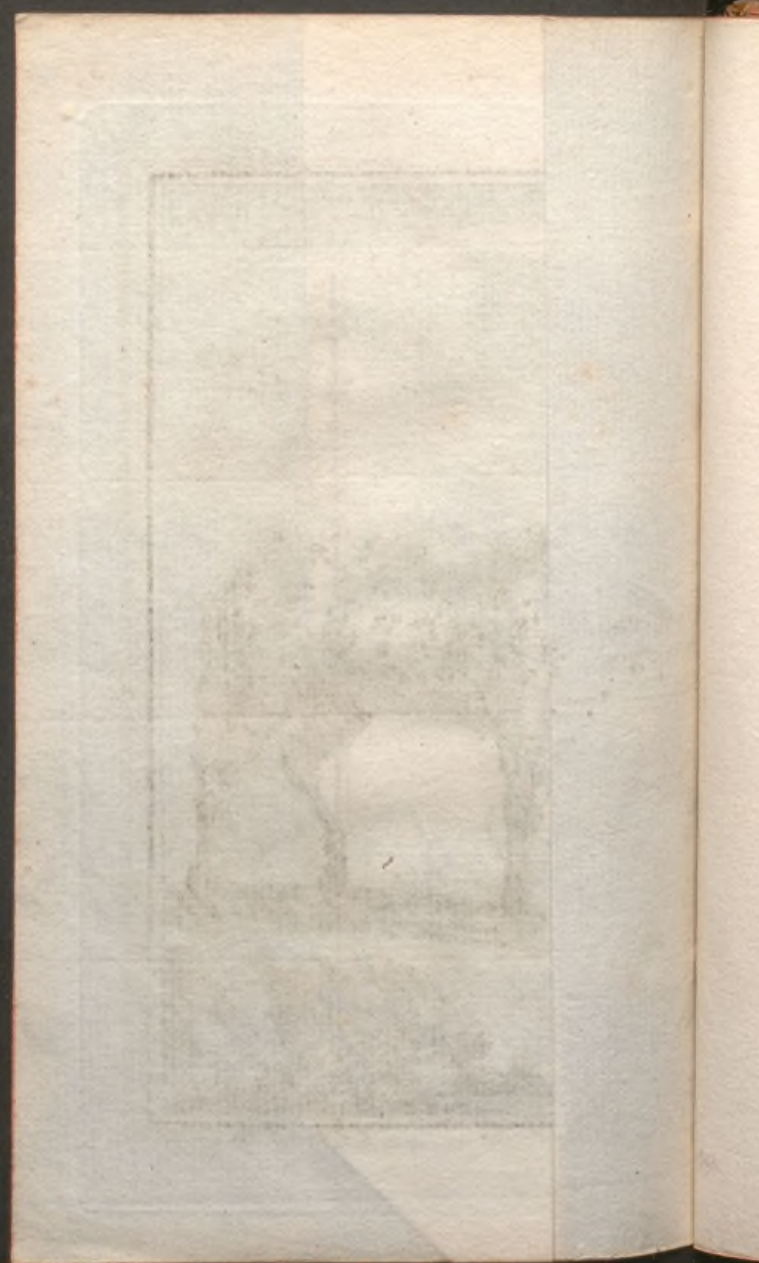
ed avec
(15),
: Vos de
pouces
largeur
ailleur.
ifferent
que par
nce ne
ans les



J. B. Oudry,

L. Jodard sc.









D. S. del.

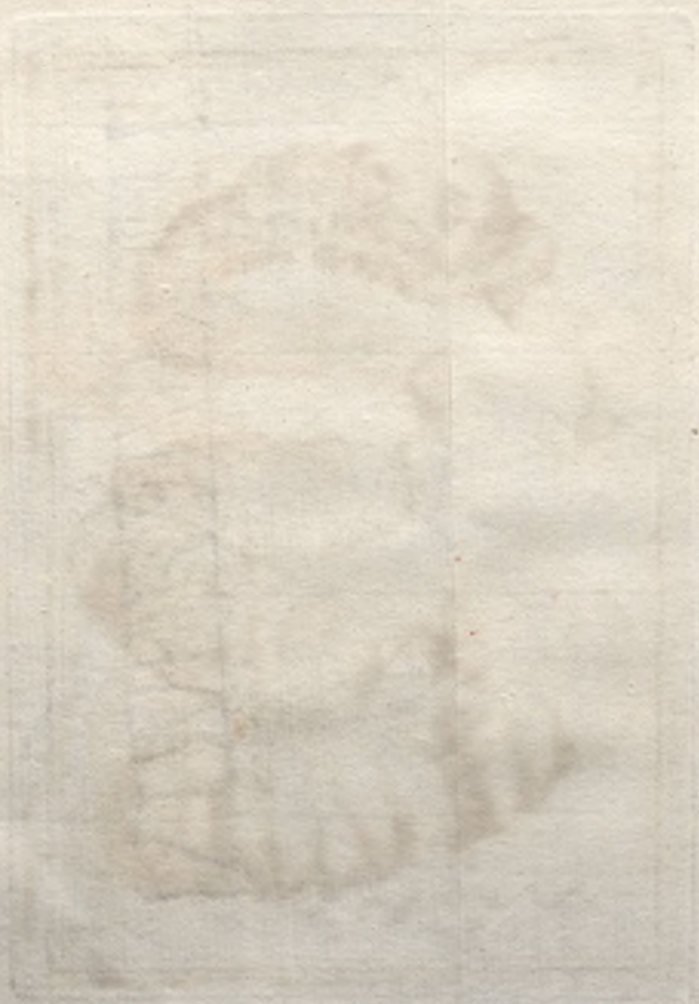
M. Sculp.

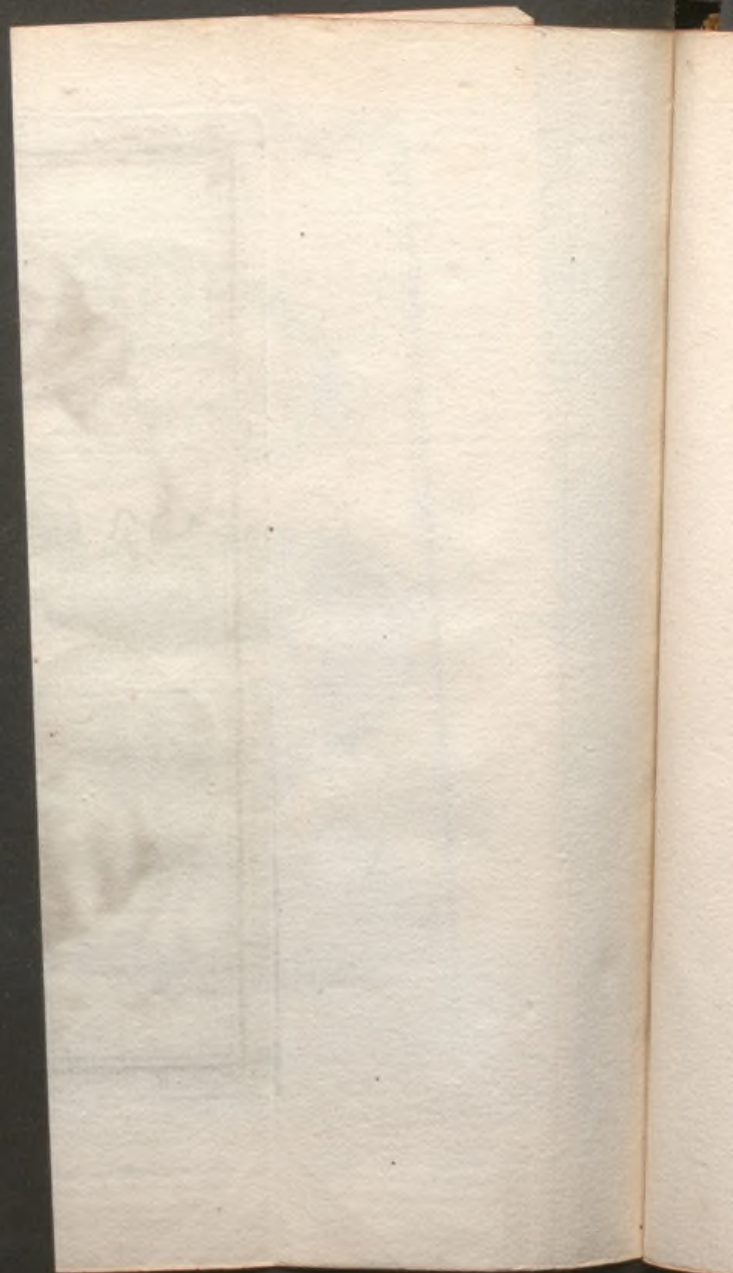










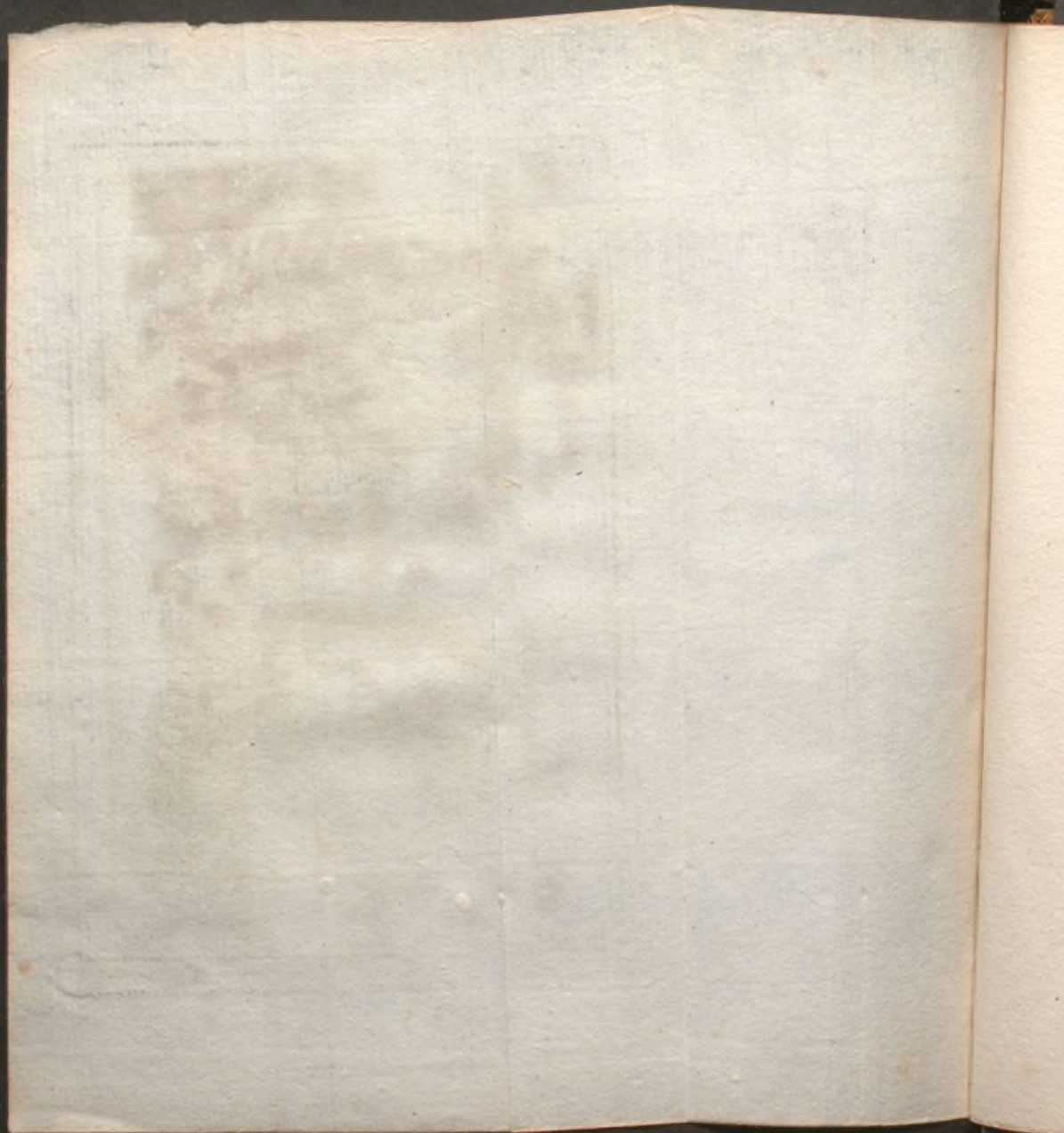


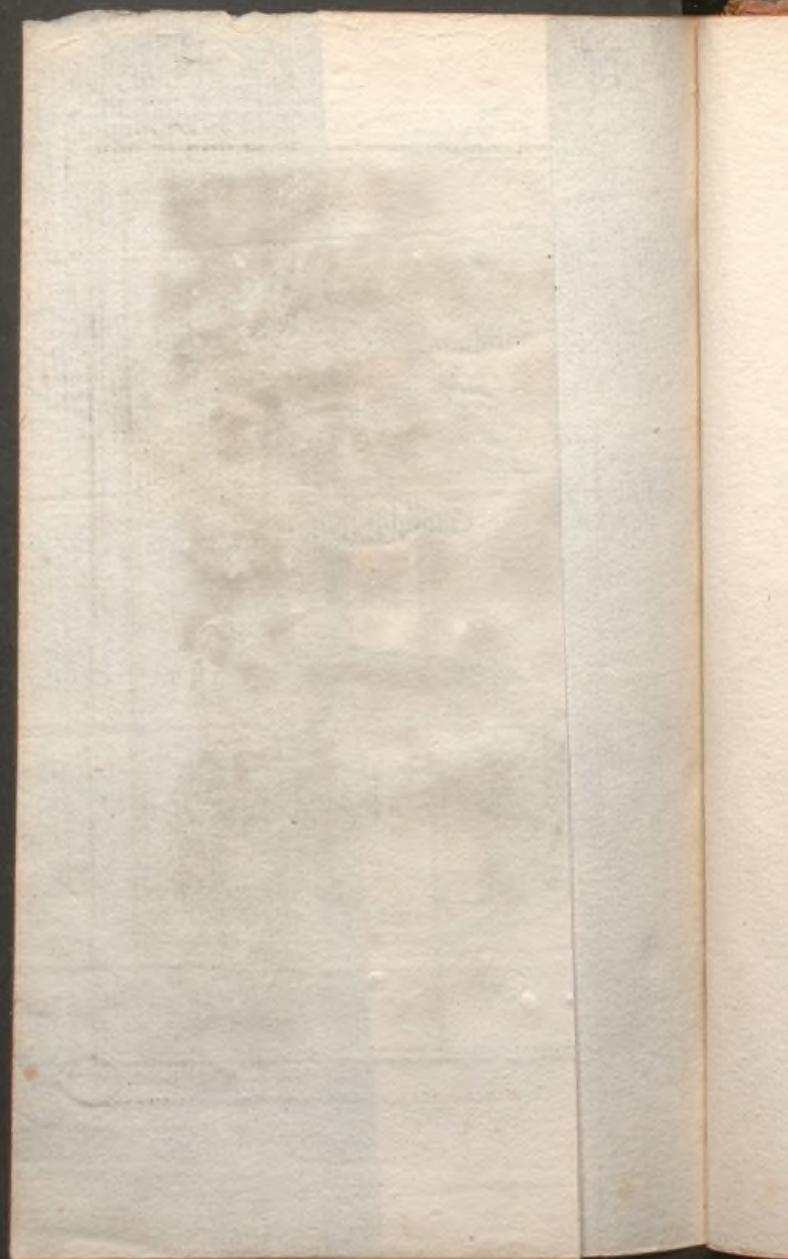




D. S. d.

B. J.





Pl. 17. P. 99. 512.



Fig. 2.

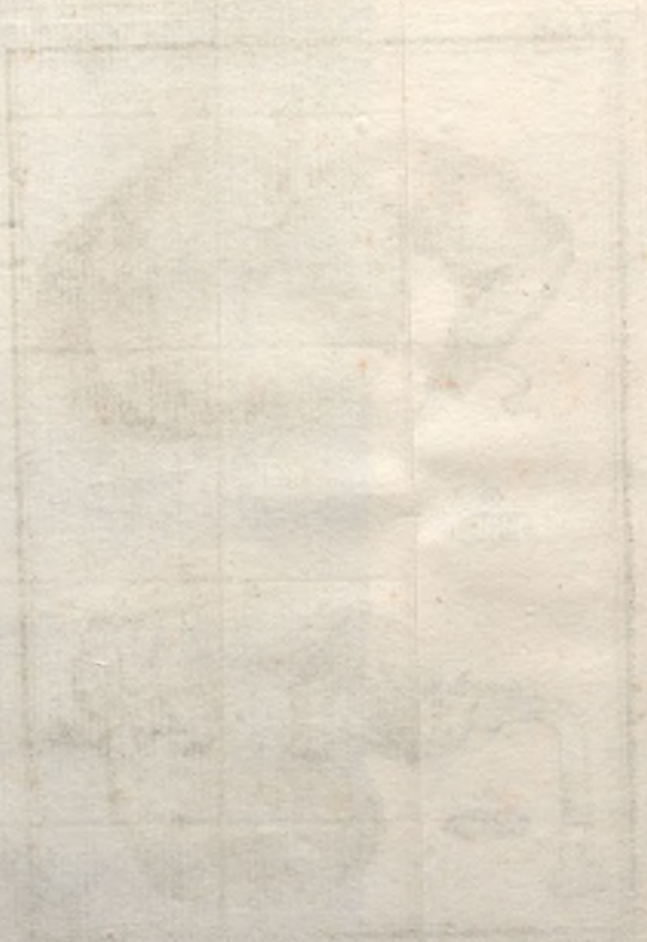


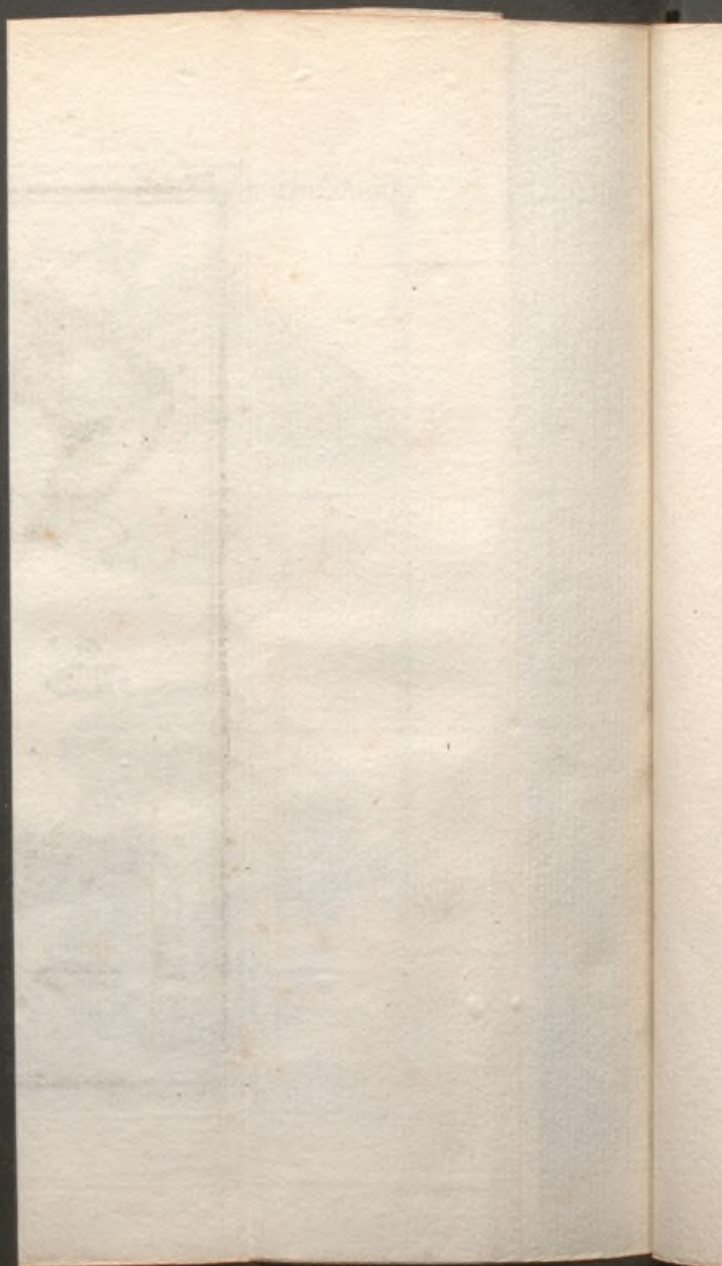
Scut. 10.



De Sene del.

Amoen Sc.





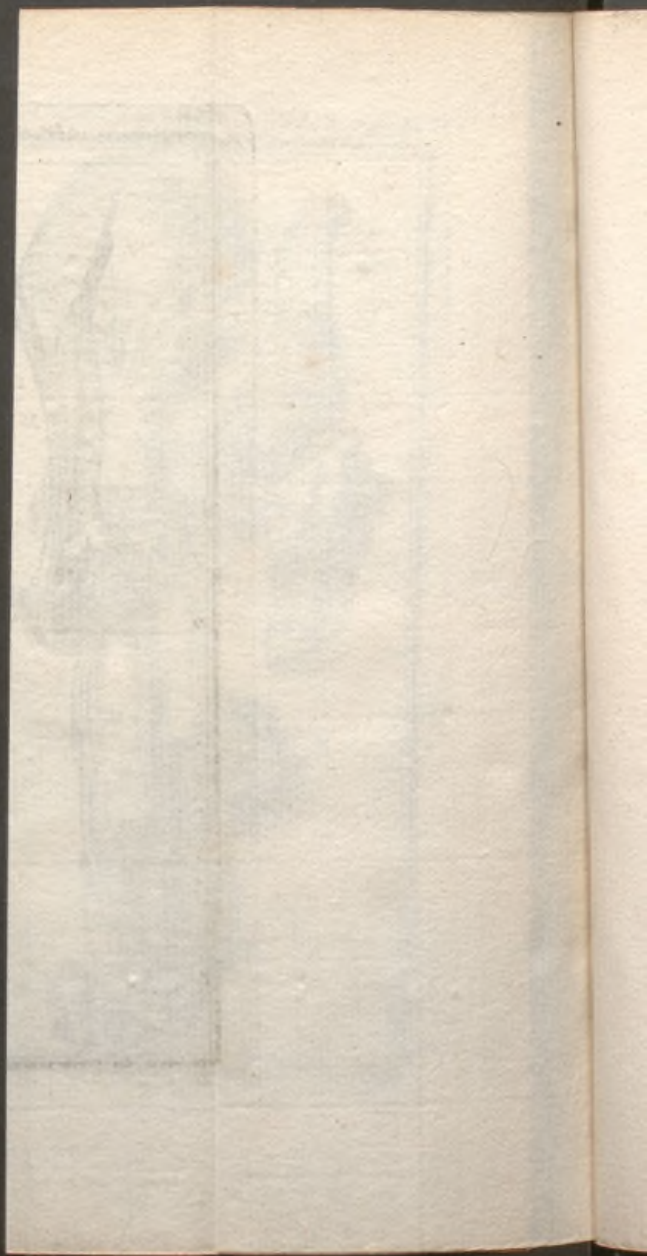




D. S. d.

B. S.





To. Pag. 512.

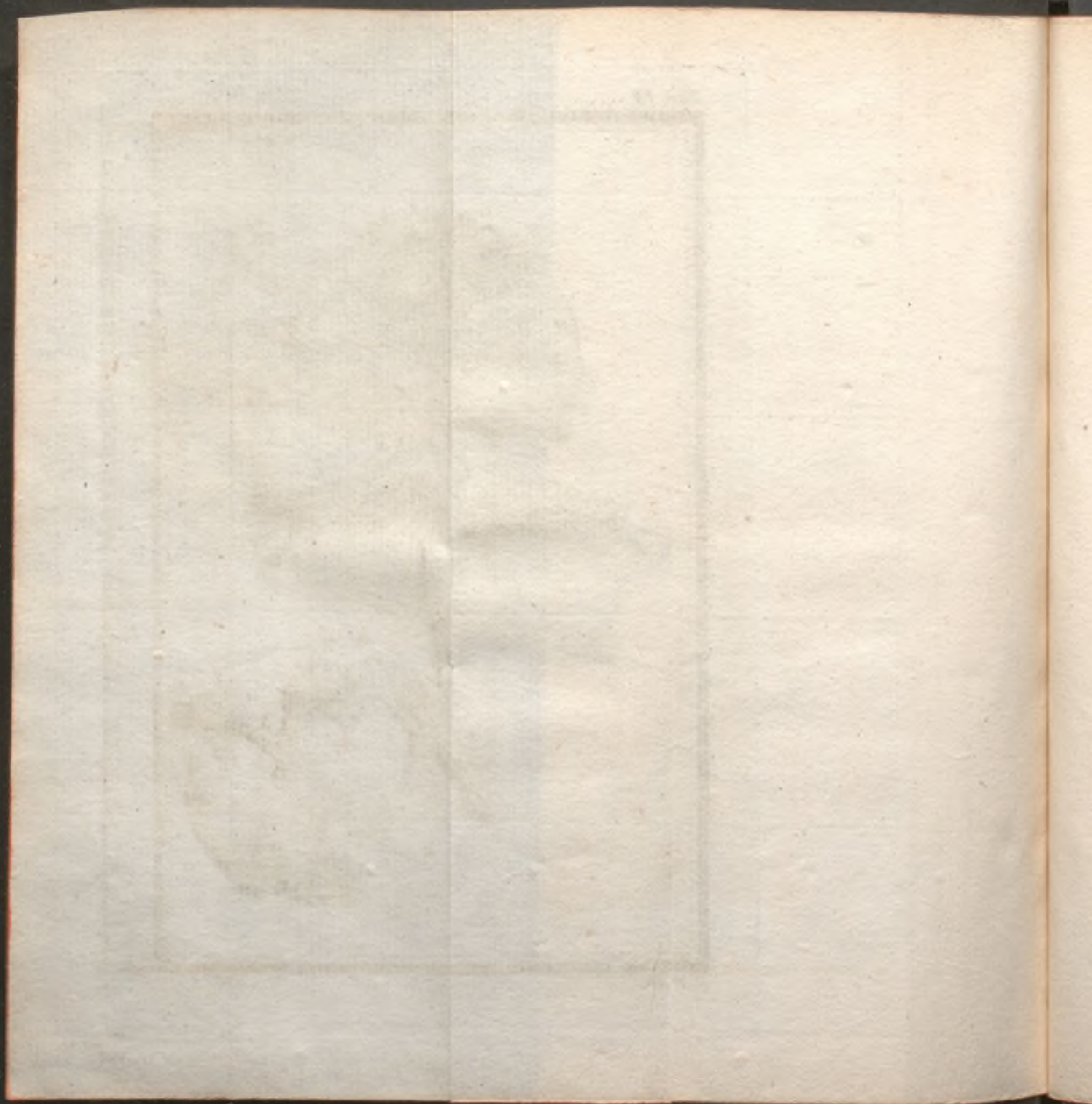


D. S. ante Sculp.



D. S. del.

Motte Sculp.



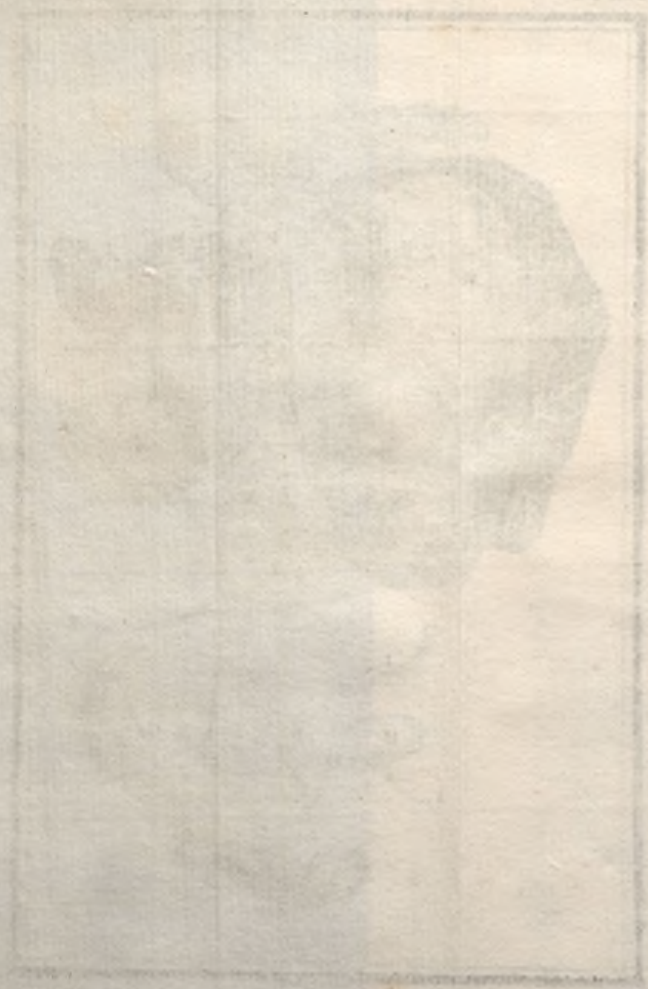




Platina sculp.



1842





Pl. IX. Fig. 2. Fig. Six.



Fig. 6.



Fig. 7.



Baron Sc.

Tom VII. Fig. 1.



Pl. IX. Fig. 2. Pag. 512.



Fig. 5.



A Fig. 3. B



Fig. 6.



A Fig. 4. B



Fig. 7.

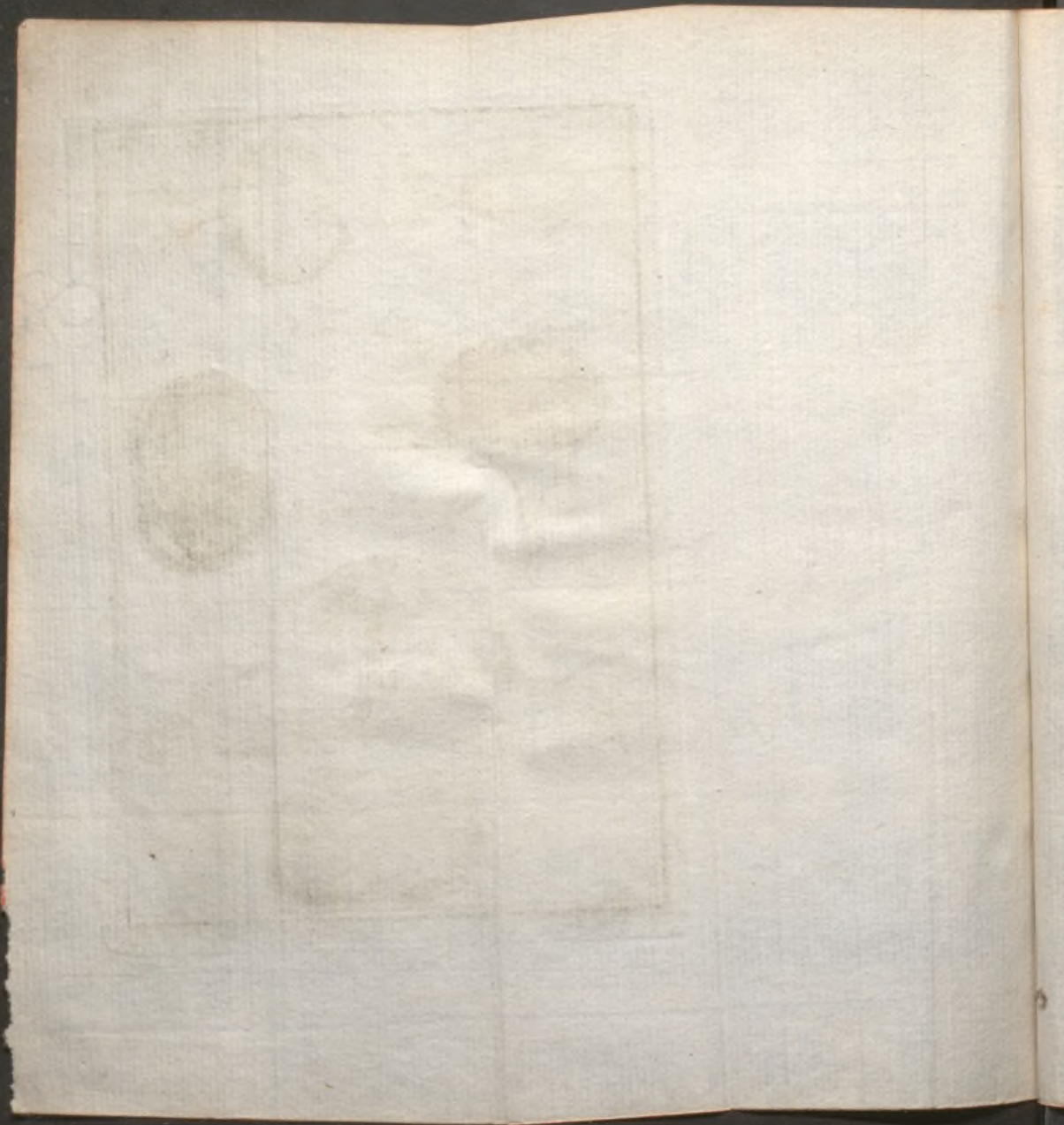


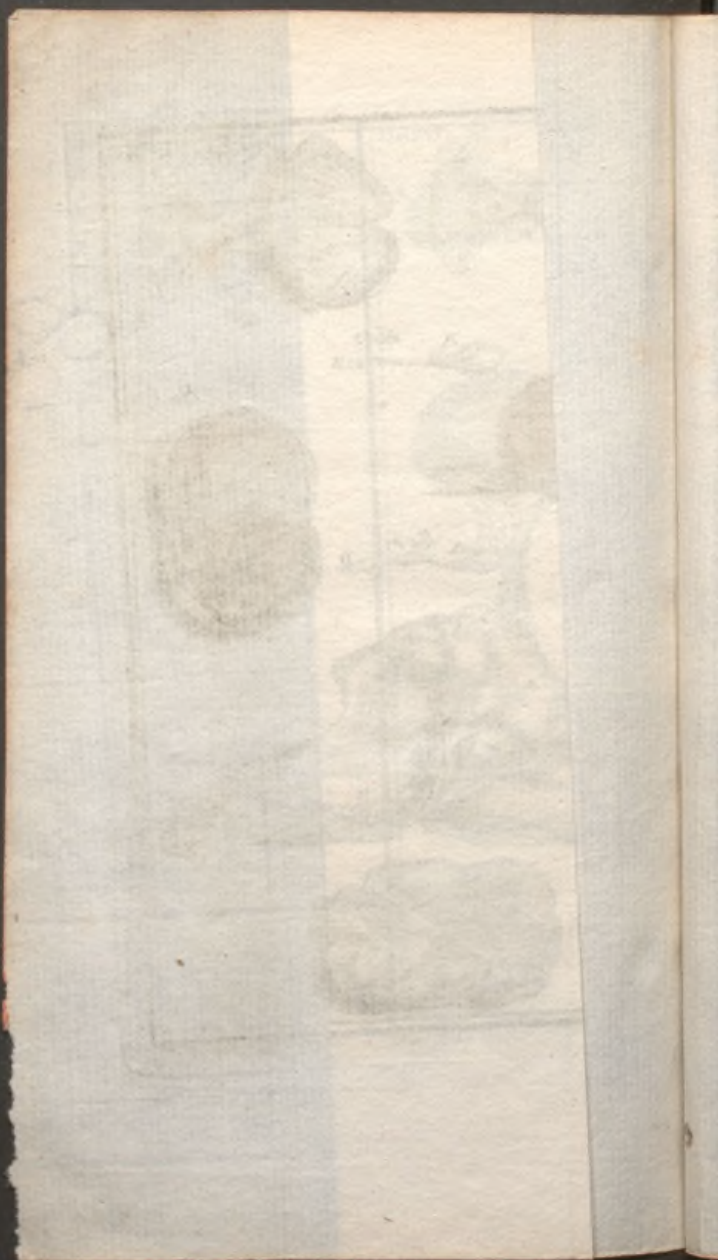
Fig. 8.



De Sève del.

Baron sc.







Horse Scalp.



D. S. del.

Motte Sculp.



doigts
qui c
de l'h
Pos d
le pé
le rec
le tar
l'hom
placé
qui e
val c
le car
fait v
nes f
métac
le che
ment
nombr
chaqu
aucun
d'œil
l'on p
diq
qui,
taillé
pû se
des q
pèdes



de
d
l'
le
le
le
l'
p
q
v
le
fa
n
m
le
m
n
ch
au
d
l'
d
q
ta
p
d
p

doigts; car le bras & la cuisse du cheval, qui correspondent à l'avant-bras & à la jambe de l'homme, ont chacun deux os, puisque l'os du coude est presque en entier, & que le péroné est assez marqué pour qu'on puisse le reconnoître. Il n'y a dans le carpe & dans le tarse du cheval qu'un os de moins que dans l'homme, & encore semble-t-il être remplacé par un des os du carpe & du tarse, qui est à proportion aussi étendu dans le cheval que les deux os qui y répondent dans le carpe & le tarse de l'homme. Nous avons fait voir que les os des canons & leurs épines sembloient représenter les cinq os du métacarpe & du métatarse de l'homme, mais le cheval & tous les solipèdes sont absolument différens des autres animaux par le nombre des doigts; le cheval n'en a qu'un à chaque pied: ce caractère est constant sans aucune variation, & évident au premier coup d'œil, c'est par conséquent le meilleur que l'on puisse employer dans les divisions méthodiques; aussi n'a-t-il pas échappé à Aristote, qui, quoique très-oppoé aux divisions détaillées des animaux en différens genres, n'a pu se refuser de désigner les principaux genres des quadrupèdes, par les caractères de solipèdes, pieds fourchus & fissipèdes.



DESCRIPTION
DE LA PARTIE DU CABINET
qui a rapport à l'Histoire Naturelle
DU CHEVAL.

N.º CDXIV.

Hippomanès.

IL y en a plusieurs de différentes grandeurs, qui sont conservés dans l'esprit de vin *; les uns flottoient dans l'allantoïde sans y avoir aucune adhérence, les autres tiennent encore

* A propos de ces morceaux d'Histoire Naturelle conservés dans l'esprit de vin, je dois rendre compte de la façon dont l'amalgame de mercure & de plomb ou d'étain s'est maintenu pour empêcher l'évaporation de l'esprit de vin, depuis le temps où j'ai parlé de ce procédé pour fermer les bocaux des cabinets d'Histoire Naturelle dans le troisième volume de cet ouvrage, page 193; je pourrois aussi faire quelques réflexions sur une sorte de critique à ce sujet, que l'on a fait imprimer dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1746, quoiqu'elle n'ait été donnée qu'en 1751; j'y répondis par écrit dans le même temps, mais je me garderai bien de rapporter le détail de cette discussion, qui seroit trop indifférent pour le public, & qui m'importe fort peu à moi-même: je ne fais mention de cet écrit que parce qu'il se trouve dans le recueil de l'Académie des Sciences, & qu'il a pour auteur

à une portion de cette membrane à laquelle ils sont colés, & qui semble leur servir de pédicule.

N.º CDXV.

Portion du corps caverneux de la verge du cheval, desséchée.

Cette portion de la verge a quatre pouces trois lignes de longueur, & environ quatre pouces neuf lignes de circonférence : on voit

un de mes confrères dans cette Compagnie ; car pour le fond de la chose, son écrit n'influera pas au physique sur la propriété de mon amalgame, & pour le moral, c'est à-dire, le mérite de cette invention, elle ne me flatte pas assez pour me faire désirer d'en introduire l'usage. Chacun bouchera ses bocaux ou ses bouteilles comme il lui plaira, je ne demande aucune préférence pour le procédé que j'ai indiqué ; je ne me serois pas même avisé de faire des recherches de cette espèce, s'il n'étoit de mon devoir de tenir dans le meilleur état qu'il est possible, les bocaux du cabinet du Roi, ainsi que tout le reste de cette grande collection d'Histoire Naturelle. J'ai réussi à empêcher l'évaporation de l'esprit de vin en fermant les bocaux avec un amalgame de mercure & de plomb ou d'étain, & j'en ai une preuve réelle : l'on peut voir au cabinet d'Histoire Naturelle plusieurs bocaux qui sont bouchés de cette façon, sur-tout un très-grand qui renferme une rousette : c'est le premier sur lequel j'ai éprouvé l'amalgame, il est cylindrique, sa hauteur est de dix-sept pouces, & son orifice a trois pouces & demi de diamètre ; il y a quatre ans qu'il est fermé, & cependant il ne paroît aucune diminution sensible dans l'esprit de vin dont il est rempli : voilà ce qui me fait croire que les épreuves de mon procédé, que l'auteur de l'écrit que j'ai cité plus haut, a répétées sur deux fioles, auroient pu

dans cette pièce qu'il n'y a qu'un seul tuyau pour le corps caverneux, & qu'il est traversé par des filamens tendineux qui suivent différentes directions; la gouttière qui étoit occupée par l'urètre, est bien marquée sur la face inférieure de cette portion du corps caverneux.

N.º CDXVI.

La membrane albuginée d'un testicule de cheval, injectée & desséchée.

Cette membrane a été prise sur le testicule

mieux réussir si elles avoient été mieux faites, & que malgré le mauvais succès de ses expériences à ce sujet, & les raisonnemens qu'il fait contre l'amalgame, il ne faisoit pas d'être bien fondé à conclure en ces termes: *Il est au moins déjà très-certain que ce lut est préférable à tous les luts qui ont été employés jusqu'ici pour empêcher l'évaporation.* (Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1746, page 535): il se peut bien aussi qu'il soit meilleur que les luts que l'on a faits avec de l'huile, parce que l'huile est dissoluble par l'esprit de vin lorsqu'elle est rancie, & qu'en quelque état qu'elle soit, il n'est pas possible qu'elle résiste autant que le mercure à l'impression des esprits ardens. Mais, quoiqu'il en soit de l'huile épaisse & de tous les luts imaginables, il me suffit d'avoir des bocaux pleins d'esprit de vin, & fermés par le moyen de mon amalgame, qui ne se sont pas évaporés depuis quatre ans, pour que je sois en droit de prétendre que cet amalgame empêche l'évaporation de l'esprit de vin: les expériences faites sur ces bocaux sont plus que suffisantes pour servir de réponse à ce qu'on m'a objecté à ce sujet. Au reste, si on veut employer l'huile pour empêcher l'évaporation de l'esprit de vin, on peut l'appliquer de plusieurs manières; outre celles qui sont déjà connues, en voici une nouvelle. Le sieur Lucas, qui bouche depuis

du côté gauche, la poche qu'elle forme a environ trois pouces & demi de longueur, & deux pouces & demi de largeur, elle tient à une portion assez longue de l'artère spermatique qui a été injectée, l'injection est parvenue jusqu'aux plus petites ramifications de l'artère; on a enlevé une grande portion de la membrane sur le côté extérieur du testicule, pour faire voir les ramifications artérielles à travers le reste de l'albuginée; on a jugé qu'elle avoit été tirée d'un cheval, après l'avoir comparée aux testicules de cet animal.

plusieurs années des bocaux au cabinet du Roi, ne s'en est pas tenu à la simple manipulation, il a aussi trouvé une façon de les fermer par le moyen de l'huile: il y applique d'abord des bouchons de liège ou de verre, ces derniers sont les meilleurs, parce qu'ils ne se déjettent pas comme le liège; ensuite il recouvre les bouchons avec une pâte composée d'huile defficative & d'ardoise pulvérisée & ramifiée: cette pâte se durcit en peu de temps, & adhère au verre de façon à empêcher, au moins pour un temps assez long, l'évaporation de l'esprit de vin. Il y a beaucoup de bocaux au cabinet du Roi qui sont fermés de cette manière, parce qu'elle est peu coûteuse & très-commode, & par conséquent la meilleure pour les bocaux qu'on est obligé d'ouvrir de temps en temps afin de blanchir l'esprit de vin. Comme il est important d'empêcher son évaporation dans les cabinets d'Histoire Naturelle, nous reviendrons à ce sujet dans la suite de cet ouvrage, & nous rendrons compte de tout ce qu'on a trouvé sur cette matière depuis la publication de notre troisième volume, où nous avons rapporté ce qui étoit connu alors, ou au moins ce qui étoit venu à notre connoissance.

Testicule de cheval modelé en cire.

C'est le testicule du côté gauche, il a trois pouces dix lignes de longueur, deux pouces & demi de largeur, & un pouce dix lignes d'épaisseur; on voit sur ce testicule une portion de l'épididyme.

Bézoard de cheval.

Ce bézoard est à peu près d'une forme ovoïde, son grand diamètre a quatre pouces de longueur, & le petit environ trois pouces, il pèse une livre cinq onces neuf gros, sa surface est hérissée de petits tubercules de différentes figures irrégulières; la plupart de ces tubercules se touchent, & il y a peu d'espace vuide entre les autres, ils ont presque tous été émoussés & polis par le frottement; la couleur de ce bézoard est d'un blanc sale, si on l'entame on voit que la substance des tubercules est dure & de couleur cendrée brune, qu'ils sont revêtus d'une couche assez mince plus tendre & de couleur blanche. Je ne fais que ce bézoard vient d'un cheval que pour l'avoir ouï dire, il y a plus de onze ans qu'il est au cabinet; on m'a dit qu'il avoit été tiré de la vessie d'un cheval des écuries du Roi à Versailles.

On a vû plusieurs chevaux qui rendoient des pierres avec les excréments, & on les a désignées par le nom d'*hippolites*: on en a trouvé dans l'estomac & dans les intestins, sur-tout dans la troisième poche du colon, & dans plusieurs autres endroits. Voyez les *Ephémérides des Curieux de la Nature*, année 1672, obs. 246, & 1673 & 1674, obs. 167.

N.º CDXIX.

Le squelette d'un cheval.

Ce squelette est celui qui a servi de sujet pour la description du cheval, ainsi ses dimensions sont données, nous ajouterons seulement que la circonférence de la tête, mesurée sur les angles de la mâchoire inférieure & sur les bords postérieurs des orbites, est de deux pieds onze pouces, & que celle du thorax est d'environ cinq pieds à l'endroit le plus gros; il manque dans ce squelette les deux dents incisives extérieures de chaque côté de la mâchoire supérieure, la première dent incisive du milieu de la mâchoire inférieure du côté gauche, les deux crochets de la mâchoire supérieure, l'os de chacun des carpes qui correspond à l'os pisiforme dans l'homme, les deux os triangulaires dans chaque jambe de derrière, l'os de la noix du pied gauche de devant, celui du pied droit de derrière,

& l'extrémité de la deuxième côte du côté gauche.

N.º CDXX.

L'os hyoïde du cheval.

Cette pièce est celle qui est décrite à l'article de l'os hyoïde dans la description du squelette du cheval, elle est composée des sept os qui forment l'hyoïde & ses dépendances, comme il a été expliqué; tous ces os tiennent les uns aux autres par leurs cartilages desséchés, & sont maintenus en situation les uns relativement aux autres.

N.º CDXXI.

Portion de la colonne vertébrale d'un cheval, dans laquelle il ne se trouve que cinq vertèbres lombaires.

Cette pièce est composée de ces vertèbres, de l'os sacrum, de la dernière vertèbre dorsale, & des deux dernières des fausses côtes.

N.º CDXXII.

Portion de la colonne vertébrale d'une jument, dans laquelle il y a six vertèbres lombaires.

Ces vertèbres sont jointes, comme dans la pièce précédente, à l'os sacrum, à la dernière

des vertèbres dorsales & aux deux dernières des fausses côtes.

Pendant que l'on imprimoit la description du cheval, j'ai trouvé dans un fœtus mâle six vertèbres dans les lombes, & dix-sept fausses vertèbres dans la queue.

N.º C D X X I I I.

*Ankylose des os du carpe de la jambe droite
d'un cheval, & des os de l'avant-bras
& du canon avec le carpe.*

Cette pièce est composée des os du carpe & d'une portion de ceux de l'avant-bras & du canon : tous les os du carpe, la partie inférieure de ceux de l'avant-bras, & la partie supérieure des os du canon, sont revêtus par une très-grosse exostose qui descend plus bas sur le côté intérieur du canon que sur l'extérieur, & qui forme en arrière une gouttière longitudinale sur le carpe & sur les os voisins; cette exostose est hérissée de petites pointes & d'éminences de figures irrégulières, elle a environ un demi-pied de largeur à sa partie supérieure, un demi-pied de longueur au côté interne, & cinq pouces à l'endroit le plus épais.

N.º CDXXIV.

Exostose sur la partie supérieure du tibia de la jambe gauche d'un cheval.

Il n'y a dans cette pièce que la partie supérieure du tibia, dont le condyle intérieur est environné d'une exostose assez grosse, il s'en trouve aussi de petites sur le condyle externe & sur le devant de la tête de l'os.

N.º CDXXV.

Ankylose du tarso de la jambe droite d'un cheval, & de l'os de la jambe & du canon avec le tarso.

Cette pièce est composée des os du tarso & d'une portion de l'os de la jambe & de celui du canon & de ses deux épines; ces os sont revêtus de cartilages, de ligamens & de membranes, de sorte qu'on ne distingue pas précisément quels sont les os exostolés; le plus grand gonflement est sur le calcaneum, au point que l'articulation a un pied & demi de circonférence à cet endroit.

N.º CDXXVI.

Ankylose du tarso de la jambe gauche d'un cheval, & de l'os de la jambe & du canon avec le tarso.

Cette pièce est composée des os du tarso,

d'une portion de l'os de la jambe & de l'os du canon avec ses épines en entier; ces os sont revêtus comme dans la pièce précédente: il paroît que ces deux pièces ont été tirées d'un même animal, parce que les os des jambes sont de la même grosseur dans l'une & dans l'autre; les membranes sont ouvertes sur le devant de l'articulation de celle-ci, où l'on aperçoit l'os de l'astragal & la matière de l'exostose qui est à l'entour; l'articulation paroît un peu plus fléchie qu'elle ne doit l'être naturellement, mais elle n'est pas autant gonflée que dans la pièce rapportée au n.º précédent, car elle n'a qu'un pied quatre pouces & demi de circonférence prise sur le calcaneum.

N.º CDXXVII.

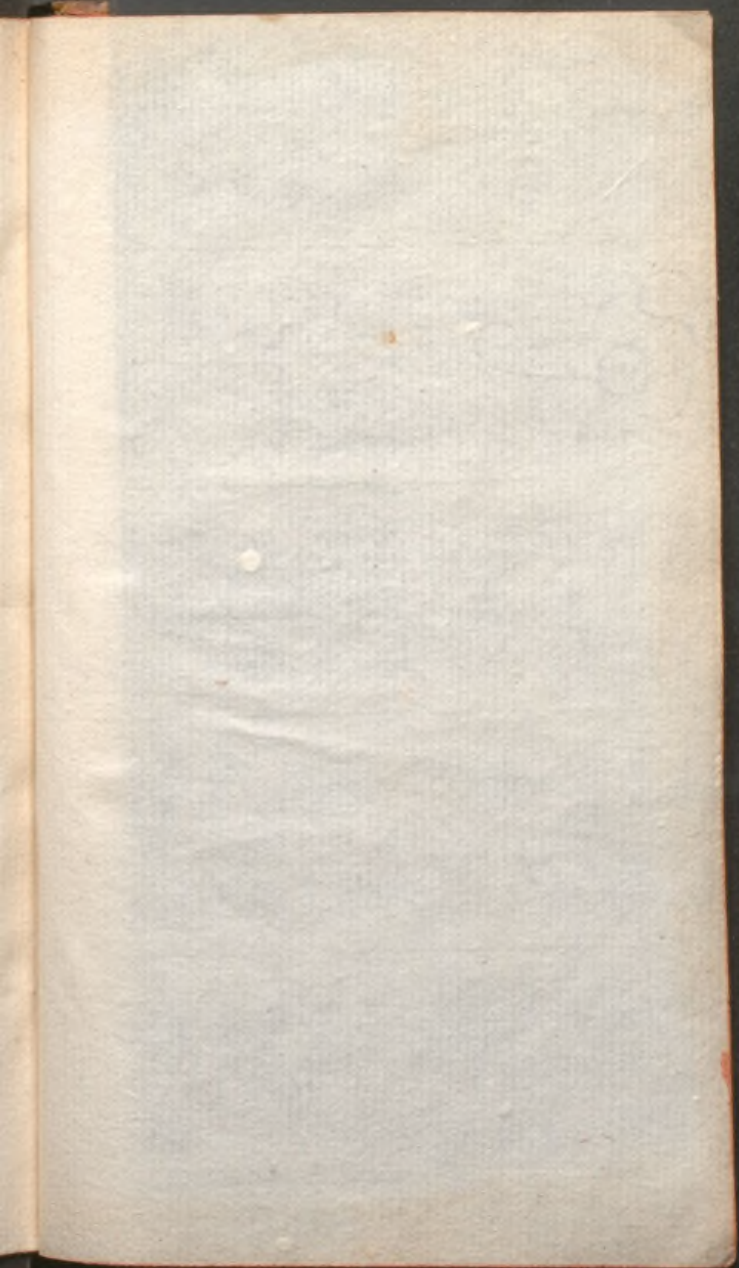
Ankylose du tarse de la jambe gauche d'un cheval, & de l'os du canon & de son épine extérieure avec le tarse.

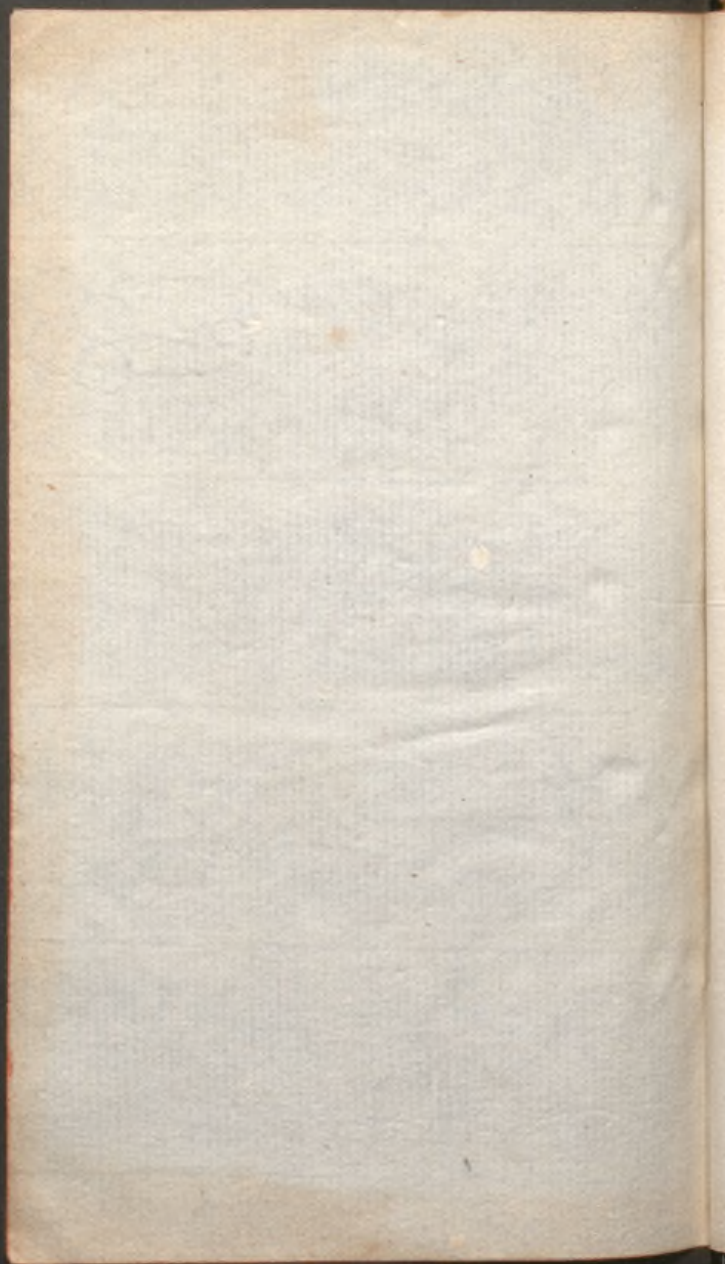
Cette pièce est composée des os du tarse, de l'os du canon & de son épine intérieure en entier, & de la plus grande partie de l'épine extérieure; on voit à découvert la poulie de l'astragal, la face interne du corps du calcaneum & la face supérieure; on voit aussi les os du tarse qui sont au dessus de l'épine intérieure du canon; tout

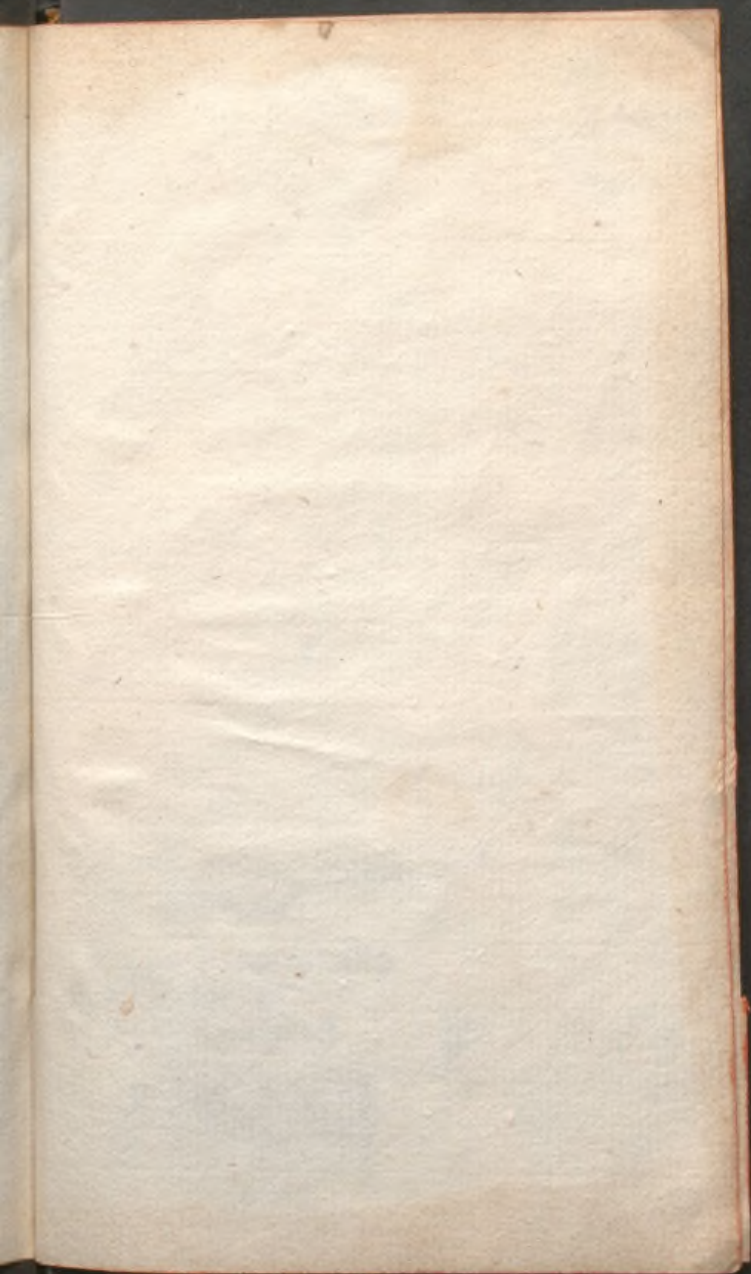
524 *Description du Cabinet.*

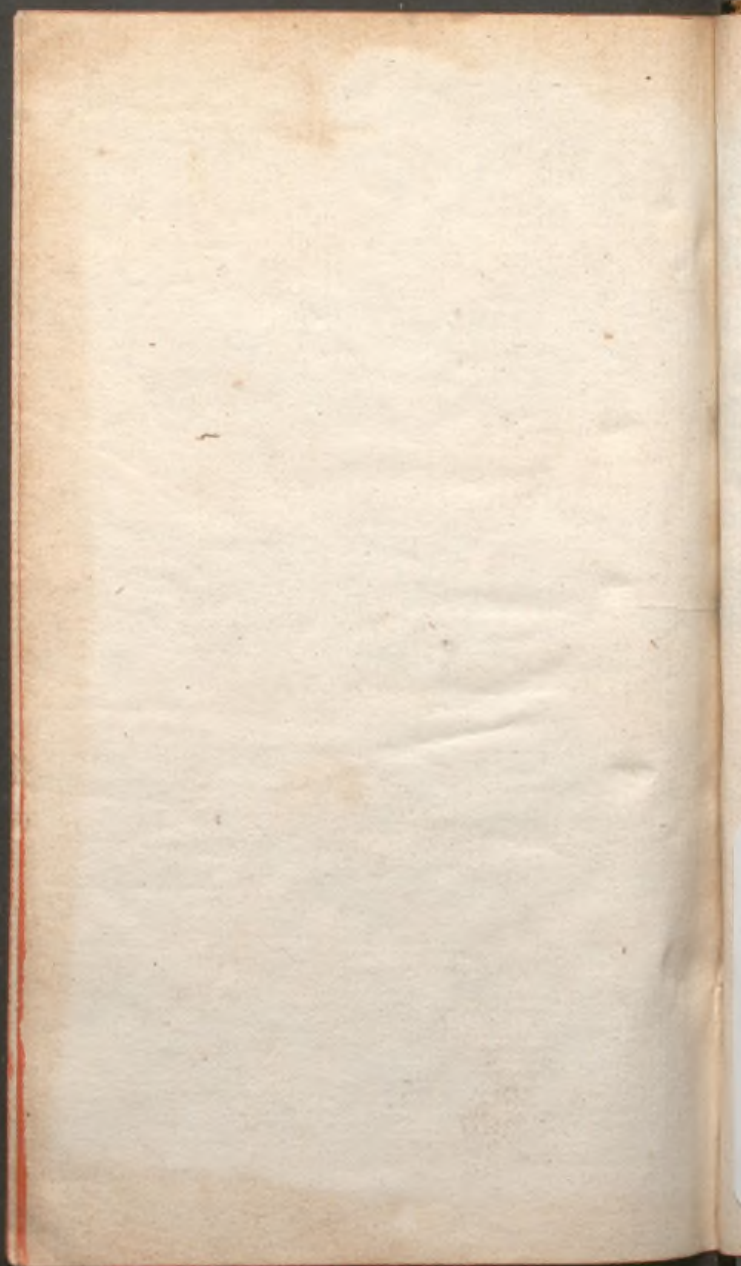
le reste du tarse, & le côté externe de la partie supérieure de l'os du canon & de son épine du même côté, est revêtu par une exostose qui s'étendoit aussi sur le côté externe de l'os de la jambe qui en a été séparé : cette exostose est fort grosse sur le côté externe de cette articulation, elle a environ deux pouces d'épaisseur dans le milieu sur six à sept pouces de diamètre ; l'épine intérieure de l'os du canon y tient par une exostose qui a deux pouces de longueur, & qui est située à la partie moyenne supérieure de l'os du canon.

Fin du septième volume.









MUSEO NACIONAL
DEL PRADO

Histoire naturelle
générale et

Corr/236



1108589





